



ANALYSE DES RÉSULTATS 2021

LA REPRISE POST-COVID

PERSPECTIVES

RAPPORT DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

2021

Contacts presse:

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : Bénédicte Constans 01 43 17 70 44

Ministère de l'Economie et des Finances : 01 53 18 33 80

Direction générale du Trésor : Elodie Cuerq 01 44 87 20 41

Ce rapport a été réalisé par le bureau des Echanges extérieurs et du risque-pays (MACRO 3) de la Direction générale du Trésor, avec les contributions des sous-directions Politique macroéconomique, Diagnostic et prévisions, Affaires européennes, Politiques sectorielles Financement international des entreprises, Relations économiques bilatérales et attractivité et Politique commerciale et investissements et lutte contre la criminalité financière de la DG Trésor, du Service économique régional de Londres près l'Ambassade de France au Royaume-Uni, du Service économique de Taipei, de la Banque de France et de la Direction générale des Douanes et Droits indirects (Département des statistiques et des études économiques).

Les données utilisées pour la France sont issues, sauf indication contraire, de la Direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI) en ce qui concerne les échanges de biens et de la Banque de France en ce qui concerne les échanges de services, le négoce international et la balance courante.

Table des matières

ÉD	ITO DE FRANCK RIESTER	0
LES	S CHIFFRES CLES DU COMMERCE EXTERIEUR EN 2021	3
••••		3
	RTIE 1: UN NET REDRESSEMENT DE NOS ECHANGES COMMERCIAUX EN 2021	
I.	ÉCHANGES DE BIENS ET SERVICES	E
	Echanges commerciaux de biens : principales évolutions observées en 2021	
,	Un rattrapage des exportations, qui retrouvent un niveau proche de celui d'avant crise	
	Une reprise des importations plus marquée que celle des exportations	
	Le solde commercial des biens se dégrade nettement en 2021, en lien avec la très forte	
	hausse de la facture énergétique	5
2	2. Échanges commerciaux de biens : analyse sectorielle	
	Les exportations aéronautiques et spatiales connaissent de loin la dynamique de	
	rattrapage la plus faible	9
	Certains secteurs tels que l'automobile ont connu une bonne reprise sans toutefois enc	
	retrouver leur niveau pré-crise	
	Dans la majorité des autres secteurs, les exportations ont retrouvé voire dépassé leur	
	niveau d'avant-crise, en particulier la chimie, le textile, ainsi que l'agroalimentaire et la	
	pharmacie qui avaient été relativement épargnés par la crise	12
	L'importation de biens Covid diminue fortement en 2021	13
	La facture énergétique revient quasiment à son niveau pré-crisepré-crise	17
3	3. Échanges commerciaux de biens : analyse géographique	20
	En sortie de crise, l'Union européenne reste un espace de résilience pour les échanges	
	français	20
	Au-delà de l'UE-27, le rebond des échanges de la France concerne l'ensemble de nos	
	partenaires	21
	Hors UE-27, les importations depuis l'Asie, l'Afrique du Nord et l'Amérique du Sud ont	
	dépassé leurs niveaux d'avant-crise, en lien avec la reprise de la demande en biens de	
	consommation et la montée des prix énergétiques	
	Focus Brexit: les relations commerciales entre la France et le Royaume-Uni	
4	4. Échanges de services	30
	Les échanges de services ont connu un net rebond en sortie de crise, permettant à	
	l'excédent des services d'atteindre un record historique	30
	Cette performance est due essentiellement aux services de transports, en lien avec la	
	hausse des prix du fret maritime, et aux services fournis aux entreprises	
	Toutefois, certains secteurs d'importance subissent le contrecoup de la crise et leur rep	
	reste freinée	31

1. Solde courant	II.	SOLDE COURANT ET CONTRIBUTION DES ECHANGES EXTERIEURS À LA CROISSA	ANCE
Le solde des biens se dégrade de nouveau tandis que l'excédent des services a doublé par rapport à 2020	1.		35
Le solde des revenus primaires et secondaires retourne en territoire positif en 2021		Le solde des biens se dégrade de nouveau tandis que l'excédent des services a doublé	é par
Le déficit courant se résorbe et retrouve un niveau proche de l'équilibre		• •	
Définitions : balance commerciale, balance courante, balance des paiements		· · ·	
2. Une contribution du commerce extérieur à la croissance française positive en 2021		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
III. PART DE MARCHE DE LA FRANCE DANS LE COMMERCE MONDIAL	_	·	
1. Parts de marché	2.	·	
La part de la France dans le commerce mondial en valeur, stable depuis 2012, a perdu du terrain pendant la crise	III.		
terrain pendant la crise	1.		
2021			
d'un recul des parts de marché de plusieurs pays avancés			
2. Approche géographique : analyse des parts de marché de la France par grandes régions du monde			
régions du monde	2		7/
Les parts de marché de la France ont connu une baisse dans les différentes régions du monde, notamment en Afrique où le déclin avait déjà été amorcé en 2018			EΛ
monde, notamment en Afrique où le déclin avait déjà été amorcé en 2018	16		
PARTIE 2 : UN CONTEXTE INTERNATIONAL TOUJOURS TRES PERTURBE en 2021			
1. LE CONTEXTE INTERNATIONAL EN 2021		monde, notaliment en Afrique do le decimi avait dejà ete amoree en 2010	50
1. Une reprise forte malgré des tensions sur les approvisionnements 54 Après une forte baisse de la croissance en 2020, l'activité mondiale a retrouvé son niveau d'avant-crise selon le FMI 54 Le rythme de la reprise est inégal entre les régions 54 Le commerce mondial a très rapidement retrouvé son niveau d'avant crise 55 Hormis le tourisme, les échanges de service ont été résilients 56 La demande mondiale en biens et services adressée à la France s'est redressée à +8,4 % .56 Focus : Taïwan au centre de l'échiquier mondial des semi-conducteurs 57 2. Un contexte international marqué par l'apaisement des relations commerciales UE / États-Unis, malgré la persistance de tensions commerciales internationales 59 Une amélioration notable des relations commerciales UE / États-Unis matérialisée par la levée des droits additionnels imposés ces dernières années, et par le lancement du Conseil Commerce et Technologies 59 La menace d'un découplage États-Unis / Chine 60 La persistance des tensions entre l'UE et le Royaume-Uni 62 3. La hausse des prix de l'énergie et les tensions d'approvisionnement soutiennent temporairement l'inflation 63 L'inflation a nettement progressé en 2021 dans le monde 63	PAR	RTIE 2: UN CONTEXTE INTERNATIONAL TOUJOURS TRES PERTURBE en 2021	53
Après une forte baisse de la croissance en 2020, l'activité mondiale a retrouvé son niveau d'avant-crise selon le FMI	I. LE	E CONTEXTE INTERNATIONAL EN 2021	54
d'avant-crise selon le FMI	1.	. Une reprise forte malgré des tensions sur les approvisionnements	54
Le rythme de la reprise est inégal entre les régions		Après une forte baisse de la croissance en 2020, l'activité mondiale a retrouvé son niv	/eau
Le commerce mondial a très rapidement retrouvé son niveau d'avant crise		d'avant-crise selon le FMI	54
Hormis le tourisme, les échanges de service ont été résilients		Le rythme de la reprise est inégal entre les régions	54
La demande mondiale en biens et services adressée à la France s'est redressée à +8,4 % 56 Focus : Taïwan au centre de l'échiquier mondial des semi-conducteurs		Le commerce mondial a très rapidement retrouvé son niveau d'avant crise	55
La demande mondiale en biens et services adressée à la France s'est redressée à +8,4 % 56 Focus : Taïwan au centre de l'échiquier mondial des semi-conducteurs		Hormis le tourisme, les échanges de service ont été résilients	56
2. Un contexte international marqué par l'apaisement des relations commerciales UE / États-Unis, malgré la persistance de tensions commerciales internationales			
2. Un contexte international marqué par l'apaisement des relations commerciales UE / États-Unis, malgré la persistance de tensions commerciales internationales		Focus : Taïwan au centre de l'échiquier mondial des semi-conducteurs	57
Unis, malgré la persistance de tensions commerciales internationales	2.	·	
Une amélioration notable des relations commerciales UE / États-Unis matérialisée par la levée des droits additionnels imposés ces dernières années, et par le lancement du Conseil Commerce et Technologies	U		
Commerce et Technologies 59 La menace d'un découplage États-Unis / Chine 60 La persistance des tensions entre l'UE et le Royaume-Uni 62 3. La hausse des prix de l'énergie et les tensions d'approvisionnement soutiennent temporairement l'inflation 63 L'inflation a nettement progressé en 2021 dans le monde 63		Une amélioration notable des relations commerciales UE / États-Unis matérialisée par	la
La menace d'un découplage États-Unis / Chine 60 La persistance des tensions entre l'UE et le Royaume-Uni 62 3. La hausse des prix de l'énergie et les tensions d'approvisionnement soutiennent temporairement l'inflation 63 L'inflation a nettement progressé en 2021 dans le monde 63		·	
La persistance des tensions entre l'UE et le Royaume-Uni		G	
La hausse des prix de l'énergie et les tensions d'approvisionnement soutiennent temporairement l'inflation		· ·	
temporairement l'inflation	3		02
L'inflation a nettement progressé en 2021 dans le monde			63
	L.C	•	
Le Drix des matieres premières à fortement augmente		Le prix des matières premières a fortement augmenté	

	Focus : hausse des prix de l'énergie	64
	La reprise différenciée de l'offre et la demande a entraîné des tensions sur les	
	approvision nements	67
	Malgré une légère baisse des prix du fret maritime, les goulets d'étranglement persis	tent. 67
	Ces tensions sont particulièrement visibles sur l'industrie automobile	68
	À moyen terme, l'inflation devrait se normaliser	
	4. Évolution du taux de change : une légère appréciation de l'euro en 2021	
	L'euro s'apprécie légèrement en 2021, après le rebond de 2020 de	
	L'euro s'apprécie face au dollar en moyenne en 2021	
	5. La compétitivité n'est pas le facteur déterminant de l'évolution des échanges en	
	2021	
	La crise de la Covid a perturbé la mesure statistique de la compétitivité	
	La compétitivité française s'était améliorée avant la crise	
	Les conséquences de la crise sur la compétitivité sont incertaines	
	Les consequences de la crise sur la competitivite sont incertaines	/ /
	COMPARAISONS DES DYNAMIQUES D'ECHANGE POST COVID ENTRE LA FRANCE	CT
	ES PRINCIPAUX PARTENAIRES	
	·	
•	commerciale	
	La reprise des exportations en biens de la France a été dynamique au 3ème trimestre 2	
	ce qui a permis un rattrapage du niveau pré-crise	
	En 2021, les exportations de biens français à destination de l'Union européenne ont	été
	plus dynamiques que celles vers les pays tiers, comme c'est aussi le cas pour nos	
	partenaires européens	81
	Les soldes commerciaux de la France et de l'Allemagne sont dégradés entre les trois	
	premiers trimestres 2019 et les trois premiers trimestres 2021, contrairement à l'Espa	igne,
	aux Pays-Bas et à l'Italie	82
	2. Comparaisons internationales de la décomposition de la variation du solde cour	ant. 84
	Le déficit courant français s'est nettement réduit sur les neuf premiers mois de 2021	, mais
	il reste plus élevé qu'avant crise, à l'image de l'Allemagne et à l'inverse de l'Italie et c	les
	Pays-Bas	84
	La reprise des exportations de services en 2021 a été plus dynamique en France et el	า
	Allemagne, et soutient positivement la dynamique du solde courant	86
	Le solde des revenus primaires de la France reste dégradé sur les neuf premiers mois	de
	2021 par rapport à 2019 et contribue négativement au solde courant, contrairement	à la
	balance des revenus secondaires pour laquelle la France est le seul pays de l'échantil	
	enregistrer une amélioration entre 2019 et 2021	
PΑ	ARTIE 3 : Perspectives et politiques de soutien pour 2022	90
I. F	PERSPECTIVES INTERNATIONALES	91
	Perspectives de reprise de l'activité et du commerce mondial en 2022	
	Le rattrapage de l'activité mondiale se poursuit en 2022	
	Les principales économies avancées dépasseraient leur niveau d'activité de 2019 en l	
	Des incertitudes pèsent sur la reprise des pays émergents	
	Les échanges mondiaux ralentiraient en 2022	

II. F	POLITIQUES MISES EN PLACE POUR SOUTENIR LES EXPORTATIONS ET SECURISER L	ES
IMI	PORTATIONS	94
1	I. Politique de soutien à l'exportation	94
	Au niveau international, les pays de l'OCDE ont assoupli les règles applicables aux	
	financements export afin de soutenir la demande adressée aux exportateurs	94
	Au niveau français, des mesures d'urgence spécifiquement ciblées sur les PME-ETI	
	exportatrices ont été mises en œuvre	94
	Le volet export du plan « France Relance » a ciblé particulièrement le retour des PME-l	ETI
	sur les marchés étrangers	95
2	2. Politique de réduction des vulnérabilités à l'importation	99
	La stratégie de maîtrise des risques combine plusieurs leviersleviers	99
	Le cadre « d'autonomie stratégique ouverte » de la Commission européenne apparaît	
	comme le cadre de concertation privilégié entre les politiques nationales de sécurisati	on
	des chaînes de valeur critiquesdes chaînes de valeur critiques	
3	3. Stratégie européenne de politique commerciale	
	Ouvrir et préserver des opportunités pour les entreprises européennes et françaises	
	Contribuer plus efficacement à nos objectifs de développement durable	
	Mieux protéger nos entreprises et nos intérêts face aux pratiques commerciales déloy	
	et abusives	
	ATTRACTIVITE ET COMPETITIVITE DE LA FRANCE	107
	L'appareil exportateur français	
ı	Le nombre d'exportateurs a atteint un point haut historique au 3 ^{ème} trimestre 2021	
-	2. Investissements français à l'étranger et filiales françaises à l'étranger	
2		
	Les flux d'IDE français ont rebondi en 2020	
	L'augmentation du nombre de filiales des entreprises françaises à l'étranger se poursu	
_	2019	
3	3. Attractivité, et investissements étrangers en France	
	Les IDE en France se sont contractés en 2020 dans un contexte international fortemen	
	dégradé	
	La progression du stock d'investissements directs étrangers en France s'est ralentie en	
	2020	
	Des perspectives favorables grâce à une amélioration de l'attractivité de la France	119
ΑN	INEXES	121
Æ	Annexe 1 : synthèse des flux commerciaux (biens) de la France par secteur	121
F	Annexe 2 : synthèse des flux commerciaux (biens) de la France avec ses principaux	
	partenaires commerciaux	122
	Annexe 3 : synthèse des flux commerciaux (biens) de la France par grande région parte	
μ.	Annexe 4 : synthèse des flux commerciaux (services) de la France par secteur	
	Annexe 5 : parts de marché (%) des principaux exportateurs mondiaux	
	Annexe 6 : liste des « biens Covid »	

Édito de Franck Riester

Ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité



Oui, le déficit commercial se dégrade à nouveau pour atteindre -84,7 Md€. Mais ce serait une erreur de penser que ce chiffre résume à lui seul la réalité de notre commerce extérieur. Il n'offre, au fond, qu'un aperçu tronqué du dynamisme, de la compétitivité et de l'influence de notre économie. Car nous n'échangeons pas que des biens, mais aussi des services, comme le tourisme ou le transport maritime, et des flux financiers, tels que les revenus générés par les filiales étrangères des entreprises françaises.

Sans surprise, le déficit des biens se dégrade donc de 20 Md€ par rapport à 2020, car la hausse des prix de l'énergie a conduit à un alourdissement de 17,9 Md€ de notre facture énergétique. Sans surprise, car certains de nos secteurs les plus forts à l'export ont été pénalisés par le contrecoup et les résurgences de la pandémie. Sans surprise, aussi, car les décennies de choix économiques malavisés et d'absence de stratégie de compétitivité dont nous avons hérité ont érodé notre base industrielle et nous contraignent aujourd'hui à encore davantage importer pour nous relancer.

Et pourtant, on observe qu'une dynamique positive est à l'œuvre: le rebond puissant de nos exportations engagé dès le 2ème semestre 2020 s'est amplifié tout au long de l'année 2021. En dépit de la pandémie, nos exportations de biens ont connu une croissance historique de 17 %. Contrairement aux idées reçues, notre commerce extérieur est un atout pour la relance: si notre taux de croissance a atteint 7 % en 2021, du jamais vu en 52 ans, c'est aussi grâce à la contribution positive de nos échanges commerciaux! Dans la majorité des secteurs, nous sommes parvenus à effacer l'effet de la crise, voire à dépasser en 2021 les performances à l'export pourtant historiques de 2019. Certains secteurs restent touchés: l'automobile, dont le déficit sectoriel s'est creusé dans un contexte de tensions d'approvisionnement persistantes; l'aéronautique, où les commandes record n'ont pas encore trouvé de traduction dans nos chiffres du commerce extérieur.

Notre stratégie est claire. Nous redoublons d'efforts pour bâtir dès aujourd'hui la balance commerciale de demain. C'est le sens de nos réformes depuis 2017 pour redresser la compétitivité de notre économie et de nos entreprises. C'est le sens de notre stratégie de réindustrialisation, qui porte ses premiers fruits. C'est l'acquis du « quoiqu'il en coûte », du plan France Relance et de son volet export, et désormais,

de France 2030. C'est l'ambition du changement de paradigme de la politique commerciale européenne que la France soutient depuis 5 ans et accélère pendant sa présidence du Conseil de l'Union européenne, pour renforcer notre autonomie stratégique, ouvrir davantage d'opportunités à nos entreprises sur les marchés étrangers, et pour défendre avec fermeté nos intérêts et nos valeurs, en exigeant réciprocité et conditions de concurrence équitables avec nos partenaires commerciaux.

Les premiers résultats sont là. Entre fin 2017 et fin 2019, notre compétitivité-coût s'est améliorée de 5,5 %. Notre pays n'a jamais été aussi attractif, et jamais il n'y avait eu autant d'entreprises exportatrices: 136 000 en 2021, contre 123 000 en 2017. Il n'y a pas de fatalité. Notre déficit commercial n'a pas toujours existé, il n'existera pas toujours. Souvenons-nous qu'avant la crise, nous étions parvenus à renverser la tendance en améliorant notre solde commercial pour la 1ère fois en 4 ans.

2021, c'est aussi un excédent record de notre balance des échanges de services, qui atteint 36,2 Md€, en dépit d'exportations de tourisme inférieures de près de 40 % à leur niveau d'avant crise. Depuis le début de la pandémie, nous sommes totalement mobilisés aux côtés des professionnels du tourisme. Avec le plan tourisme, avec le plan Destination France, nous répondons présents pour soutenir nos professionnels et renforcer le leadership français dans ce secteur clé.

2021, c'est enfin une évolution record de la balance des revenus, qui passe de -0,3 Md€ à +10,9 Md€. C'est le dividende de l'esprit de conquête qui anime nos entreprises et leurs 50 000 filiales à l'étranger. Autant d'IDE dont les revenus contribuent à équilibrer notre balance courante.

L'heure reste à la mobilisation. Nous devons redoubler d'ambition et d'énergie pour créer les conditions d'un redressement pérenne et puissant de notre commerce extérieur, pour réaffirmer notre place dans la compétition économique mondiale, au service de nos emplois et de nos territoires.

Les chiffres clés du commerce extérieur en 2021 La France est le 135 900 6ème exportateur Entreprises françaises mondial exportatrices de biens et services Exportations de biens Importations de biens 500,9 Md€ 585,6 Md€ (+17,0 % par rapport à 2020) (+18,8 % par rapport à 2020) Déficit commercial en biens : 84,7 Md€ Déficit hors énergie et matériel militaire: 64,8 Md€ (64,7 Md€ en 2020) Principaux fournisseurs **Principaux clients** Allemagne: 68,6 Md€ Allemagne: 81,4 Md€ **Italie:** 39,1 Md€ **Chine**: 63,8 Md€ Belgique: 37,2 Md€ **Italie**: 46,3 Md€ UE-27 = 54,3 % des Espagne: 36,4 Md€ Belgique: 45,6 Md€ exportations françaises Principaux excédents sectoriels Principaux déficits sectoriels Aéronautique et spatial: 19,7 Md€ Energie: 43,1 Md€ Chimie, parfums, cosmétiques : 15,2 Md€ Biens d'équipement : 39,6 Md€ Agroalimentaire: 8,0 Md€ Automobile: 18,0 Md€ Pharmaceutique: 2,6 Md€ Textile, habillement: 8,6 Md€ Déficit courant Exportations de services : 257,1 Md€ (+15,3 %) (biens, services, négoce, revenus dont revenus d'IDE) Importations de services : 220,9 Md€ (+7,0 %) **23,2 Md€** (0,9 % du PIB)

Excédent commercial en services : 36,2 Md€

PARTIE 1: UN NET REDRESSEMENT DE NOS ECHANGES COMMERCIAUX EN 2021

I. Échanges de biens et services

- 1. Échanges commerciaux de biens: principales évolutions observées en 2021
- Après une année 2020 hors normes, les échanges de biens se redressent en 2021, avec une forte hausse des exportations (+17,0 %) qui rattrapent quasiment leur niveau pré-crise et une croissance légèrement plus prononcée des importations (+18,8 %), qui dépassent leur niveau de 2019.
- Après avoir atteint en 2020 son niveau le plus faible depuis 17 ans (25,2 Md€), la facture énergétique rebondit fortement en 2021 et atteint 43,1 Md€, pour quasiment retrouver son niveau de 2019 (44,5 Md€). Ce rebond explique l'essentiel de la détérioration du solde des biens en 2021.

Un rattrapage des exportations, qui retrouvent un niveau proche de celui d'avant crise

Après une chute en 2020 comparable à celle de 2009, les exportations de biens connaissent une forte progression de 17,0 % (+72,7 Md€) par rapport à leur niveau de 2020, à 500,9 Md€. La quasitotalité des secteurs voient leurs exportations augmenter, hormis le secteur pharmaceutique qui se stabilise à 35,3 Md€ après avoir légèrement augmenté en 2020.

Les exportations de biens rattrapent ainsi quasiment leur niveau d'avant-crise (99 % du niveau de 2019). Dès la fin du 1^{er} semestre 2021, les exportations de biens avaient déjà quasiment rattrapé leur niveau de 2019 (93 % du niveau du 1^{er} semestre 2019) et dépassent leur niveau pré-crise au 2nd semestre 2021 (102 % du niveau du 2nd semestre 2019).

Une reprise des importations plus marquée que celle des exportations

Les importations de biens augmentent également en 2021 et de manière légèrement plus prononcée que les exportations : à 585,6 Md€, les importations augmentent de 92,7 Md€ par rapport à l'an dernier, soit une hausse de 18,8 %. Les importations de biens dépassent ainsi leur niveau d'avant-crise (103 % du niveau de 2019). L'accroissement des importations est avant tout imputable à la hausse des prix des importations énergétiques.

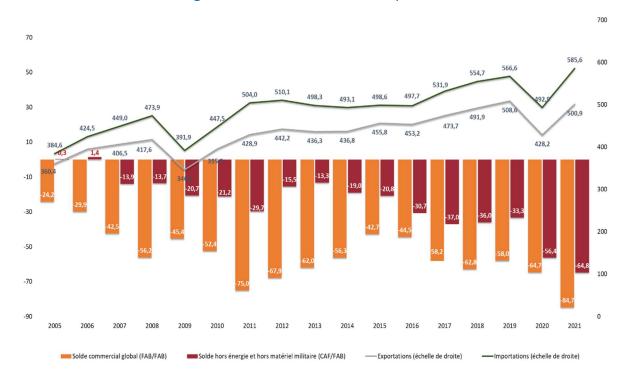
Le solde commercial des biens se dégrade nettement en 2021, en lien avec la très forte hausse de la facture énergétique

Tandis que le solde commercial s'était amélioré en 2019, il s'est dégradé en 2020 et en 2021 (dégradation de 20,0 Md€ en 2021 pour s'établir à -84,7 Md€). Cette dernière dégradation s'explique surtout par le rebond de 17,9 Md€ de la facture énergétique, après avoir atteint en 2020 son niveau le plus faible depuis 17 ans. Le solde des biens, hors énergie et matériel militaire,

se détériore de 8,4 Md€ pour s'établir à -64,8 Md€, sous l'effet d'une détérioration du solde des biens d'investissement (-5,5 Md€) et des biens intermédiaires (-7,9 Md€), en lien avec

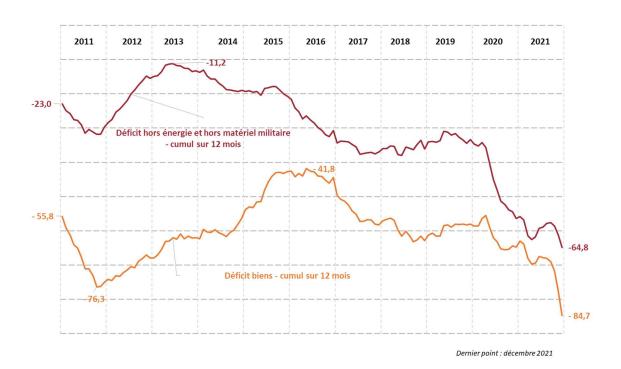
la reprise de l'activité industrielle, tandis que le solde des biens de consommation se redresse (+4,8 Md€) au titre de la baisse des importations de masques.

Graphique n°1: échanges de biens (exportations, importations, déficit commercial total et déficit « hors énergie et matériel militaire ») depuis 2005 - en valeur (Md€)



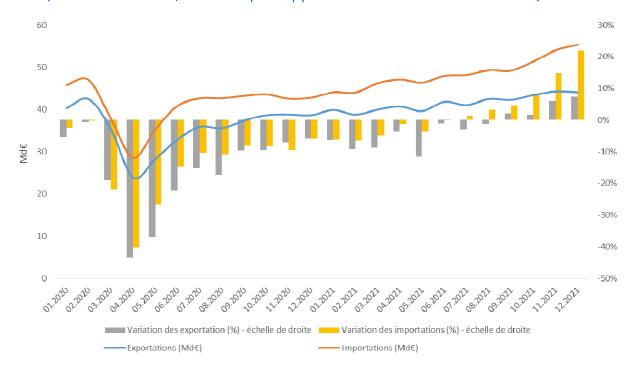
Source: Douanes

Graphique n°2 : déficit cumulé sur les derniers 12 mois - évolution mensuelle depuis 2011 (en Md€ - données brutes)



Source: Douanes, calculs DG Trésor

Graphique n°3: évolution mensuelle et dynamique de rattrapage des échanges de biens (montants en Md€, variation par rapport au même mois de 2019 en %)



Source: Douanes (données cvs-cjo)

2. Échanges commerciaux de biens : analyse sectorielle

- L'aéronautique est le secteur présentant la plus faible dynamique de rattrapage en 2021 avec des exportations en baisse de 42,5 % par rapport à 2019.
- Certains secteurs tels que l'automobile ont connu une bonne reprise sans toutefois encore retrouver leur niveau pré-crise.
- La majorité des exportations des autres secteurs retrouvent voire dépassent leur niveau d'avant-crise, en particulier la chimie, le textile, l'agroalimentaire et la pharmacie qui avaient été relativement épargnés par la crise.
- L'importation de biens Covid diminue fortement en 2021.
- La facture énergétique revient quasiment à son niveau pré-crise.

Les exportations aéronautiques et spatiales connaissent de loin la dynamique de rattrapage la plus faible

En raison des difficultés persistantes du transport aérien de personnes et du manque de visibilité à moyen-terme, les exportations atteignent aéronautiques seulement 36,7 Md€ en 2021, un niveau seulement légèrement supérieur à celui de 2020 (34,8 Md€), et en baisse de 42,5 % par rapport à 2019. Par rapport à 2020, les livraisons d'avions et véhicules spatiaux connaissent une hausse de 6,9 % tandis que les exportations d'équipements aéronautiques et spatiaux (turboréacteurs et autres parties des véhicules aériens et spatiaux) stagnent (+0,3%). Les importations s'élèvent

17,0 Md€, en diminution de 7,9 % par rapport à 2020, et à 51 % de leur niveau pré crise. L'excédent sectoriel s'établit ainsi à 19,7 Md€, en amélioration de 3,4 Md€ par rapport à 2020, mais demeure inférieur de 11,1 Md€ (-36,1 %) à son niveau de 2019 (30,8 Md€).

Le poids du secteur dans les exportations françaises tombe à 7,5 % (après 12,9 % en 2019), plus en retrait encore qu'en 2020 (8,3 %) du fait de la forte progression des exportations dans les autres secteurs.

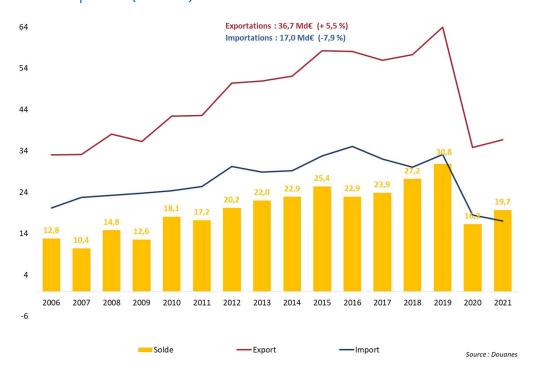
Au niveau géographique, les exportations aéronautiques et spatiales demeurent principalement à destination de l'Europe, l'Asie et l'Amérique. En 2021, les exportations diminuent vers toutes les régions du monde excepté vers l'Asie et le Proche et Moyen Orient. Après avoir connu la plus forte baisse en 2020, les exportations vers l'Asie progressent de 42,5 % mais sont encore à seulement 57 % de leur niveau pré-crise. Le poids de l'Asie dans les exportations aéronautiques françaises passe ainsi de 22,6 % en 2020 à 31 % en 2021.

Certains secteurs tels que l'automobile ont connu une bonne reprise sans toutefois encore retrouver leur niveau pré-crise

Les échanges du secteur automobile ont connu une forte reprise en 2021 mais demeurent inférieurs à leur niveau prépandémie. Les exportations progressent de 9,6 % pour s'établir à 44,1 Md€, soit 89 % de leur niveau de 2019. Les importations progressent de 11,3 %, de manière plus marquée que les exportations, conduisant à une dégradation du solde, qui passe de -15,5 Md€ en 2020 à -18,0 Md€ en 2021. Le creusement du déficit dans le secteur automobile est en premier lieu imputable aux équipements automobiles dont le solde se dégrade, sous l'effet d'une croissance nettement plus marquée des importations

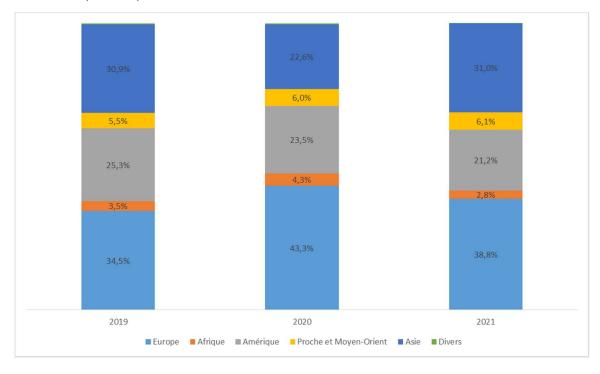
(+20,3 %) que des exportations (+6,3 %), alors que le solde des véhicules finis reste stable.

Graphique n°4: les exportations, importations et excédent du secteur aéronautique et spatial restent durablement déprimés (en Md€)



Source: Douanes

Graphique n°5: l'Europe reste la première région de destination des exportations du secteur aéronautique et spatial, devant l'Asie (répartition par destination des exportations françaises du secteur aéronautique et spatial)



Dans la majorité des autres secteurs, les exportations ont retrouvé voire dépassé leur niveau d'avant-crise, en particulier la chimie, le textile, ainsi que l'agroalimentaire et la pharmacie qui avaient été relativement épargnés par la crise

Le secteur des produits chimiques, parfums cosmétiques affiche meilleure la performance, les exportations progressant de 22,5 % (+12,2 Md€) par rapport à l'année précédente pour atteindre un montant de 66,2 Md€, supérieur au niveau pré-crise (111 % du niveau de 2019). Les importations progressent également de 24 % (+9,9 Md€), pour atteindre un montant de 51,0 Md€. Ceci conduit à une hausse de l'excédent sectoriel. attribuable aux échanges de parfums et cosmétiques, qui passe de 12,9 Md€ en 2020 à 15,2 Md€ en 2021. Le solde commercial dépasse ainsi son niveau exceptionnel atteint en 2019 (14,9 Md€).

La hausse des exportations de parfums et produits cosmétiques est particulièrement marquée vers l'Asie, notamment vers la Chine. En 2021, les exportations vers la Chine ont augmenté de 29,1 % conduisant à une amélioration du solde sectoriel bilatéral de 0,4 Md€ (+28,9 %). Cette hausse marquée des exportations, déjà constatée en 2020 (+20,4 %), s'explique en partie par la substitution d'achats effectués habituellement lors de voyages en France par des importations depuis la Chine.

Le secteur textile voit son déficit sectoriel inédit atteint en 2020 (-15,3 Md€, du fait des importations de masques) se résorber à -8,6 Md€ en 2021, sous l'effet d'une hausse des exportations de 22,2 % pour s'établir à 31,1 Md€ (soit 109 % du niveau de 2019), et d'une baisse des importations de 2,6 %, ce qui les ramène à 39,7 Md€. La hausse des importations d'articles d'habillement et de

cuirs (de respectivement 10,1 % et 12,6 %) ne parvient pas à compenser la baisse des importations de produits de l'industrie textile (-38,8 %), incluant les masques (voir ci-après).

agroalimentaire a vu Le secteur ses exportations progresser de 12,8 % par rapport à 2020, pour atteindre 70,0 Md€, portant également les exportations du secteur à un niveau supérieur à celui de 2019 (64,4 Md€). En parallèle les importations ne progressent que de 10,8 %, s'inscrivant à 62,0 Md€. Ceci permet au solde sectoriel de passer de 6,1 Md€ en 2020 à 8,0 Md€ en 2021 et ainsi de dépasser son niveau pré-crise (7,7 Md€ en 2019). Les performances du secteur sont notamment portées par les boissons qui voient leurs exportations augmenter de 24,7 %. En particulier, pour le secteur des vins et spiritueux, exportations progressent de 26,8 % (+33,3 % vers les États-Unis, dans un contexte de levée des droits de douanes additionnels de 25 % qui pesaient sur les exportations françaises de vins tranquilles et de spiritueux depuis 2020 dans le cadre du différend Airbustandis que les Boeing), importations n'augmentent que de 7,9 %, permettant une hausse de l'excédent, qui atteint 13,7 Md€ en 2021 après 10,4 Md€ en 2020.

Les échanges du secteur pharmaceutique augmentent également par rapport à 2020, avec une stabilisation des exportations à 35,3 Md€ et une augmentation des importations de 8,1%, pour atteindre un montant de 32,7 Md€ (en particulier sous l'effet de l'importation de vaccins anti-Covid). Ceci conduit à une dégradation du solde sectoriel (de -2,4 Md€), qui s'établit à 2,6 Md€ en 2021. Malgré la stagnation des exportations en 2021, ces dernières demeurent supérieures à leur niveau de 2019 (105 %) puisque le secteur pharmaceutique était le seul à avoir amélioré ses performances pendant la crise.

Les exportations de « produit de luxe » (ensemble composé des boissons, parfums et cosmétiques, cuirs et bagages, bijouterie-joaillerie et objets d'art) progressent de 22,9 % pour atteindre 59,1 Md€ et dépassent même légèrement leur niveau d'avant crise (105 % du niveau de 2019). Les importations augmentent plus modérément (+12,8 %, pour s'établir à 27 Md€), permettant une amélioration du solde sectoriel : l'excédent passe de 24,1 Md€ en 2020 à 32,1 Md€ en 2021.

Le secteur des biens d'équipements¹ connaît une progression marquée de ses exportations de 14,7 %, qui s'inscrivent à 92,5 Md€ et retrouvent ainsi leur niveau pré crise (92,1 Md€ en 2019). Les importations augmentent également de 16,2 %², atteignant 132,0 Md€. Ceci conduit à un creusement du déficit (de-6,6 Md€), qui atteint -39,6 Md€ en 2021. Le secteur des biens d'équipement redevient ainsi le deuxième contributeur au déficit commercial français (premier en 2020), passant derrière le secteur énergétique dont le déficit retrouve son niveau moyen historique.

L'importation de biens Covid diminue fortement en 2021

La lutte contre la pandémie et les soins aux malades ont généré un recours massif et exceptionnel à certains produits pharmaceutiques et chimiques (alcool, désinfectants, réactifs pour tests), appareils et matériel pour laboratoires (dont appareils respiratoires), vêtements et autres articles textiles (blouses chirurgicales, masques, draps). Les importations de ces biens³ ont été pratiquement multipliées par quatre au plus fort de la crise, passant de 3,1 Md€ en 2019 à 10,3 Md€ en 2020, avant de diminuer très fortement en 2021 et revenir à 5,1 Md€.

Parmi les postes les plus importants, les *importations* de masques (catégorie « textiles ») reviennent quasiment à leur niveau d'avant crise (0,9 Md€ contre 0,4 Md€ en 2019 et 5,9 Md€ en 2020). Cette chute des importations entre 2020 et 2021 s'explique par l'effet combiné d'une baisse de 65 % des quantités importées et de 88 % du prix des importés (valeur unitaire masques l'importation), dans υn contexte contraction de la demande mondiale pour ces produits. La baisse des achats de masques à l'étranger, principalement de Chine, a été surtout permise par le développement de nouvelles capacités production de importantes sur le territoire national, grâce à l'impulsion et au soutien financier du Gouvernement. La capacité de production nationale hebdomadaire est ainsi passée de moins de 4 millions de masques FFP2 et chirurgicaux avant la crise, à plus de 100 millions à partir de décembre 2020, soit une multiplication par 30.

Les importations de tests, l'un des postes les plus importants après les masques, diminuent également en 2021 pour atteindre 0,2 Md€ (contre 0,6 Md€ en 2020). Enfin, aux importations de 5,1 Md€ de biens Covid,

¹ Équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique.

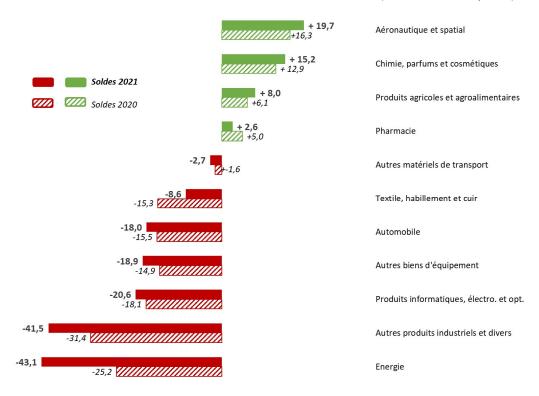
² La reprise des importations est légèrement moins marquée pour les produits informatiques, électroniques et optiques, en particulier ceux utilisés pour la lutte contre la Covid équipements

électromédicaux du fait d'une baisse de plus faible ampleur en 2020.

³ Voir annexe 6 pour la liste des « biens Covid » retenus.

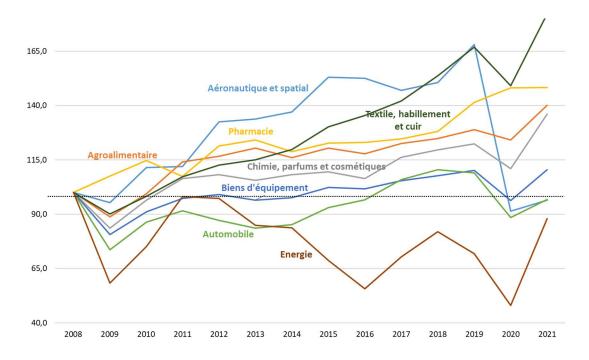
iennent s'ajouter les importations de vaccins Covid pour un montant de 2,4 Md€ en 2021⁴.	
 Ligne tarifaire non disponible avant 2021.	

Graphique n°6 : évolution des soldes sectoriels entre 2019 et 2021 (en Md€ - CAF/FAB)



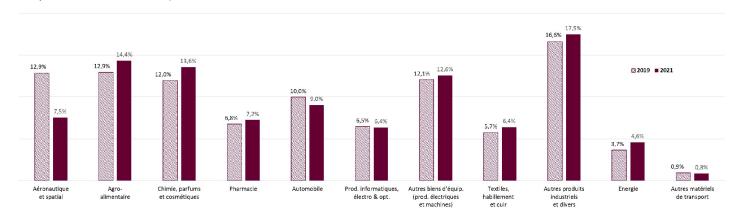
Source: Douanes

Graphique n°7: les exportations retrouvent voire dépassent leur niveau d'avant-crise dans la majorité des secteurs, en particulier la chimie, le textile, l'agroalimentaire et la pharmacie (base 100 en 2008)



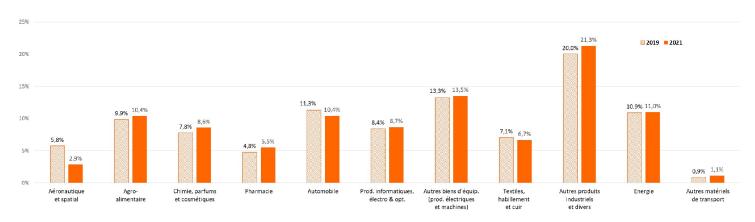
Source: Douanes, calculs DG Trésor

Graphique n°8 : répartition des exportations par grands secteurs en 2019 et 2021 (en % du total CAF/FAB hors militaire)



Source: Douanes

Graphique n°9 : répartition des importations par grands secteurs en 2019 et 2021 (en % du total CAF/FAB hors militaire)



La facture énergétique revient quasiment à son niveau pré-crise

La facture énergétique (différence entre les importations et les exportations de produits énergétiques⁵) atteint 43,1 Md€ en 2021. Il s'agit d'une hausse de 17,9 Md€ (+70,6 %) par rapport au niveau de 2020 (25,2 Md€). Elle demeure néanmoins encore légèrement inférieure à son niveau pré-crise (97 % du niveau de 2019).

Les importations connaissent une hausse de 28,1 Md€ et atteignent 65,4 Md€, soit une augmentation de +75,2 % par rapport à 2020 (103 % du niveau de 2019). Cette hausse concerne aussi bien (i) les hydrocarbures naturels, l'électricité et les déchets industriels (+93,0 %, pour s'établir à 41,5 Md€) que (ii) les produits pétroliers raffinés (+51,0 %, pour s'établir à 23,9 Md€).

La hausse du prix des produits énergétiques en 2021 (cf. Partie 2.I.3) est le principal contributeur à l'accroissement des importations énergétiques en valeur: au total, la hausse du prix des produits énergétiques contribuerait à hauteur de 86 % à la hausse des importations énergétiques, les 14 % restants étant imputables à la hausse du volume d'importation de matières premières énergétiques.

Les exportations énergétiques augmentent de façon légèrement plus prononcée (+83,0 %, pour atteindre 22,3 Md€) que les importations, en raison d'une hausse plus marquée des exportations d'hydrocarbures naturels, d'électricité et de déchets industriels (+104 %, pour atteindre 15,4 Md€). Pour leur part, les exportations de produits pétroliers augmentent de 48,6 % à 6,9 Md€.

Notre déficit énergétique est différencié selon les secteurs. Le solde énergétique est en effet principalement tributaire du pétrole brut et du gaz naturel, liquéfié ou gazeux (-29,7 Md€), ainsi que des produits raffinés (-17 Md€). La France est en revanche excédentaire pour les déchets industriels (+4,6 Md€) et le secteur électrique (+2,6 Md€) Le solde pour l'électricité s'est toutefois nettement dégradé fin 2021, au point de devenir déficitaire aux mois de novembre et décembre (respectivement -0,3 Md€ et -0,8 Md€, un déficit mensuel inédit), en lien avec l'arrêt de plusieurs réacteurs nucléaires et la hausse du prix de l'électricité.

industries extractives, électricité, déchets ») et C2 (« produits pétroliers raffinés et coke ») de la nomenclature agrégée (niveau A17).

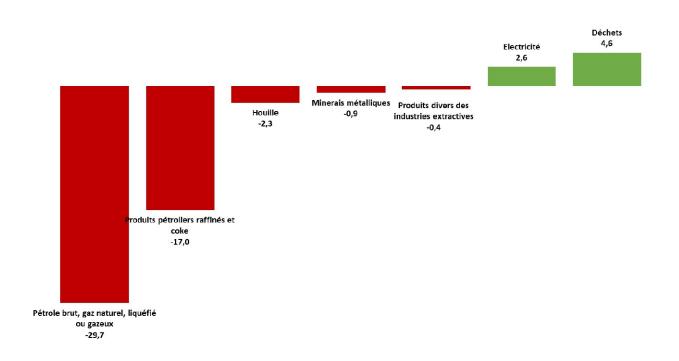
Les produits énergétiques sont entendus comme ceux regroupés dans les rubriques DE (« hydrocarbures naturels, autres produits des

Graphique n°10 : le prix du pétrole atteint en 2021 son niveau le plus élevé depuis 2018



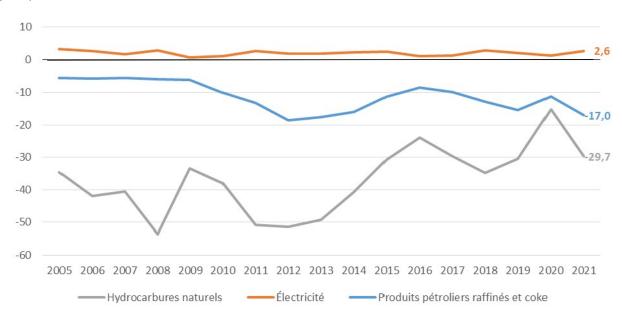
Source: Douanes

Graphique n°11 : le pétrole et le gaz bruts représentent l'essentiel du déficit énergétique (soldes sectoriels en 2021, Md€)



Source: Douanes

Graphique n°12 : le déficit en hydrocarbures naturels, et en particulier le déficit pétrolier, reste la principale composante de la facture (soldes sectoriels des principales composantes de la facture énergétique, Md€)



Source: Douanes

Note: en 2021, le déficit pétrolier brut – non représenté dans le graphique - s'élevait à 16,2 Md€ (ce qui correspond à 54 % du déficit en hydrocarbures naturels).

3. Échanges commerciaux de biens : analyse géographique

- La part des échanges⁶ réalisés avec l'UE-27 augmente en 2021 et s'inscrit à 54,2 %, confirmant le caractère résilient du marché unique. Les exportations vers l'UE-27 sont les seules à avoir retrouvé leur niveau de 2019.
- Après la chute de 2020, au-delà de l'UE-27, les échanges de biens ont rebondi avec l'ensemble des régions du monde en 2021, sans pour autant rattraper le niveau de 2019 dans la plupart des zones.
- Les importations depuis l'Asie, l'Afrique du Nord et l'Amérique du Sud ont toutefois dépassé leurs niveaux d'avant-crise du fait de la reprise de la demande en biens de consommation et en énergie, alors que la demande en biens médicaux se maintient à un niveau élevé.

En sortie de crise, l'Union européenne reste un espace de résilience pour les échanges français

En 2021, nos exportations vers l'UE-27 augmentent de +17,9 %, et atteignent 264,9 Md€, faisant de cette zone la seule pour laquelle les exportations ont dépassé leur niveau de 2019 (+2,8 %). La dynamique de reprise des exportations I'UE-27 celle vers dépasse des exportations vers les pays tiers

(+15,2 %). Cela est d'autant plus notable que les exportations vers l'Union européenne avaient déjà relativement mieux résisté en 2020 (-12,8 %) que vers les pays tiers (-19,3 %).

Les importations depuis l'UE-27 ont rebondi de +18,8 % en 2021, pour s'établir à 321,6 Md€, dépassant également leur niveau de 2019 (+6,2 %). Elles progressent à un rythme similaire que les importations depuis les pays tiers (+19,6 %). Néanmoins, les importations depuis l'UE-27 avaient seulement diminué de 10,6 % en 2020 contre 15,9 % depuis les pays tiers.

Ainsi, les échanges avec l'UE-27 ont dépassé leur niveau de 2019 tandis que les échanges avec les pays tiers conservent un léger retard à la fin de l'année 2021 (respectivement -7,0% pour les exportations et +0,6% pour les importations).

Cette meilleure performance échanges partenaires avec nos européens au cours de la crise entraîne donc un creusement du déficit vis-à-vis de l'UE-27, de 10,8 Md€, pour atteindre -56,7 Md€. Cette dégradation imputable principalement l'enregistrement comptable de certains flux énergétiques comme provenant de pays voisins, notamment de la Belgique. Cette performance permet surtout à l'UE-27 de consolider sa part dans les

RAPPORT ANNUEL DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE • Février 2022 • p. 20

⁶ Somme des exportations et des importations.

échanges de la France pour la deuxième année consécutive.

Part de l'UE-27 dans les échanges de la France				
	2019	2020	2021	
Exports	51,8%	53,8%	54,3%	
Imports	52,7%	54,2%	54,0%	

Source: Douanes

En particulier, les échanges avec la Belgique, les Pays-Bas et l'Italie ont particulièrement bien rebondi en sortie de crise. À l'inverse, les échanges avec l'Allemagne – notre premier partenaire commercial - ont connu une reprise plus nuancée: en 2021, les exportations ont augmenté de +12,8%, et s'élèvent à 68,6 Md€ et les importations de +13,3 %, pour s'établir à 81,4 Md€, entraînant une détérioration du déficit qui se dégrade de 1,8 Md€, pour atteindre -12,8 Md€ après une réduction de ce déficit de 4,1 Md€ en 2020 (cf. graphique n°13). En 2021, ni les exportations ni les importations n'ont retrouvé leur niveau d'avant-crise, à respectivement 98,1% et 95,7% de leur niveau de 2019. Cela est lié à des difficultés notamment persistantes de l'industrie aéronautique qui représentait 13,1% des exportations vers l'Allemagne en 2019 et 12,3 % des importations depuis l'Allemagne et qui sont encore aujourd'hui respectivement inférieures de 50,6 % et de 63,9 % % à leur niveau de 2019. La pénurie des semiconducteurs a également freiné la reprise des échanges avec l'Allemagne dans le secteur automobile, très dépendant de ces intrants. En 2019, les importations automobiles représentaient 16,5% des importations totales depuis l'Allemagne et sont en 2021 toujours inférieures de 14,6% à leur niveau de 2019. Les exportations automobiles vers l'Allemagne avaient connu une moindre baisse en 2020 (-1,0%) mais ont continué à baisser de 1,9% pour être en 2021 inférieures de 2,9% à leur niveau de 2019.

Au-delà de l'UE-27, le rebond des échanges de la France concerne l'ensemble de nos partenaires

En 2020, nos échanges avaient reculé avec l'ensemble des régions du monde dans un contexte de crise mondiale du commerce. En 2021, au-delà de l'UE-27, le rebond dans les échanges de biens s'observe avec l'ensemble de nos partenaires, sans pour autant rattraper le niveau pré-crise dans la plupart des zones.

Les échanges ont été particulièrement dynamiques avec l'Amérique du Sud (+25,3 %, pour atteindre 6,7 Md€ pour les exportations et +19,6%, atteindre 6,3 Md€ pour les importations). Contrairement aux importations, les exportations ne rattrapent pas la chute connue en 2019 et restent inférieures de 14,8 % à leur niveau de 2019.

Avec l'Asie, les exportations rebondissent nettement (+22,0 %, pour s'établir à 67,0 Md€) et retrouvent presque leur niveau de 2019 (-1,6%) tandis que les importations - moins affectées par la crise en 2020 du fait du positionnement stratégique de la Chine dans l'approvisionnement en biens nécessaires à la lutte contre la Covid-19 augmenté (+15,9 %, ont pour atteindre 114,0 Md€), contribuant à une légère dégradation dυ déficit commercial (-3,6 Md€, pour s'inscrire à 47,0 Md€). Les échanges avec la Chine en particulier ont été parmi les plus dynamiques en 2021: les exportations ont augmenté de 38,6 %, et atteignent 24,4 Md€ et les importations ont augmenté de 13,0 % (après avoir augmenté de 6,1 % en 2020), pour s'établir à 63,8 Md€. Cela entraîne une légère dégradation du déficit vis-à-vis de la Chine (-0,5 Md€, pour atteindre -39,4 Md€) et il reste au-dessus de son niveau d'avant-crise (-32,3 Md€ en 2019).

En Afrique, le rebond de 2021 s'observe surtout dans les importations (+33,7 %, pour s'établir à 25,6 Md€) tandis que les exportations augmentent légèrement (+5,5 %, pour atteindre 23,5 Md€). Cela contribue à une détérioration inédite dυ solde commercial vis-à-vis de l'Afrique (-5,2 Md€) pour atteindre un déficit de -2,1 Md€. Cette morosité exportations vers l'Afrique est liée à la faiblesse de la reprise vers l'Afrique du Nord (+3,2 %, pour atteindre 13,5 Md€) et vers l'Afrique sub-saharienne (+5,2 %, pour atteindre 7,1 Md€), que parvient pas à compenser le dynamisme des exportations vers l'Afrique australe (+19,0 %, pour s'établir à 2,9 Md€).

Avec l'Amérique du Nord⁷, les échanges progressent mais restent très en-deçà de leur niveau d'avant-crise: les exportations augmentent de 13,9 %, et atteignent 43,3 Md€ mais restent inférieures de 12,3 % à leur niveau de

2019. Les importations augmentent de 11,4%, et atteignent 40,5 Md€ mais restent également inférieures de 9,3% à leur niveau de 2019. L'excédent commercial vis-à-vis de l'Amérique du Nord se reconsolide après une chute historique en 2020, gagnant 1,1 Md€ pour atteindre +2,9 Md€.

Enfin, avec le Proche et le Moyen-Orient, le rebond des exportations (+7,2%, pour atteindre 11,8 Md€) ne leur permet pas de retrouver leur niveau de 2019 (-20,4%) tandis que le dynamisme des importations (+49,5 %, pour s'établir à 8,3 Md€) ne compense pas la chute - de plus de moitié connue en 2020. Au niveau des importations, la zone reste la plus en retard vis-à-vis de son niveau de 2019 (-30,3 %): malgré la reprise de l'activité mondiale et l'augmentation des prix de l'énergie, les *importations* d'hydrocarbures naturels et de pétroles raffinés restent inférieures de moitié en valeur à leur niveau de 2019 (-36,4 %)

Hors UE-27, les importations depuis l'Asie, l'Afrique du Nord et l'Amérique du Sud ont dépassé leurs niveaux d'avant-crise, en lien avec la reprise de la demande en biens de consommation et la montée des prix énergétiques

Hormis l'UE-27, l'Asie, l'Afrique du Nord et l'Amérique du Sud sont les seules régions depuis lesquelles les importations ont dépassé leur niveau d'avant-crise. En 2021, les importations depuis l'Asie ont augmenté de 15,9 % par rapport à 2020, en hausse de 10,7 %

⁷ ALENA: Canada, États-Unis, Mexique

par rapport à 2019. Les importations depuis l'Afrique du Nord de 40,0 %, en hausse de 6,2 % par rapport à 2019 tandis que les importations depuis l'Amérique du Sud ont augmenté de 19,6 % pour retrouver son niveau de 2019 (+2,8 %).

Asie, cette dynamique En des importations correspond à la reprise de la demande nationale en biens de consommation: entre 2019 et 2021, les d'ordinateurs *importations* équipements périphériques ont augmenté de 20,2 % (+1,4 Md€), les importations d'articles de sport, jeux et jouets et produits manufacturés divers de 28,3% (+0,9 Md€) ou encore de meubles et d'appareils ménagers de respectivement 41,8 % 26,8% (+0,8 Md€ chacun). À cette reprise de la demande s'ajoutent les importations de biens médicaux nécessaires à la lutte contre la Covid-19 dont la région est un fournisseurs: des principaux importations de produits pharmaceutiques ont augmenté de 44,9 % (+1,0 Md€) entre 2019 et 2021 et les importations d'instruments à usage médical de 27,0 % (+0,5 Md€). La hausse des importations depuis l'Asie se concentre principalement sur l'Asie du Nord (dont Chine) qui a vu ses importations augmenter de 15,8 %, soit une hausse de 11,3 Md€ entre 2019 et 2021, pour atteindre 83,0 Md€.

Depuis l'Afrique du Nord, le rattrapage des importations entre 2019 et 2021 est en partie lié à la reprise de la demande : les importations de voitures ont augmenté de 56,8 % (+0,7 Md€), les produits chimiques de base de 56,8 %

(+0,3 Md€) et les produits en plastique de 44,3 % (+0,1 Md€). Le rattrapage des importations est également lié à la hausse des importations de produits pétroliers raffinés, de 40,0 % (+0,3 Md€) en lien avec la reprise de l'activité économique et la hausse des prix des produits énergétiques.

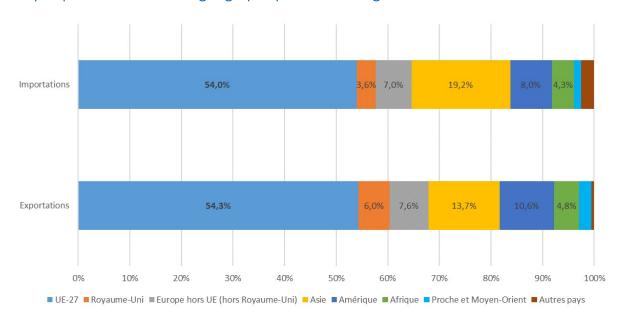
Enfin, la dynamique de rattrapage des importations depuis l'Amérique du Sud est liée à la bonne performance des importations agricoles et agroalimentaires et à celle des métaux et minerais métalliques. Notamment, les importations de produits de la culture et de l'élevage ont augmenté de 23,4 % (+0,2 Md€) et celles de minerais métalliques de 31,7 % (+0,2 Md€).

Graphique n°13 : évolution des échanges avec les principaux partenaires européens de la France entre 2019 et 2021 (Md€)

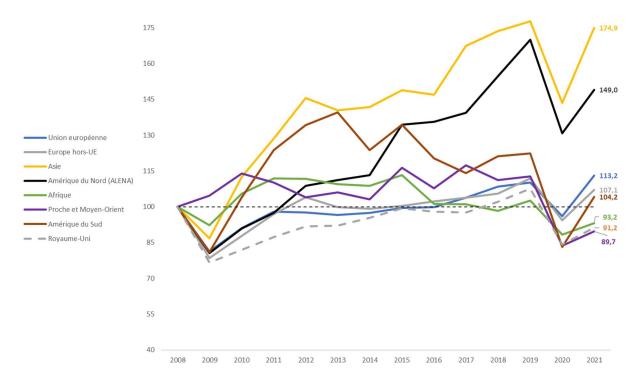


Source: Douanes

Graphique n°14 : structure géographique des échanges de la France en 2021

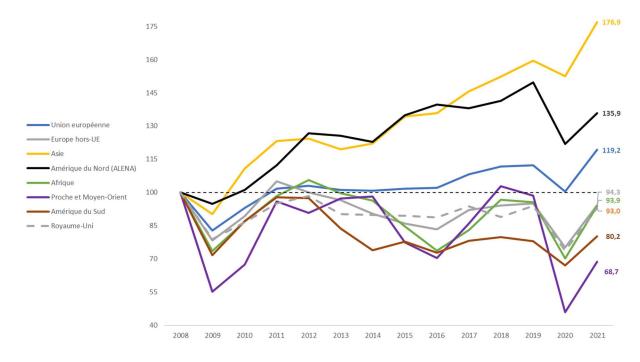


Graphique $n^{\circ}15$: évolution des exportations françaises par grandes régions du monde depuis 2008 (base 100 = 2008)

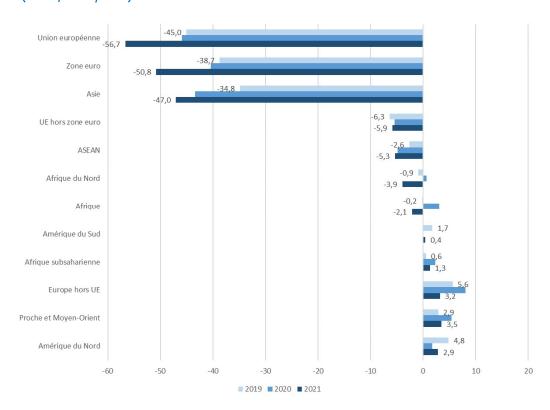


Source: Douanes

Graphique n°16: évolution des importations françaises par grande région du monde depuis 2008 (base 100 = 2008)

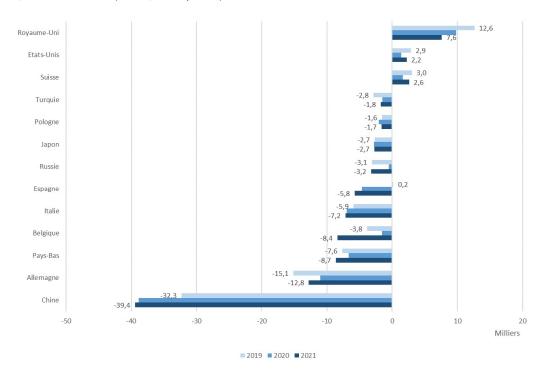


Graphique n°17 : évolution du solde des biens avec les grandes régions du monde, 2019 à 2021 (Md€, CAF/FAB)



Source: Douanes

Graphique n°18: évolution du solde des biens avec les principaux partenaires de la France, 2019 à 2021 (Md€, CAF/FAB)



Focus Brexit: les relations commerciales entre la France et le Royaume-Uni

Provisoirement appliqué depuis le 1^{er} janvier 2021, l'accord de commerce et de coopération entre l'UE et le Royaume-Uni (ACC) est définitivement entré en vigueur le 29 avril 2021. Sur le plan tarifaire, l'accord se caractérise principalement par l'absence de droits de douane et de quotas pour les marchandises, conditionnée au respect des règles d'origine, qui permettent de vérifier que seuls les produits ayant la « nationalité économique » britannique ou européenne bénéficient de l'ACC.

Les échanges commerciaux de biens entre le Royaume-Uni et le marché unique ont subi une très forte contraction au premier trimestre 2021, en particulier en janvier. Ainsi, en janvier 2021, les exportations britanniques de biens vers l'UE étaient inférieures de 44,6 % à leur niveau moyen de 2019 et les importations britanniques de biens depuis l'UE étaient inférieures de 27,3 % à leur niveau moyen de 2019. Le même recul s'observe pour les échanges commerciaux franco-britanniques en janvier 2021, avec une chute des exportations et des importations françaises en valeur de respectivement 27,9 % et 35,8 % par rapport à leur niveau moyen de 2019, selon les données douanières.

S'il est difficile de décomposer précisément les facteurs explicatifs, on peut identifier l'effet conjugué de l'intensification des contraintes sanitaires, des nouvelles conditions commerciales liées à la sortie du Royaume-Uni du marché intérieur, et du contrecoup des comportements de stockage fin 2020 en amont du Brexit. La baisse moins marquée des importations britanniques depuis l'UE peut s'expliquer par le fait que les contrôles douaniers ne se sont mis en place que progressivement outre-Manche et par la plus grande difficulté du Royaume-Uni à trouver des fournisseurs alternatifs au marché européen.

Les évolutions des échanges témoignent d'un rétablissement progressif des flux à partir de février 2021. Ainsi les exportations françaises vers le Royaume-Uni progressent de 22,3 % au quatrième trimestre 2021 par rapport au premier trimestre. En parallèle, les importations ont augmenté de 34,1 %. Ainsi en décembre 2021, les exportations françaises outre-Manche restent inférieures de 4,8 % par rapport à leur niveau moyen de 2019 tandis que les importations françaises depuis le Royaume-Uni progressent de 7,0 %, principalement justifiées par la hausse des importations et des prix des produits énergétiques (hydrocarbures et produits pétroliers raffinés) ainsi que de produits chimiques. Les données des mois à venir devraient mieux permettre de distinguer les effets conjoncturels, liés à la pandémie, à l'adaptation aux nouvelles règles post-Brexit et à l'inflation, des effets plus structurels, notamment le Brexit, qui affecteront à long terme les exportations.

Bien que les flux aient été perturbés et déformés au cours de l'année 2021, le Royaume-Uni devrait rester un important partenaire commercial de la France. En 2020, la France était le 5ème client du Royaume-Uni et se positionne également à la 5ème place de ses fournisseurs avec 5,6 % de parts de marché⁸. En 2020, l'excédent de la balance des biens de la France vis-à-vis du Royaume-Uni s'est réduit, s'établissant à 9,8 Md€, contre 12,6 Md€ en 2019. En 2021, le solde commercial français avec le Royaume-Uni devrait atteindre 7,6 Md€.

Par ailleurs, le commerce de biens franco-britannique reste caractérisé par des flux croisés de marchandises similaires. Les produits de la construction aéronautique et spatiale, les produits de la construction automobile, les produits pharmaceutiques, les machines et équipements d'usage général, ainsi que les parfums et produits cosmétiques figurent parmi les 10 premiers postes à l'exportation et l'importation.

Enfin, pris ensemble, le marché unique était encore de très loin en 2020 le premier fournisseur et le premier client du Royaume-Uni. La part des exportations vers l'UE s'est établie à 41,8 % du total des exportations, et la part des importations britanniques depuis l'UE a atteint 50,4 % du total des importations.⁹

Graphique n°19 : évolution mensuelle des échanges de marchandises entre la France et le Royaume-Uni (en milliards d'€)



Source: Douanes (données cvs-cjo)

_

⁸ HMTC, UK Overseas Trade in Goods Statistics, Summary of 2020 Trade in Goods

⁹ ONS, Pink Book 2021

4. Échanges de services¹⁰

- Après une chute inédite en 2020, les échanges de services ont connu un net rebond en 2021. L'excédent des services atteint un record historique, à +36,2 Md€.
- Ce record est dû essentiellement aux services de transports, en excédent pour la première fois depuis 2004, à +14,2 Md€, en lien avec la très forte augmentation des prix du fret maritime.
- Les exportations et importations de services n'ont toutefois pas encore rattrapé leur niveau d'avant-crise, notamment en raison de la lente reprise du secteur touristique, des difficultés du secteur assurantiel et de la forte baisse des échanges dans le secteur de la construction.

Les échanges de services ont connu un net rebond en sortie de crise, permettant à l'excédent des services d'atteindre un record historique

Après une chute historique en 2020 – de respectivement -15,8 % pour les exportations et -14,2 % pour les

importations— les échanges de services ont entamé leur rebond dès la deuxième moitié de l'année 2020. En 2021, les exportations ont augmenté de 15,3 %, et atteignent 257,1 Md€. Depuis le mois d'août 2021, elles ont même durablement dépassé leur niveau moyen de 2019. Dans le même temps, les importations ont augmenté de 7,0 % en 2021, pour s'établir à 220,9 Md€.

Cette dynamique a permis à l'excédent des services d'atteindre un niveau record, à +36,2 Md€, contre seulement +16,4 Md€ en 2020 (soit une hausse de 19,8 Md€) et +24,0 Md€ en 2019. Plus encore, l'excédent des services horsvoyages, qui représentait environ la moitié de l'excédent total en 2019, a été multiplié par près de 2,5 entre 2019 et 2021, passant de +12,4 Md€ à +30,3 Md€.

Cette performance est due essentiellement aux services de transports, en lien avec la hausse des prix du fret maritime, et aux services fournis aux entreprises

Le rebond est principalement attribuable à la surperformance des exportations de services de transports. Ces exportations ont augmenté de 55,1% entre 2020 et 2021, atteignant 59,2 Md€, soit 38,7% de plus que leur

qui pourront être sensiblement révisées dans les prochains mois en fonction des nouvelles informations communiquées par les entreprises. Il sera donc important de suivre de près la publication des prochains chiffres mensuels par la Banque de France, puis la publication du rapport annuel de la balance des paiements.

La collecte et le traitement de l'information relative aux échanges de services, assurés par la Banque de France, demandent plus de temps que pour les échanges de biens. Les chiffres des échanges de services présentés dans ce rapport sont provisoires; ils reposent, pour certaines catégories, sur des estimations

niveau de 2019. Cela s'explique notamment par la très forte hausse des prix du fret maritime dans le sillage de la crise, qui a bénéficié aux grands armateurs français. Cette évolution est liée aux goulets d'étranglement (cf. Partie 2.1.3) ayant perturbé le trafic mondial de porte-conteneurs: (i) rebond de la demande des pays occidentaux plus important qu'anticipé, (ii) baisse de l'offre de liaisons au printemps 2020. transporteurs maritimes se recentrant sur les liaisons principales et les navires de plus grande capacité et créant une sous-capacité au moment de la reprise, (iii) problèmes de gestion des flux dans les ports, du fait notamment des mesures sanitaires alors que les flux d'arrivée atteignent des niveaux record (iv) pénurie de conteneurs et disponibles, conséquence des trois premiers facteurs (problèmes de retour de conteneurs vers l'Asie), mais également d'une sous-estimation de la demande par les fabricants de conteneurs.

Entre le début de la crise et la fin de l'année 2021, les prix du fret maritime par container ont été multipliés par plus de 6¹¹, conduisant à un doublement (+105,0 %) des exportations de services de transports maritimes entre 2020 et 2021, qui atteignent 35,3 Md€. Les exportations de services de transports aériens ont également augmenté (+13,5 %, pour s'établir à 6,5 Md€),

malgré les difficultés du secteur. Les importations de services de transports ont également augmenté, mais dans une moindre proportion (de 10,1%, pour atteindre 45,0 Md€). Le solde des services de transports, déficitaire de -2,7 Md€ en 2020, a en conséquence augmenté de 16,9 Md€ pour être excédentaire de +14,2 Md€ en 2021. Le solde des services de transports maritimes, déjà excédentaire en 2020 (+5,4 Md€) a bondi, de 16,3 Md€ pour atteindre +21,7 Md€.

services fournis Les autres aux entreprises ont également vu leur excédent progresser pendant la crise, passant de +7,3 Md€ en 2020 à +10,8 Md€ en 2021 notamment grâce aux services techniques, liés aux commerces et autres services (+1,5 Md€, pour atteindre +7,2 Md€) et aux services professionnels et services de conseil en gestion (+1,2 Md€, pour atteindre +3,4 Md€).

Toutefois, certains secteurs d'importance subissent le contrecoup de la crise et leur reprise reste freinée

Si la majorité des secteurs d'échanges de services se sont rétablis ou ont, du moins, largement entamé leur rattrapage, d'autres secteurs semblent encore fortement pénalisés par les prolongements de la crise.

Malgré leur rebond, les services de voyages¹² restent inférieurs de plus d'un

résidents acquièrent sur le territoire français (à l'exclusion du transport international), y compris à l'occasion de

¹¹ Evolution du *Freightos Baltic Index* entre le 14 février 2020 et le 31 décembre 2021.

¹² Les exportations de voyages recouvrent les biens et services que les visiteurs non-

tiers à leur niveau d'avant-crise: en 2021, les exportations progressent de +22,7 % mais restent inférieures de 38,3 % à leur niveau de 2019, et les importations de +19,6 % mais restent également inférieures de 35,6 % à leur niveau de 2019. L'excédent, +5,9 Md€ en 2021, est inférieur de 49,1 % à son niveau de 2019 (+11,6 Md€). La situation des services de voyages s'est toutefois largement améliorée au cours de l'année: en janvier, les exportations représentaient 42,2 % de leur niveau du même mois de 2019, contre 85,7 % en décembre.

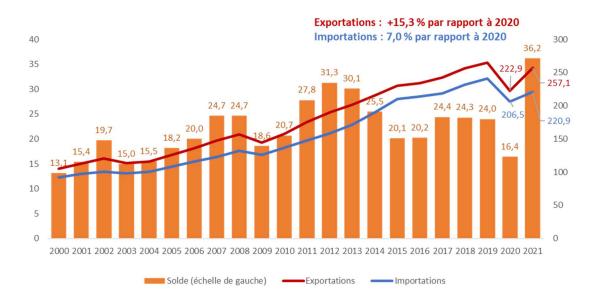
Les services de construction (bâtiments et travaux publics) ont également vu leurs échanges diminuer en 2021: les exportations ont diminué de 53,8 %, atteignant 1,0 Md€, et les importations de 4,9 %, atteignant 1,7 Md€, alors qu'elles avaient augmenté en 2020. Le solde se dégrade ainsi de 1,1 Md€ et devient déficitaire de façon inédite, à -0,7 Md€. Cela peut s'expliquer par les difficultés d'approvisionnements du secteur, plus marquées que chez nos principaux partenaires et contraignant ainsi l'offre des entreprises résidentes. En outre, les prolongations de la crise ont occasionné de nombreux reports de projets, notamment dans le secteur touristique qui est resté largement pénalisé par les mesures de restrictions en 2021.

Les exportations de services de d'assurance et pension ont également reculé pour la deuxième année consécutive: en 2021, elles diminuent de 20,4 %, pour s'établir à 7,4 Md€ tandis que les importations augmentent de 23,5 %, pour atteindre 12,4 Md€, contribuant à l'aggravation du déficit qui passe de -0,8 Md€ en 2020 à -5,0 Md€ en 2021.

déplacements à la journée (frontaliers, voyageurs en transit, etc.) et pour tous les motifs de visite (tourisme d'agrément, voyages d'affaires, travailleurs détachés, étudiants internationaux, patients recevant

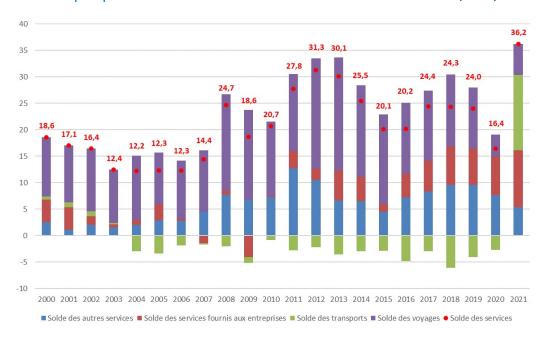
des soins médicaux, résidence secondaire, etc.). Symétriquement, les importations de voyages recouvrent les achats des résidents français lors de leurs séjours à l'étranger.

Graphique n°20 : évolution annuelle des échanges de services (Md€)



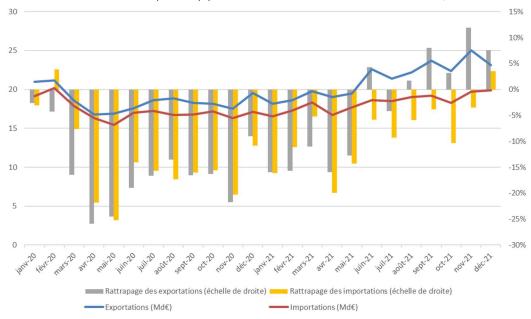
Source: Banque de France

Graphique n°21: évolution annuelle du solde des services (Md€)



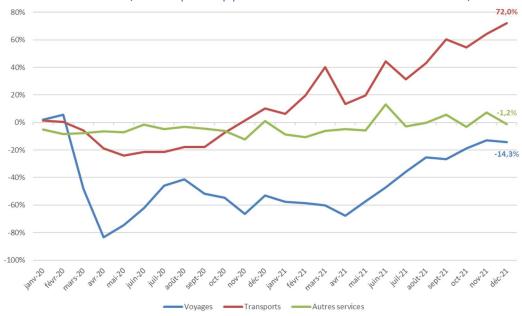
Source: Banque de France

Graphique n°22 : évolution mensuelle des échanges de services (montants en Md€ et en écarts par rapport au même mois de 2019 en %)



Source : Banque de France (données cvs-cjo)

Graphique n°23 : évolution mensuelle des exportations de services par secteur (écarts par rapport au même mois de 2019 en %)



Source : Banque de France (données cvs-cjo)

Solde courant et contribution des échanges extérieurs à la croissance

1. Solde courant¹³

- Le solde de la balance courante s'est nettement amélioré en 2021. Il passe de -43,7 Md€ en 2020 à -23,2 Md€ en 2021, retrouvant un niveau proche de l'équilibre.
- Cette amélioration de +20,5 Md€ de la balance courante s'explique par l'augmentation de +19,8 Md€ de l'excédent du solde des services, et par l'augmentation de +11,2 Md€ du solde des revenus, qui viennent plus que compenser la détérioration de -10,4 Md€ du solde des biens.
- La balance des revenus, qui s'était fortement dégradée en 2020, a enregistré un excédent de 10,9 Md€ en 2021.

Le solde des biens se dégrade de nouveau tandis que l'excédent des services a doublé par rapport à 2020

Le solde des biens (y compris négoce) s'est dégradé, passant d'un déficit de -59,9 Md€ en 2020 à un déficit de -70,3 Md€ en 2021. Le négoce international (activité d'achat et de revente de marchandises à des non-résidents, sans que celles-ci franchissent physiquement

L'excédent des services est passé de +16,4 Md€ en 2020 à +36,2 Md€ en 2021, principalement sous l'effet d'une amélioration des services de transport et de services aux entreprises (cf. supra).

Le solde des revenus primaires et secondaires retourne en territoire positif en 2021

Après avoir été déficitaire en 2020 (-0,3 Md€) pour la première fois depuis 2014, le solde des revenus a enregistré un excédent de 10,9 Md€ en 2021, plus conforme à son niveau de 2019. L'excédent de la balance des revenus primaires a augmenté (+50,6 Md€ après +43,3 Md€ en 2020) suite à un rebond des revenus des IDE. Le déficit de la balance des revenus secondaires s'est réduit (-39,7 Md€ après -43,6 Md€ en 2020).

Le déficit courant se résorbe et retrouve un niveau proche de l'équilibre

La balance courante enregistre un déficit de -23,2 Md€ en 2021, nettement inférieur au déficit observé en 2020 (-43,7 Md€). Elle

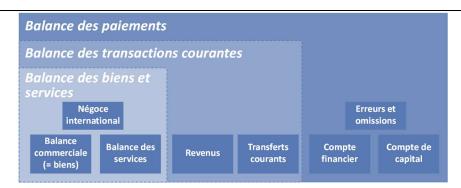
la frontière française¹⁴), non comptabilisé par les Douanes mais qui fait partie intégrante des exportations de biens au sens de la balance des paiements comme des comptes nationaux, enregistre un excédent de 8,2 Md€ en 2021, légèrement supérieur à celui de 2020 (6,5 Md€).

¹³ Données Banque de France. Le calcul du solde commercial en biens au sens de la Banque de France peut différer des chiffres des Douanes, du fait notamment de la prise en compte du soutage (combustible pour la propulsion des navires) et de l'avitaillement dans les chiffres de la Banque de France.

¹⁴ Le négoce international désigne (i) les achats de marchandises étrangères revendues à des non-résidents sans transiter par le territoire douanier français ainsi que (ii) les achats et ventes à des non-résidents de marchandises françaises ne quittant pas le territoire douanier français.

retrouve un niveau proche de l'équilibre, se rapprochant de sa moyenne d'avant-crise (-0,6 % du PIB en moyenne entre 2007 et 2019).

Définitions : balance commerciale, balance courante, balance des paiements



Rappel – définitions :

Balance commerciale (biens): exportations et importations de biens (données Douanes)

<u>Balance des biens et services</u>: exportations et importations de biens (données Douanes retraitées par la Banque de France) et de services (données Banque de France). La balance des biens et services inclut également le négoce international (activité d'achat et de vente de biens à des non-résidents, sans que ces biens franchissent la frontière française – données Banque de France).

<u>Balance des transactions courantes:</u> regroupe les échanges de biens et services, de revenus primaires¹⁵ (principalement des investissements et du travail) et les revenus secondaires ou transferts courants (transferts sans contrepartie: ex. aide au développement, transferts de fonds des migrants)

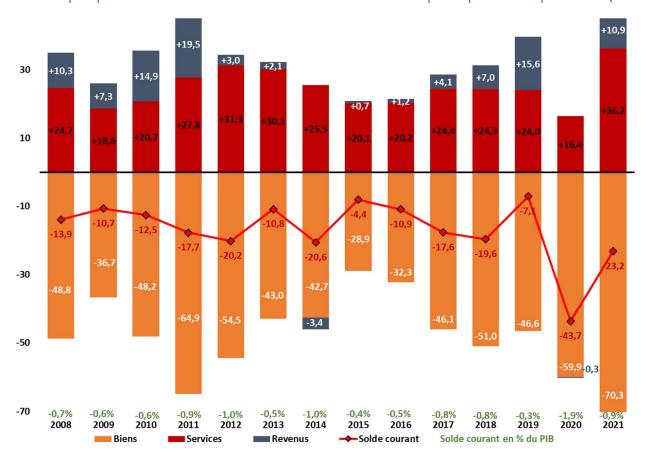
<u>Balance des paiements</u>: état statistique retraçant l'ensemble des flux d'actifs réels, financiers et monétaires entre les résidents d'une économie et les non-résidents.

Pour plus de détails, voir méthodologie de la balance des paiements et de la position extérieure de la France – Banque de France.

transferts courants (fourniture d'un bien, d'un service ou d'un actif sans la contrepartie d'un élément de valeur économique) entre résidents et non-résidents – ex : impôts courants sur le revenu, prestations et cotisations sociales, coopération internationale courante, transferts des travailleurs migrants.

¹⁵ Les revenus primaires représentent les flux qui reviennent aux agents économiques pour leur participation au processus de production (« rémunération des salariés »), pour la fourniture d'actifs financiers (« revenus d'investissements ») ou pour la location de ressources naturelles (« loyers »). Les revenus secondaires retracent les

Graphique n°24 : évolution du solde courant et de ses principales composantes (en Md€)



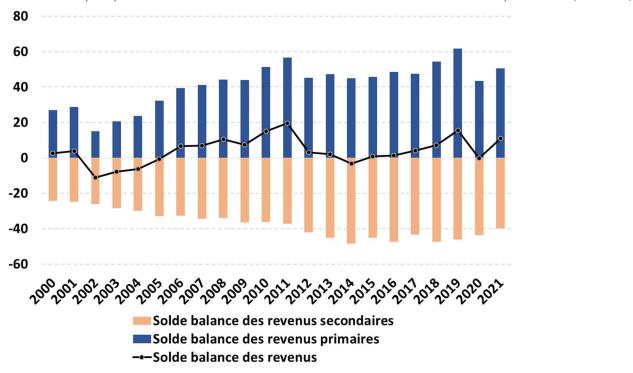
Source : Banque de France, Insee

Graphique n°25 : échanges de biens et services, y compris négoce international (en Md€)



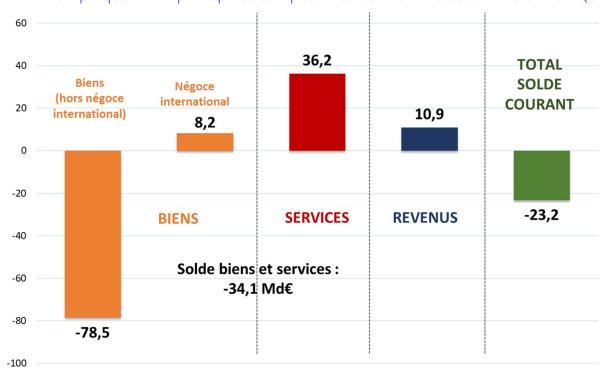
Source : Banque de France

Graphique n°26 : évolution du solde des revenus et de ses composantes (en Md€)



Source: Banque de France

Graphique n°27 : principales composantes de la balance courante en 2021 (en Md€)



Source: Banque de France

2. Une contribution du commerce extérieur à la croissance française positive en 2021

- Les exportations de biens et services en volume (évolution corrigée des variations de prix) rebondissent de +9,0 % sur l'ensemble de l'année 2021.
- La contribution du commerce extérieur à la croissance du PIB redevient ainsi positive en 2021: la contribution est de +0,2 point après -1,1 point en 2020.

La contribution du commerce extérieur à la croissance redevient positive en 2021

Les exportations de biens et services en volume (évolution corrigée variations de prix) rebondissent de +9,0 % sur l'ensemble de l'année 2021 selon la première estimation comptes nationaux pour le trimestre 2021 publiée par l'Insee le 28 janvier; elles avaient fortement baissé en 2020 (-16,1%), et seraient donc en 2021 inférieures de 8,5 % à leur niveau de 2019. Elles sont tirées principalement par la reprise des exports de biens manufacturés (+8,0 % après -15,4%, 8,6% en dessous du niveau de 2019), de services hors tourisme (+9,5% après -8,4%, +0,2% au-dessus du niveau de 2019), et des exports liées au tourisme international (+20,3 % après une chute de -48,8 %, 38,4 % en dessous du niveau de 2019).

16 La notion de « contribution du commerce extérieur à la croissance », souvent employée, est utile pour décomposer Les importations augmentent aussi nettement (+7,6%, après -12,2% en 2020, 5,5 % en dessous du niveau de 2019), à un rythme un peu inférieur à celui des exportations, qui avaient plus chuté en 2020. Les imports de produits manufacturés sont dynamiques (+9,6 % après -9,9%, 1,3% en dessous du niveau de 2019), en dépit des tensions d'approvisionnement qui ont pesé sur les échanges internationaux au 2nd semestre 2021. Les importations liées au tourisme, c'est-à-dire les dépenses à l'étranger des résidents français, ont rebondi (+16,1 %, après -46,9 %, inférieures de 38,3 % à leur niveau de 2019), grâce à l'assouplissement des restrictions sanitaires à l'étranger pendant une partie de l'année. Les imports de services hors tourisme augmentent légèrement (+0,2 % après -9,0 %, 8,8 % en dessous du niveau de 2019), performance nettement moins bonne que pour leurs exports.

En valeur, les exportations ont progressé de +15,5 % en 2021 (contre +9,0 % en volume) et les importations de +15,0 % (contre +7,6 % en volume). La progression du prix des importations (+6,8 %) a ainsi été plus marquée que celle du prix des exportations (+5,9 %). Cela reflète la très forte hausse des prix de l'énergie et des matières premières, qui représentent une plus grande part dans les importations que dans les exportations.

La contribution du commerce extérieur à la croissance du PIB¹⁶ redevient ainsi

l'évolution du PIB en somme de contributions des différents postes de la

positive en 2021 : elle est de +0,2 point après -1,1 point en 2020, traduisant une contribution positive de +2,5 pts pour les exports et négative de -2,3 pts pour les imports. La contribution des échanges de services est positive à hauteur de +0,7 pt, celle des échanges de biens négative pour -0,5 pt (cf. graphiques).

La reprise des exportations françaises s'explique par une dissipation partielle

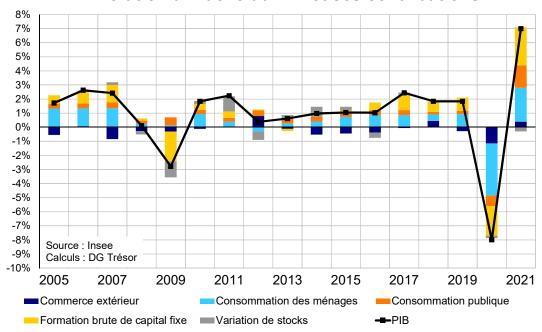
de l'effet de la crise sanitaire, en particulier dans les «autres produits industriels » (notamment la chimie), les biens d'équipement, et dans une moindre mesure les matériels transport et le tourisme; mais aussi par la croissance de certaines exportations au-delà de leur niveau d'avant-crise, comme les services de transport, et dans une moindre mesure les produits agro-alimentaires, l'énergie et les services financiers.

Graphique n°28: contributions à la croissance du PIB (en %)

demande finale. Comme les autres contributions, elle est en partie conventionnelle, et il faut l'interpréter avec prudence. Elle suppose implicitement que les exportations supplémentaires par rapport à l'an dernier ont fourni un débouché qui a permis d'accroître la production française d'autant; tandis que les importations excédentaires ont au contraire privé la production française de débouchés, et l'ont réduite d'autant. En réalité, les importations ne se substituent pas forcément à une production française;

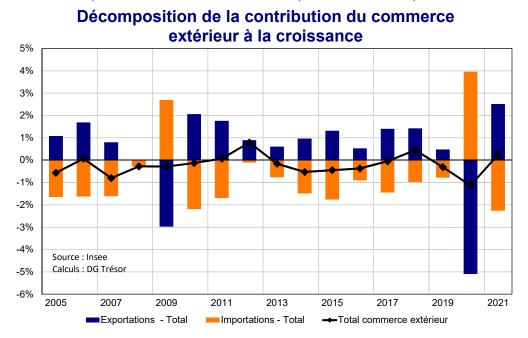
elles peuvent même être nécessaires à la de réalisation d'une partie cette production. Une autre lecture, plus économique, est présentée dans le Trésor-Eco « Une nouvelle lecture de la contribution du commerce extérieur à la croissance» (2006). Elle tient compte du contenu en importations de chacun des postes de la demande intérieure (consommation, investissement...), ce qui conduit à réviser à la hausse la contribution des exportations nettes à la croissance.

Evolution annuelle du PIB et ses contributions



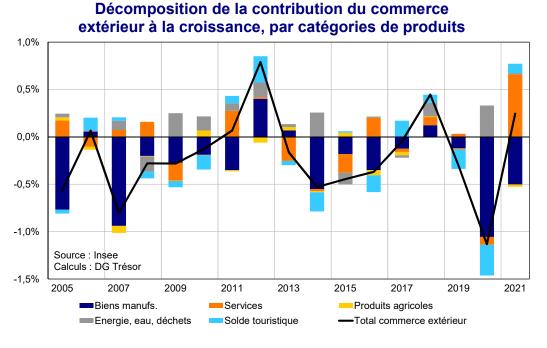
Source: Insee, calculs DG Trésor

Graphique n°29 : contribution du commerce extérieur à la croissance du PIB (en %), décomposée en contribution des exportations et importations



Source: Insee, calculs DG Trésor

Graphique n°30 : contribution du commerce extérieur à la croissance du PIB (en %), décomposée par types de produits



Source: Insee, calculs DG Trésor

III. Part de marché de la France dans le commerce mondial

1. Parts de marché

- Les parts de marché mondiales de la France ont baissé en 2020, à 2,8 % (après 3,0 % en 2019) sur le périmètre des biens et 3,4 % (après 3,5 %) sur celui des biens et services.
- La France reste le 6ème exportateur mondial de biens et services en 2020

La part de la France dans le commerce mondial en valeur, stable depuis 2012, a perdu du terrain pendant la crise

En 2019, les exportations françaises représentaient 3,0 % des exportations mondiales de biens et 3,5 % des exportations de biens et services. Ces parts de marché étaient stables depuis 2012, à l'instar des autres pays européens (cf. tableaux en annexe), et ce quel que soient l'indicateur choisi, les sources de données utilisées ou le champ retenu (biens / biens et services ; valeur / volume; part de marché relative).

Cette stabilité avant-crise contrastait avec la tendance baissière observée sur la période 1990-2012, durant laquelle la part de la France était passée de 6,4 % en 1990 à 3,5 % en 2012 (biens et services). Ce recul était dû

principalement à l'accroissement du poids des économies émergentes dans les échanges mondiaux. La Chine, entrée à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2001, avait vu ses parts à l'export augmenter fortement, jusqu'à devenir en 2009 1^{er} exportateur mondial de biens devant l'Allemagne. Cependant, recul des parts de marché des économies avancées avait également refléter, pour la plupart, l'évolution de leur compétitivité ou une spécialisation géographique plus ou moins porteuse. En France, dégradation de la compétitivité-prix et de la compétitivité hors-prix avait joué défavorablement dans les années 2000.

À l'inverse, à partir de 2012, le ralentissement de l'intégration des économies émergentes dans le commerce mondial, qui s'était notamment traduit par une stabilité des parts de marché de la Chine à partir de 2015 (hors crise Covid), avait favorisé la stabilité des parts de marché en France et dans les autres économies avancées.

Cette stabilisation des parts de marché françaises pouvait aussi s'expliquer par le redressement de sa compétitivitécoût, grâce aux mesures de baisse de coût du travail (crédit d'impôt compétitivité emploi pérennisé en allègement de cotisations sociales et Pacte de responsabilité et de solidarité) et par de bonnes performances sectorielles, notamment dans l'aéronautique dans les années pré-Covid.

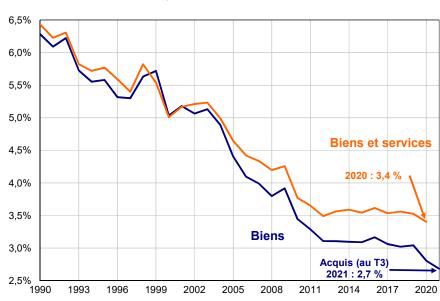
La plupart des pays avancés n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant-crise au 3ème trimestre 2021

En 2020, la mise en place de mesures sanitaires strictes a pesé sur les parts de marché de nombreux pays avancés. Concernant les exports de biens, la part de marché de la France est passée de 3,0 % en 2019 à 2,5 % au 3ème trimestre 2021. Les parts de marché ont aussi diminué par rapport à 2019 aux États-Unis (-0,9 pt), au Japon (-0,5 pt), en Allemagne (-0,8 pt) et au Royaume-Uni (-0,5 pt). Certains pays ont réussi à maintenir leurs parts de marché, c'est le

cas de l'Italie et de l'Espagne. Ces profiter pertes semblent principalement à la Chine qui a vu ses parts de marché passer de 13,3 % en 2019 à 15,9 % au 3^{ème} trimestre 2021, bénéficiant en 2020 d'une situation sanitaire moins dégradée et en 2021 des plans de relance occidentaux ainsi que des disruptions des capacités de production locales dans de nombreux pays (notamment asiatiques). Le risque sanitaire étant toujours présent, le recul est insuffisant pour évaluer les effets à long terme de la crise sur les exportations françaises.

Graphique n°31 : part de marché de la France (en % du commerce mondial, données en valeur)

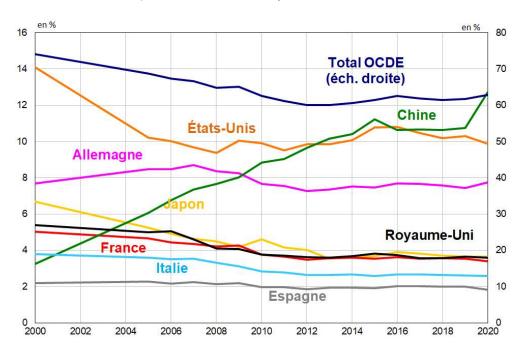
La part de la France dans les exportations mondiales en valeur, globalement stable depuis 2012 à 3,0 % sur les biens et à 3,5 % sur les biens et services, a enregistré des pertes en 2020.



Sources: FMI (biens) et OCDE (biens et services), calculs
DG Trésor

Graphique n°32 : principaux exportateurs mondiaux de biens et services (en % du commerce mondial, données en valeur)

Au cours des années 2000, la Chine a vu sa part de marché dans les exportations mondiales de biens et services en valeur progresser fortement, au détriment des économies avancées. Après une période de stabilisation, à partir du milieu des années 2010, la crise sanitaire a fait bondir les parts de marché de la Chine en 2020



Source: OCDE, calculs DG Trésor

Les données en volume, c'est-à-dire corrigées des variations de prix, font également état d'un recul des parts de marché de plusieurs pays avancés

L'interprétation de la part de marché en valeur est rendue délicate par les effets de valorisation. Les variations de la part de marché en valeur reflètent en effet non seulement la compétitivité intrinsèque d'un pays et l'orientation géographique de son commerce extérieur, mais aussi la variation des prix des marchandises échangées. Ainsi, sous l'hypothèse que les exportations soient libellées en monnaie nationale, lorsque la monnaie d'un pays se déprécie, sa part de marché en valeur

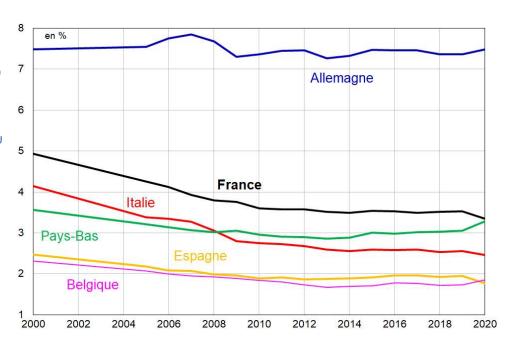
est mécaniquement réduite avant que les effets de compétitivité n'influent positivement sur les quantités exportées; une baisse des coûts de production d'un produit entraîne une baisse de la valeur exportée alors que le volume exporté est le même voire augmente sous l'effet du gain compétitivité-coût.

Il est donc nécessaire d'examiner aussi les évolutions en volume, qui ne sont pas affectées par la variation des prix des biens et services échangés et offrent une information complémentaire sur les évolutions des performances des différents pays de l'OCDE et sur la position de la France. En volume, la part de la France dans le commerce mondial de biens et services était, elle aussi, stable depuis 2012. Cependant, elle recule de 3,5 % en 2019 à 3,3 % en 2020

Elle recule également en Allemagne (7,5 % après 7,4 % en 2019), en Espagne (2,0 % après 1,8 %), aux États-Unis (10,0 % après 10,2 %), en Italie (2,5 % après 2,6 %) et au Royaume-Uni (3,8 % après 3,9 %). Elle reste stable au Japon (à 3,6 %).

Graphique n°33 : parts de marché dans les exportations de biens et services en volume, en % du commerce mondial

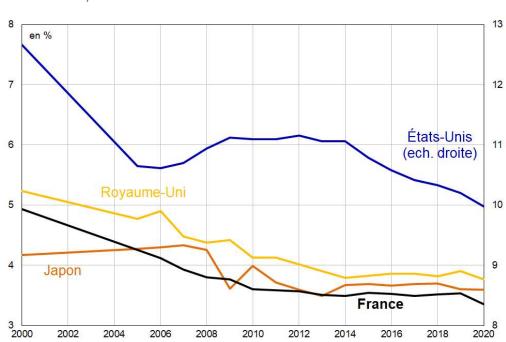
Une évolution contrastée en 2020 en zone euro avec l'Espagne, l'Italie et la France qui ont vu leurs parts de marché en volume baisser, tandis que l'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique ont vu les leurs augmenter.



Source: OCDE, calculs DG Trésor

Graphique n°34 : parts de marché dans les exportations de biens et services en volume, en % du commerce mondial

Les États-Unis et le Royaume-Uni ont également vu leurs parts de marché en volume diminuer, celle du Japon se maintient.



Source: OCDE, calculs DG Trésor

- 2. Approche géographique : analyse des parts de marché de la France par grandes régions du monde
- L'examen des parts de marché par zones géographiques permet d'identifier certaines dynamiques régionales.
- Les gains chinois de parts de marché depuis 2010 sont ainsi particulièrement marqués en Afrique mais limités en Europe.
- Le poids modeste des exportations vers l'Afrique dans les exportations françaises relativise les pertes de parts de marché de la France sur ce continent.

Les parts de marché de la France ont connu une baisse dans les différentes régions du monde¹⁷, notamment en Afrique où le déclin avait déjà été amorcé en 2018

Depuis 2010, les parts de marché des économies européennes (pour les biens, en valeur) étaient plutôt stables dans les différentes régions du monde, sauf en Afrique où elles diminuent au profit de la Chine. Alors que la France représentait 7,4 % des parts de marché en Afrique en 2010, elle ne représente plus que 5,3 % en 2021¹⁸. L'Espagne fait figure d'exception, ses parts de marché africaines étant en légère augmentation depuis 2010. De son côté, l'Allemagne s'est singularisée par des gains de parts de marché en Amérique du Nord, qui se sont stabilisées depuis 2015.

Les parts de marché des États-Unis sont stables en Europe, et en Asie pacifique et Océanie; elles diminuent en revanche en Amérique du Nord, (7,6 % en 2021 contre 8,8 % en 2010) et en Afrique (4,8 % en 2021 contre 6,3 % en 2010), mais augmentent en Amérique latine, de sorte que les États-Unis conservent une large avance sur la Chine dans cette région.

La Chine enregistre de forts gains de parts de marché dans toutes les régions, en particulier en Afrique où ils sont les plus marqués (10,5 % en 2010 et 17,1 % en 2021). La progression de la Chine est plus limitée en Europe (9,6 % en 2010 et 12,4 % en 2021). Enfin, en lien avec les tensions commerciales avec les États-Unis, elles ont fortement baissé en Amérique du Nord (20,1 % en 2017 contre 16,5 % en 2021).

¹⁷ On adopte ici la typologie du FMI pour diviser le monde en 5 « régions stratégiques » définies comme suit à partir des catégories de la DOTS :

^{1.} Europe

^{2.} Afrique

^{3.} Asie pacifique et Océanie: Asie en développement, Australie, Hong Kong,

Japon, Corée du Sud, Nouvelle-Zélande, Singapour, Taïwan

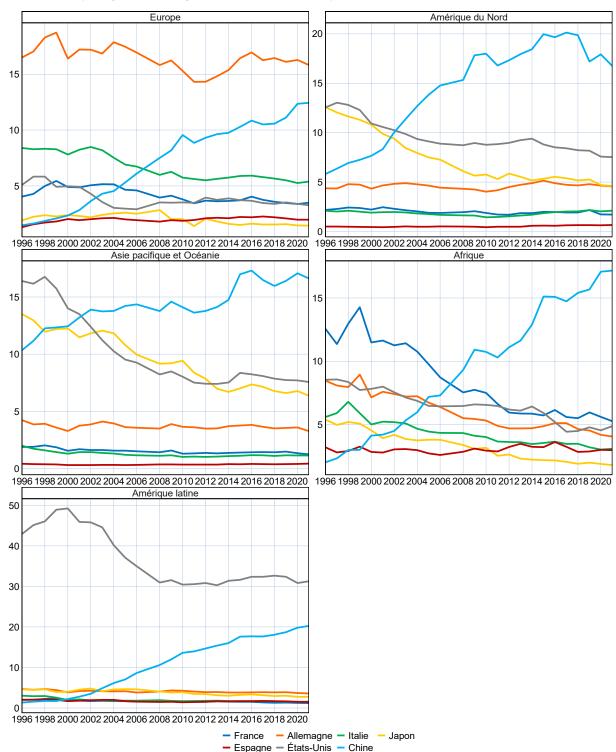
^{4.} Amérique du Nord : États-Unis et Canada

^{5.} Amérique latine : Hémisphère ouest et Cuba

¹⁸ Acquis au 3^{ème} trimestre 2021

Le Japon enregistre des pertes de parts de marché depuis 2010, en particulier en Amérique latine (3,9 % en 2010 contre 2,8 % en 2021) et en Asie pacifique et Océanie (9,4 % en 2010 contre 6,4 % en 2021).

Graphique n°35 : évolution des parts de marché des principaux pays (dont la France) par grandes régions du monde – Exportations de biens, en dollars courants



Sources : Fonds monétaire international (FMI), calculs DG Trésor. Exportations de biens exprimées en dollars ; dernière donnée disponible : sept. 2021

PARTIE 2: UN CONTEXTE INTERNATIONAL TOUJOURS TRES PERTURBE EN 2021

I. Le contexte international en 2021

- Une reprise forte malgré des tensions sur les approvisionnements
- Grâce à la reprise de l'activité mondiale la demande mondiale en biens et services adressée à la France s'est redressée (+8,4% en 2021 après -9,3% en 2020).
- Le rythme du commerce mondial est perturbé par les tensions sur les approvisionnements.

Après une forte baisse de la croissance en 2020, l'activité mondiale a retrouvé son niveau d'avant-crise selon le FMI¹⁹

Grâce au déploiement de la vaccination et aux mesures de soutien adoptées, l'activité mondiale a fortement rebondi en 2021 et atteindrait 5,9 %, ce qui permet à l'activité mondiale de dépasser son niveau d'avant-crise de 2,6 %. Cette très forte reprise, qui a été particulier portée par consommation de biens, a entraîné un déséquilibre entre l'offre demande, ce qui s'est traduit par des tensions sur les approvisionnements et a alimenté des pénuries de semiconducteurs ainsi que des pressions inflationnistes (cf. Focus ci-dessous). Ces

tensions, qui ont pesé sur le rythme de la reprise de l'activité dans certains secteurs, devraient se dissiper au fur et à mesure de la normalisation de la demande et de l'ajustement de l'offre. Enfin, la situation sanitaire reste un déterminant important pour l'activité, le déploiement de la campagne de vaccination et l'adaptation comportements ont permis de réduire l'impact de la pandémie sur l'économie, en rendant moins nécessaire les restrictions sanitaires les plus contraignantes.

Le rythme de la reprise est inégal entre les régions

L'activité a rebondi dans les économies avancées en 2021 après s'être contractée en 2020: +5,2 % après -6,5 % en zone euro et +5,7 % après -3,4 % aux États-Unis.

Les différences de rythme de reprise reflètent plusieurs éléments (ampleur du choc en 2020, différences de politique économique, spécialisation sectorielle). Au 4ème trimestre 2021, les États-Unis dépassent leur niveau d'activité d'avantcrise (+3,1%). L'activité en France dépasse aussi son niveau pré-crise (+0,9 %) tandis que l'Allemagne et l'Italie s'en (-1,5% -0,5% rapprochent et respectivement). L'Espagne est davantage

mondiales du FMI, publiées le 25 janvier 2022.

¹⁹ Les prévisions citées ici sont issues de la mise à jour des perspectives économiques

pénalisée (-4,0 %), notamment du fait de son exposition au secteur touristique et d'une consommation atone.

Après un repli de -2,1% en 2020, les économies émergentes ont connu un fort rebond en 2021 (+6,5%) dans un contexte d'assouplissement progressif des restrictions sanitaires, de hausse de la demande extérieure et de remontée des cours des matières premières. Cette reprise cependant est hétérogène: si certains pays (Brésil, Russie etc.) ont rapidement retrouvé leur niveau d'activité d'avant-crise, de nombreux pays continuent de souffrir de la situation sanitaire (notamment les pays dépendants du tourisme, tels que la Thaïlande, le Cambodge, la Tunisie ou encore les Caraïbes) et de moindres marges de manœuvre budgétaire qui brident les politiques de soutien.

La Chine a connu une croissance robuste en 2021 (+8,1%), portée notamment par le rattrapage progressif de la consommation. Une série de chocs (dégradation localisée de la situation sanitaire, rationnement de la fourniture d'électricité, difficultés de plusieurs promoteurs immobiliers) ont obéré l'activité au 2nd semestre. Toutefois, comme en 2020, le commerce extérieur a fortement soutenu l'activité.

Le commerce mondial a très rapidement retrouvé son niveau d'avant crise

Contrairement à ce que l'on observe après la crise de 2008, après laquelle le commerce mondial avait mis 2 ans à retrouver son niveau pré-crise, le mondial commerce s'est rétabli rapidement depuis le 2nd semestre 2020 et excède même sa tendance pré-crise : après avoir chuté en 2020, le commerce mondial en biens et services a fortement rebondi en 2021 (+9,1%), soutenu par le report de la demande vers les biens et plus spécifiquement les biens durables riches en échanges, et malgré la persistance des tensions sur le maritime et les difficultés d'approvisionnement. **Après** avoir atteint des niveaux record en octobre 2021, l'indice des directeurs d'achats portant sur les délais de livraison augmente légèrement, indiquant un ralentissement de l'allongement des délais en fin d'année 2021²⁰. Tandis que les nouvelles commandes à l'export ralentiraient également aussi bien en zone euro qu'au niveau mondial.

Le fort rebond de l'activité, notamment en zone euro a contribué à la dynamique des échanges commerciaux d'autant plus que la demande reste fortement orientée vers les biens durables. Ainsi, les échanges mondiaux de biens évoluent au mois de novembre 2021 à plus de 9 % au-dessus du niveau pré-crise selon le CPB.

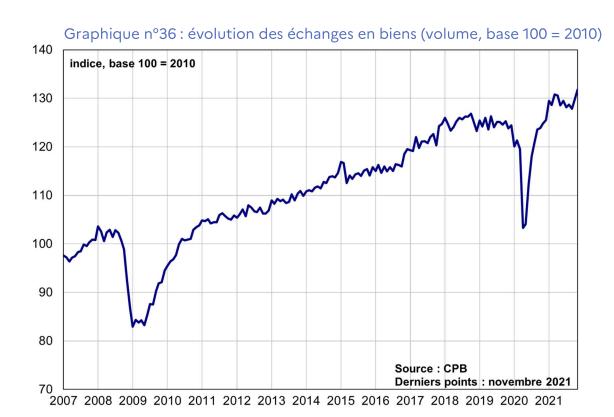
l'indice (37,8 en décembre contre 34,7 en octobre) qui demeurerait néanmoins sous le seuil d'expansion indique un ralentissement de la dégradation (ie. de l'allongement) des délais de livraison.

²⁰ Les Purchasing Managers' Index (PMI) sont des indices de diffusion indiquant une amélioration au-delà de 50, une détérioration en-deçà. Concernant les délais de livraison, une augmentation de

Hormis le tourisme, les échanges de service ont été résilients

Alors que le tourisme international reste particulièrement dégradé, les échanges des autres services ont été résilients grâce à l'adoption pendant la crise de nouvelles technologies qui ont facilité les échanges de services alors que la mobilité internationale était particulièrement contrainte.

La demande mondiale en biens et services adressée à la France s'est redressée à +8,4 % La demande mondiale en biens et services adressée à la France a été moins vigoureuse que la reprise du commerce mondial en biens (+9,3 %)²¹, traduisant la plus forte exposition des exportations françaises à certains pays européens qui ont été particulièrement affectés par la crise et où la reprise a été moins dynamique que dans les pays émergents par exemple.



Source: CPB

Perspectives économiques de l'OCDE de décembre 2021.

²¹ Le FMI ne fournissant pas d'estimation de la demande mondiale adressée à la France, le chiffre présenté ici est issu des

Focus: Taïwan au centre de l'échiquier mondial des semi-conducteurs

La pénurie de composants électroniques a rappelé le leadership des entreprises taïwanaises dans l'industrie des semi-conducteurs. Taïwan est ainsi devenu le point focal des stratégies mises en œuvre aux États-Unis, au Japon, en Chine et en Europe pour localiser sur leur territoire des capacités de production de cette industrie. En lançant une double alliance dans les semi-conducteurs et les données, l'Europe se positionne en partenaire potentiel de premier plan des acteurs taïwanais de cette industrie.

Taïwan devrait renforcer son rôle mondial de premier plan dans les semi-conducteurs en 2022

En 2021, Taïwan représente 65 % des capacités mondiales de fonderie des semiconducteurs dont 50 % pour Taiwan Semiconductor Manufacturing Co (TSMC). Cette part de marché atteint 92 % pour les systèmes les plus avancés (5nm). Taïwan est aussi le principal acteur mondial en matière de tests et d'encapsulation avec Advanced Semiconductor Engineering (ASE). Si les activités de conception sont encore dominées par les acteurs américains, MediaTek est devenu le leader mondial de la conception des puces pour téléphones mobiles en 2021 devant Qualcomm.

L'écosystème taïwanais de cette industrie repose en grande partie sur TSMC dont les investissements dans de nouvelles capacités de production se sont élevés à 30 Md\$ en 2021. Ces investissements vont notamment permettre de renforcer la production des puces de 5nm et de lancer celle de 3nm fin 2022. Le fondeur taïwanais prévoit d'investir 100 Md\$ de 2023 à 2025 pour produire notamment les puces de 2nm.

Taïwan est ainsi devenu un point focal des stratégies visant à développer des capacités de production de systèmes avancés de cette industrie (États-Unis, Japon, Chine, UE).

Afin de satisfaire l'exigence de confidentialité de ses donneurs d'ordre, principalement américains, TSMC a localisé à Taïwan 90 % de ses activités de production²². TSMC a ainsi pu optimiser ses coûts de production, développer des générations successives de semi-conducteurs et créer un écosystème très compétitif. En 2020, TSMC a décidé d'accélérer l'internationalisation de ses activités.

En mai 2020, TSMC a ainsi annoncé la construction d'une usine 5nm en Arizona (12 Md\$) dont la production devrait démarrer en 2024. Le fondeur taïwanais se rapproche ainsi de ses donneurs d'ordres américains (62 % de son chiffre d'affaires dont 25 % avec Apple) et de ses fournisseurs d'équipements (Lam Research, KLA,

²² Le reliquat se répartit entre la Chine (6%), Singapour (2%) et les États-Unis (2%).

Applied Materials,...). En 2021, TSMC a annoncé deux investissements au Japon dans un centre de R&D à Tsukuba, spécialisé dans l'encapsulation 3DIC²³, et dans un partenariat avec Sony Semiconductor Solutions Corp. pour la production de semiconducteurs de 22 et 28nm. En dépit des pressions américaines, TSMC a également annoncé, en 2021, le renforcement de la capacité de production de son usine chinoise à Nanjing (28nm) grâce à un investissement de 2,8 Md\$.

Les alliances lancées par l'UE, en juillet 2021²⁴, rappellent les ambitions de l'Europe pour se doter d'une industrie de systèmes avancés (2nm) et préserver sa souveraineté technologique sur le long-terme. Ces alliances dans le domaine des semi-conducteurs et des données pourraient potentiellement susciter l'intérêt de TSMC. Le groupe taïwanais a indiqué, en 2021, réfléchir à une possible implantation en Allemagne pour des technologies de production matures (supérieures à 10nm). Le fondeur taïwanais est, en effet, bien conscient des atouts de l'Europe qui est son premier fournisseur d'équipements EUV²⁵ (ASML), l'un de ses tout premiers partenaires de R&D (IMEC), son premier fournisseur de gaz industriels (Air Liquide) et qui dispose d'acteurs mondiaux dans cette industrie (STMicroelectronics, Infineon, NXP, Bosch, CEA-Leti, Soitec...).

²³ Nouvelle technologie 3D utilisée pour l'emballage des circuits intégrés (IC).

²⁴ Alliance for Processors and Semiconductor Technologies. European Alliance for Industrial Data, Edge and Cloud.

²⁵ Extreme Ultraviolet Lithography qui est la technologie qui permet de fabriquer les semiconducteurs les plus avancés à partir de 7nm et en dessous

- 2. Un contexte international marqué par l'apaisement des relations commerciales UE / États-Unis, malgré la persistance de tensions commerciales internationales
- Les principaux différends commerciaux qui grevaient les relations transatlantiques ont été résolus en 2021, offrant de nouvelles perspectives de coopération UE / États-Unis.
- La persistance des tensions commerciales internationales, notamment entre les États-Unis et la Chine, mais aussi entre l'UE et le Royaume-Uni ont toutefois constitué des enjeux significatifs pour l'UE et pour la France en 2021.

Une amélioration notable des relations commerciales UE / États-Unis matérialisée par la levée des droits additionnels imposés ces dernières années, et par le lancement du Conseil Commerce et Technologies

Après plusieurs années de tensions commerciales avec les États-Unis (notamment dans le cadre des contentieux sur l'aéronautique, celui relatif aux taxes sur les services numériques, et celui sur l'acier et l'aluminium en raison de l'application par les États-Unis de la section 232 du *Trade Expansion Act, 1962*), l'année 2021 a été marquée par la résolution des principaux différends commerciaux qui opposaient l'UE et les États-Unis.

Ainsi, le contentieux concernant aéronautique « Airbus-Boeing », accord politique a été trouvé le 15 juin 2021 entre la Commission et les États-Unis afin de suspendre pour 5 ans l'application réciproque de droits de douanes additionnels qui frappaient notamment les exportations françaises depuis 2019. Grâce à cet accord les États-Unis ont suspendu les droits de douanes additionnels de 25 % qui pesaient notamment sur 1,4 Md\$ d'exportations françaises de vins tranquilles et sur 180 M\$ de spiritueux. Ils ont également suspendu les droits de douanes additionnels de 15 % qui pesaient 1,9 Md\$ sur plus de d'exportations de produits aéronautiques. Cette période suspension de cinq ans devrait permettre aux parties de trouver une solution durable à ce contentieux, en adoptant de nouvelles disciplines sur le financement public de la construction d'avions civils.

Dans le contentieux relatif aux taxes sur les services numériques, l'accord trouvé en octobre 2021 par les pays de l'OCDE pour imposer une taxation minimale à 15 % sur les multinationales remplacera in fine les taxes nationales sur les services numériques dont la taxation française, privant de fondement les menaces américaines de sanctions tarifaires qui pesaient jusqu'alors sur un montant de 1,3 Md\$ d'exportations françaises. Le 21 octobre, la France s'est ainsi accordée avec les États-Unis sur la suspension par Washington menaces de sanctions tarifaires durant la période intérimaire précédant la mise en œuvre de l'accord de l'OCDE.

Sur les exportations européennes d'acier et d'aluminium, l'UE et les États-Unis sont parvenus à un accord le

31 octobre 2021 aux termes duquel les États-Unis ont levé les droits additionnels qui pénalisaient depuis 2018 nos exportations d'acier limite d'aluminium, dans de contingents annuels qui correspondent au volume historique des exportations européennes d'acier et d'aluminium vers les États-Unis. En contrepartie, l'UE a suspendu les contre-mesures qu'elle imposait, en réaction, sur certains produits américains. Par ailleurs, l'UE et les États-Unis se sont également engagés à lutter conjointement contre les surcapacités qui affectent les secteurs de l'acier et de l'aluminium au niveau mondial, et à favoriser le développement d'une production plus verte de l'acier et l'aluminium. À ce titre, et en particulier, l'UE et les États-Unis se sont mis d'accord pour lancer un travail conjoint visant à trouver dans un horizon de deux ans un « Global Arrangement on Sustainable Steel and Aluminium » ouvert au plus grand nombre.

Dans ce contexte, au 1er janvier 2022, l'ensemble des sanctions tarifaires qui pesaient sur les échanges bilatéraux transatlantiques ont donc été levées. Cet apaisement des tensions s'est révélé propice au rétablissement d'un dialogue constructif avec les États-Unis. Le 15 juin 2021, une nouvelle structure, le Conseil sur le Commerce et la Technologie (CCT) a ainsi été instaurée entre les États-Unis et l'Union européenne afin de permettre aux deux partenaires de renforcer leur relation commerciale bilatérale et de répondre de façon conjointe aux défis communs,

notamment la résilience des chaînes de valeur, la coordination des mesures de contrôle export, et la coordination des actions européenne et américaine en faveur de la promotion de règles de concurrence plus équitables au niveau pour lutter contre mondial, distorsives. pratiques Cette amélioration des relations commerciales transatlantiques s'inscrit par ailleurs dans un contexte de dégradation des relations commerciales entre l'UE et la Chine alors que du fait de sanctions croisées prises côté UE au nom des droits de l'homme, la ratification de l'accord global d'investissement UE / Chine qui avait été conclu en décembre 2020 est aujourd'hui suspendue.

La menace d'un découplage États-Unis / Chine

À l'égard de la Chine, l'administration Biden se distingue de l'administration Trump par sa volonté de mieux cibler les mesures en place pour limiter les effets négatifs sur l'économie américaine, ainsi que par l'accent mis sur l'importance de la collaboration avec les partenaires alliés.

Cependant, les mesures visant les intérêts chinois prises depuis 2017 par le Président républicain ont été maintenues. Ainsi en va-t-il des sanctions tarifaires (droits additionnels de +25 % imposés par les États-Unis sur 250 Md\$ et de +7,5 % sur 120 Md\$ d'importations chinoises au titre de la section 301 du *Trade Act*, 1974)²⁶. Ainsi en va-t-il également des mesures non tarifaires liées à la sécurité nationale,

maintenir le *statu quo* dans l'escalade tarifaire

²⁶ Par ailleurs l'administration actuelle a rappelé son attachement à l'accord de Phase 1 signé en janvier 2020 et qui visait à

qui pourraient conduire à υn découplage ciblé. Ces mesures non tarifaires ont notamment consisté à (i) élargir le champs des acteurs et biens considérés comme duaux par le Commerce Department of aux technologies émergentes et fondamentales avec la réforme législative Export control reform Act de 2018²⁷, (ii) renforcer le cadre du contrôle des investissements entrants afin d'assurer un contrôle accru des investissements chinois aux États-Unis (réforme législative Foreign Investment Risk Review Mordernization Act en 2018), (iii) inscrire un nombre croissant d'acteurs chinois sur l'Entity list²⁸ et (iv) resserrer la réglementation sur les cotations d'entreprises chinoises aux États-Unis²⁹, qui pourraient renforcer un découplage financier avec la Chine.

Dans le même temps, en miroir des mesures américaines, la Chine a adopté une multitude de législations, ellesmêmes à portée extraterritoriales (loi sur le contrôle des exportations en lien « sécurité avec la nationale », « unreliable entity list », mesures cybersécurité d'examen de qui

imposent aux plateformes disposant de données personnelles d'au moins 1 M d'utilisateurs de se plier, à partir du 15 février 2022, à une revue de sécurité avant de réaliser leur introduction en bourse hors de Chine etc.). Ces législations, à même de renforcer un découplage sectoriel, font peser un pour les risque entreprises européennes qui pourraient retrouver prises en tenailles entre les législations américaine et chinoise, plusieurs de ces législations revenant en effet à interdire de se conformer à des mesures américaines qui nuiraient à la Chine.

De manière globale, les mesures américaines et les contre-mesures adoptées par la Chine pèsent sur la prospérité mondiale: le FMI³⁰ estimait qu'elles conduisaient à une baisse du PIB mondial de l'ordre de 0,7 % en 2021.

Afin de répondre à cet état de fait caractérisé par : (i) la persistance et l'accroissement des pratiques distorsives de pays tiers , (ii) l'assertivité des États-Unis, qui sont par ailleurs très vigilants quant aux relations de leurs partenaires avec la Chine, et (iii) les

Technologies « émergentes et fondamentales » non encore précisément définies mais qui incluent l'intelligence artificielle, la robotique, les nanotechnologies, les biotechnologies, les semi-conducteurs etc.

²⁸ Les licences deviennent obligatoires pour exporter, réexporter ou transférer des biens couverts par les Exports Administrations Regulations pour ces acteurs.

²⁹ Côté législateur, le Holding Foreign Companies Accountable Act (HFCAA), adopté en décembre 2020 au Congrès, vise à exclure de la cote en 2024 les sociétés

non-américaines qui refuseraient donner accès à leurs audits comptables aux régulateurs américains. Ш cible particulièrement les entreprises chinoises (194 seraient concernées d'après PCAOB). Côté gouvernement, deux décrets présidentiels (executive orders) pris en 2020 et 2021 ont interdit l'investissement américain à destination d'entreprises chinoises soupçonnées de liens avec le complexe militaro-industriel chinois.

 ³⁰ International Monetary Fund. 2019. World
 Economic Outlook: Global Manufacturing
 Downturn, Rising Trade Barriers.
 Washington, DC, October

découplages potentiels dans certains secteurs comme les semi-conducteurs, l'UE a adopté une stratégie laissant place au dialogue avec la Chine, considérée comme « un partenaire de négociation, υn concurrent économique et, de façon croissante, un rival systémique», en renforçant la coordination avec les États-Unis notamment via le Conseil Commerce et Technologie, et en initiant un renforcement des instruments autonomes contribuant à l'autonomie stratégique ouverte de l'UE, en pleine conformité avec le droit international (règlement de réciprocité dans les marchés publics; réglementation européenne visant à remédier aux distorsions de concurrence causées au sein du marché intérieur par les subventions étrangères; instrument de protection contre les mesures coercitives afin d'être pleinement en mesure de répondre à des pressions de pays tiers). L'UE continue en parallèle soutenir activement renforcement des règles du commerce mondial et la réforme de l'Organisation mondiale du Commerce, afin de trouver une solution multilatérale aux tensions économiques.

La persistance des tensions entre l'UE et le Royaume-Uni

Malgré un aboutissement tardif des négociations, l'accord de commerce et de coopération (ACC) a pu s'appliquer à titre provisoire dès le 1er janvier 2021. Cela a permis d'éviter une forte dégradation de la relation commerciale avec le Royaume-Uni, qui en l'absence d'un accord immédiatement applicable aurait uniquement reposé sur les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Pour autant, certaines tensions entre Royaume-Uni, **l'UE** et le sources d'incertitude pour les opérateurs économiques, demeurent. En effet, les autorités britanniques ne contrôlent pas toutes les marchandises qui entrent en Irlande du Nord, comme elles s'y sont engagées dans le cadre du protocole irlandais, annexé à l'Accord de retrait. La bonne réalisation de ces contrôles, à partir des normes européennes, est pourtant nécessaire afin de ne pas rétablir une frontière physique sur l'ile d'Irlande d'une part, et pour protéger le marché unique de l'Union européenne d'autre part. En outre, le gouvernement britannique a menacé à plusieurs reprises d'activer l'article 16 du protocole irlandais, afin de suspendre tout ou partie protocole (par exemple en ce qui concerne les contrôles douaniers et les mesures sanitaires ou phytosanitaires), si l'Union européenne refuse de le renégocier.

De son côté, la Commission européenne a consulté les entreprises et citoyens nord-irlandais et proposé des solutions concrètes, afin de faciliter la mise en œuvre du protocole irlandais. Les discussions entre le Royaume-Uni et l'Union européenne sur le protocole irlandais devraient se poursuivre en 2022. Par ailleurs, la relation entre l'UE et le Royaume-Uni a aussi été affectée par la question de l'accès aux zones de pêche prévu par l'AAC, les autorités du Royaume-Uni, de Jersey et de Guernesey ayant tardé voire refusé d'accorder des licences de pêche définitives à certains navires français.

- La hausse des prix de l'énergie et les tensions d'approvisionnement soutiennent temporairement l'inflation
- La nette augmentation des prix de l'énergie combinée à d'importants effets de base s'est traduite par une hausse de l'inflation en 2021.
- Elle a été accentuée par l'apparition de goulets d'étranglement.

L'inflation a nettement progressé en 2021 dans le monde

L'inflation s'élevait à +3.4 % décembre en France (glissement annuel de l'IPCH), +5,0 % en moyenne en zone euro, +7,0 % aux États-Unis, +8,4 % en Russie, +10,1% au Brésil. Elle reste néanmoins relativement contenue en Chine (+1,5%) et dans la cible d'inflation (2 à 6%) en Inde (+5,6%). Cette dynamique s'explique principalement facteurs par des communs aux pays avancés temporaires, comme des effets de base, la hausse des prix de l'énergie et tensions sur les approvisionnements.

Le prix des matières premières a fortement augmenté

L'inflation étant mesurée en glissement annuel, d'importants effets de base contribuent à la hausse de l'inflation en 2021 car certains prix avaient fortement reculé en 2020 (notamment les prix de l'énergie mais aussi certains services comme les transports, en lien avec la mise en place des restrictions sanitaires). Ces effets de base, combinés à la hausse récente des prix de l'énergie (cf. encadré ci-dessous), expliquent en grande partie la hausse de l'inflation en 2021.

Les effets des prix de l'énergie sont toutefois d'ampleur variée selon les pays notamment en raison des différences dans leur mix énergétique, leur degré d'interconnexion ainsi que fonctionnement des marchés de détail³¹. Ainsi, en zone euro, les prix de l'énergie 50% de l'inflation expliquent décembre, avec des disparités entre pays (34% en Allemagne, 49% en France, 62% en Italie et 64% en Espagne). Aux États-Unis, l'inflation énergétique n'explique en revanche que 25% de l'inflation de décembre.

Les autres matières premières ont aussi évolué en forte hausse depuis le début de l'année. En décembre 2021, d'après le Dow Jones Goldman Sachs Commodity Index, le prix des métaux industriels a par exemple augmenté de +50 % par rapport à son niveau de décembre 2019. Les métaux précieux ont augmenté de 20 %, les principales céréales (blé, maïs, soja) de 50 %.

novembre 2021, et la <u>Note de conjoncture</u> de l'Insee (décembre 2021).

³¹ Cf. <u>ACER's Preliminary Assessment of Europe's high energy prices and the current wholesale electricity market design,</u>

La hausse des prix des matières premières entraîne des pressions inflationnistes importantes. En effet, elles provoquent une hausse des coûts de production et d'importation, que les entreprises finissent par transmettre dans une certaine mesure aux prix à la

consommation. Cette transmission des prix des matières premières d'abord aux prix de production puis aux prix à la consommation prend plusieurs mois, de sorte que les tensions observées fin 2021 devraient continuer à alimenter l'inflation en 2022.

Graphique n°37: inflation totale dans les pays avancés (glissement annuel, %)

Inflation totale dans les pays avancés - glissement annuel de l'IPCH pour la zone euro et de l'IPC pour le RoyaumeUni, le Japon et les Etats-Unis – 8% 7% 6% 4%

1%
0%
-1%
Sources: Eurostat, UK National Statistics, US Bureau of Labor Statistics, JP Statistics Bureau
-2%
janv.-19 juil.-19 janv.-20 juil.-20 janv.-21 juil.-21
France—Allemagne——Italie—Espagne——Zone euro——Royaume-Uni—Etats-Unis—Japon

Sources: Eurostat, UK National Statistics, US Bureau of Labor Statistics, JP Statistics

Bureau

Focus: hausse des prix de l'énergie

3%

2%

Depuis le début de l'année 2021, les prix du gaz sur le marché européen (TTF) ont été multipliés par plus de quatre : ils ont dépassé 90 €/MWh au début du mois de janvier 2022, contre environ 20 €/MWh en janvier 2021. Les prix à terme de l'électricité pour l'année 2022 ont quant à eux été multipliés par près de cinq au cours de l'année 2021 : ils ont atteint près de 250 €/MWh en moyenne sur le mois de décembre 2021, contre environ 50 €/MWh en moyenne sur le mois de janvier 2021. Les prix à terme de l'électricité pour l'année 2023 s'inscrivent également en forte hausse (cotations supérieures à 100 €/MWh entre décembre 2021 et début janvier 2022 soit une multiplication par plus de deux par rapport aux cotations observées en janvier 2021).

La hausse récente des prix des énergies est liée à plusieurs facteurs, d'ordres structurels et conjoncturels.

S'agissant du gaz, une demande soutenue dans un contexte de reprise explique pour partie la hausse observée sur les marchés. En Europe, plusieurs facteurs ont contribué à augmenter la demande de gaz au cours de l'année 2021 (hiver froid, rebond de la production industrielle, forte sollicitation des centrales électriques au gaz pour alimenter les climatiseurs en réponse à la vague de chaleur de l'été 2021), ce qui n'a pas permis la reconstitution complète des réserves européennes de gaz. Le rebond important de l'économie asiatique a également contribué à renforcer temporairement la demande internationale de gaz. En parallèle, des tensions sur l'offre de gaz ont été observées : les autorités russes ont donné la priorité au remplissage des stocks nationaux et n'ont pas libéré de volumes supplémentaires au-delà de leurs engagements de long-terme vis-à-vis de leurs clients européens, ce qui a contribué à réduire les exportations de gaz vers l'Europe. Dans le même temps, les capacités d'exports supplémentaires en provenance de l'Algérie ou de la Norvège sont limitées et les importations européennes de gaz naturel liquéfié ont également diminué³². Ces phénomènes s'ajoutent à une tendance de production européenne de gaz naturel décroissante, avec notamment l'arrêt progressif de l'exploitation du champ Groningue aux Pays-Bas. La combinaison d'une demande importante et d'un faible niveau d'offre a entraîné une augmentation significative des prix du gaz sur les marchés.

S'agissant de l'électricité, les prix de l'électricité sur le marché se fixent au niveau du coût marginal de la dernière capacité de production mobilisée pour répondre à la demande (c'est-à-dire l'unité marginale). En d'autres termes, les moyens de production (énergies renouvelables électriques, nucléaires, centrales à gaz à cycle combiné, etc.) sont démarrés par ordre croissant de leur coût marginal de production, jusqu'à satisfaire la demande. Ainsi, les installations marginales (les dernières capacités démarrées) correspondent principalement à des centrales de production thermiques fossiles (gaz, charbon ou fioul), dont le coût marginal dépend directement du prix des énergies fossiles et du carbone³³. Le marché de l'électricité étant intégré au niveau européen, le prix du marché de l'électricité peut s'établir au niveau du coût marginal de production en Europe si les interconnexions ne sont pas limitantes.

³² Concernant le gaz naturel liquéfié, les importations ont toutefois fortement augmenté fin 2021 et début 2022. L'existence en décembre de prix à terme sur les marchés européens supérieurs à ceux observés sur les marchés asiatiques a notamment favorisé la redirection de certaines cargaisons vers l'Europe.

³³ Les installations de production électriques sont soumises au système européen d'échange de quota d'émission carbone (SEQE).

Du fait de cette organisation des marchés de l'électricité, des augmentations des prix du gaz et du carbone exercent une pression à la hausse sur les prix de l'électricité:

- En Europe, les centrales électriques au gaz sont devenues des unités marginales de production et ont régulièrement fixé les prix sur le marché de l'électricité³⁴, en raison de la hausse de la demande d'électricité en lien avec la reprise de l'activité et la baisse de la production des énergies renouvelables due à la chaleur et à la faiblesse des vents pendant l'été. La hausse des prix du gaz a donc eu un impact direct à la hausse sur le prix de l'électricité;
- Le prix du quota carbone a poursuivi sa hausse au cours de l'année 2021 et dépasse, début janvier 2022, les 80 €/tCO₂. Le recours accru aux centrales de production électrique à charbon du fait du niveau élevé des prix du gaz a notamment contribué à renforcer la hausse du prix du quota carbone ces derniers mois.

Le prix du pétrole a fortement augmenté à partir de la mi-2020 et a atteint au début 2022 87 \$/b, un plus haut depuis le pic de 2014, lorsque le cours du pétrole avait dépassé 115 \$/b. Le pétrole est soutenu par la levée graduelle des incertitudes sanitaires, avec la progression de la vaccination, ainsi que par la stratégie prudente de l'OPEP+ face à la reprise de la demande plus dynamique qu'anticipé. La hausse du prix du gaz a en outre détourné une partie de la demande de gaz vers des produits pétroliers.

couverte par du gaz durant cette même période.

³⁴ Voir <u>rapport de l'ACER, 2021</u>. Par exemple, dans des pays comme l'Espagne, le Portugal, l'Italie ou l'Irlande, les prix de l'électricité ont été particulièrement élevés au printemps 2021 et près de 35 % de la demande électrique a été couverte par des centrales électriques à gaz en septembre. En moyenne dans les pays moins dépendants au gaz et où les interconnexions sont relativement plus développées, comme la France, près de 15 % de la demande électrique a été

La reprise différenciée de l'offre et la demande a entraîné des tensions sur les approvisionnements

L'offre n'ayant pu que partiellement s'ajuster à court terme, la forte reprise de la demande a créé des tensions sur les chaînes d'approvisionnement. Les pénuries de composants, la désorganisation du fret et les goulets d'étranglement en résultant constituent également des pressions à la hausse sur les prix de production et d'importation dans de nombreux secteurs.

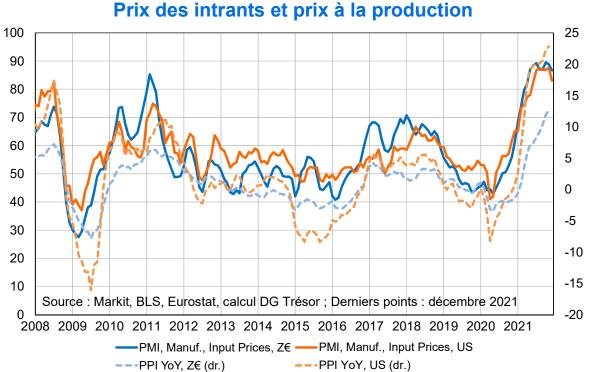
Malgré une légère baisse des prix du fret maritime, les goulets d'étranglement persistent.

Les coûts du fret ont fortement augmenté depuis la fin de l'année 2020 et restent élevés malgré un reflux des prix depuis octobre 2021. En effet, la mise en place de mesures sanitaires particulièrement strictes ainsi que la fermeture de certains ports en Chine ont aggravé les tensions sur le fret maritime en fin d'année.

Les indices PMI de prix des intrants et les indices de prix à la production ont également atteint des points hauts historiques (cf. graphique ci-dessous).

Ces pressions se diffusent aux prix à la consommation avec un délai et devraient ainsi contribuer à soutenir l'inflation en 2022.

Graphique n°38 : prix des intrants et prix à la production



Sources: Markit, BLS, Eurostat, calcul DG Trésor

Ces tensions sont particulièrement visibles sur l'industrie automobile

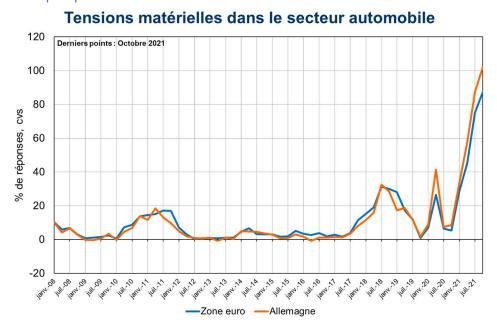
L'ampleur de ces tensions est variable selon les secteurs. L'industrie automobile a été particulièrement touchée par la pénurie de semiconducteurs, qui sont essentiels pour la fabrication des véhicules. constructeurs ont dû limiter leur production et allonger fortement les délais de livraisons. En Allemagne, les entreprises sondées par les enquêtes de conjoncture de la Commission européenne citent les difficultés matérielles comme principal facteur l'activité. limitant Ces tensions poussent les entreprises à anticiper des hausses de prix de vente dans les mois à venir.

À moyen terme, l'inflation devrait se normaliser

Le risque d'un emballement de l'inflation, notamment via une boucle prix-salaires apparaît limité en zone euro, alors que les pressions salariales paraissent plus élevées au Royaume-Uni et encore plus aux États-Unis.

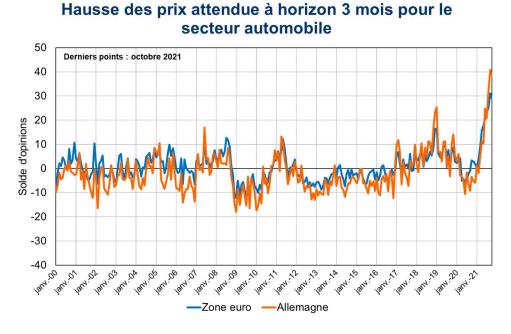
Les tensions sur le marché du travail en augmenté zone euro ont mais apparaissent pour le moment contenues. difficultés de Les exprimées recrutement par les entreprises de la zone euro se situent au-delà de leur niveau pré-crise au 3ème trimestre 2021, mais elles représentent pas le premier facteur limitant l'activité (à l'inverse des difficultés matérielles qui ont bondi l'industrie). À titre dans de comparaison, au Royaume-Uni, où le taux de vacance est au plus haut historique, les pénuries de main d'œuvre perturbent de nombreux secteurs de l'économie et entraînent déjà des hausses de salaires (chauffeurs routiers).

Graphique n°39 : tensions matérielles dans le secteur automobile



Source : enquêtes de conjoncture de la Commission européenne

Graphique n°40 : hausse des prix attendue à horizon 3 mois pour le secteur automobile



Source : enquêtes de conjoncture de la Commission européenne

- 4. Évolution du taux de change: une légère appréciation de l'euro en 2021
- Le taux de change effectif nominal³⁵ de l'euro est resté quasiment stable en 2021 (+0,7 % après +3,8 % en 2020).
- L'euro se situe ainsi, en décembre 2021, 3,9 % au-dessus de son niveau de février 2020.
- Cette évolution reflète le statut de monnaie refuge de l'euro pendant la crise, ainsi que la convergence des taux d'intérêt entre les États-Unis et la zone euro.
- Cette convergence des politiques monétaires durant la crise pourrait néanmoins laisser progressivement la place à un resserrement plus rapide de la politique monétaire américaine, dont l'anticipation par les marchés peut expliquer une forte dépréciation de l'euro face au dollar au 2nd semestre.

L'euro s'apprécie légèrement en 2021, après le rebond de 2020

Après avoir connu une tendance baissière entre la mi-2018 et le début 2020, le taux de change effectif nominal de l'euro s'est apprécié en 2020 et 2021, avec la crise de la Covid19 : sa valeur a augmenté de +0,7 % en 2021, après +3,8 % en 2020.

L'euro a principalement bénéficié de son statut de monnaie refuge, de l'important assouplissement monétaire aux États-Unis en réponse à la crise sanitaire ainsi que de la hausse de l'aversion générale au risque envers les marchés aux fondamentaux fragiles. Par exemple, la dépréciation de la livre turque face à l'euro, qui reflète la très forte augmentation de l'inflation en Turquie, contribue pour 0,4 pt à l'augmentation du taux de change effectif nominal de l'euro. De même, les incertitudes liées à la situation politique entre l'Ukraine et la Russie ont pesé sur la confiance des investisseurs, et la baisse du rouble face à l'euro contribue en 2021 de +0,3 pt à l'augmentation du taux de change effectif nominal de l'euro.

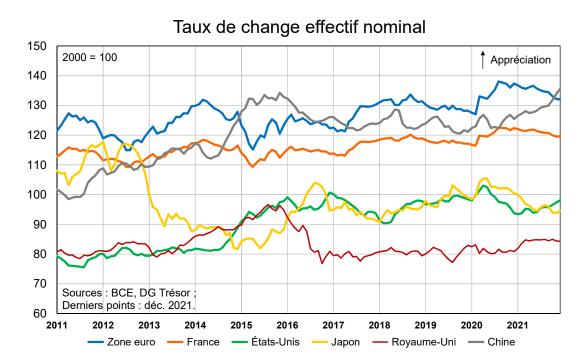
A contrario, l'euro s'est déprécié en 2021 face à la livre britannique. Après que l'euro s'est fortement apprécié en 2020 face à la livre, du fait des inquiétudes liées à un *Brexit* sans accord commercial, l'accord trouvé le 24 décembre 2020 encadrant la sortie du Royaume-Uni du marché unique et de l'union douanière a permis de lever les doutes. Au premier trimestre de 2021, la livre s'est ainsi appréciée face à l'euro: le taux de change euro-livre a chuté de -1,4 % en janvier, de -2,3 % en février, et de -1,6 % en mars. Au total, la

taux de change par les poids des échanges commerciaux.

³⁵ Le taux de change effectif nominal est le taux de change d'une zone monétaire, mesuré comme une somme pondérée des

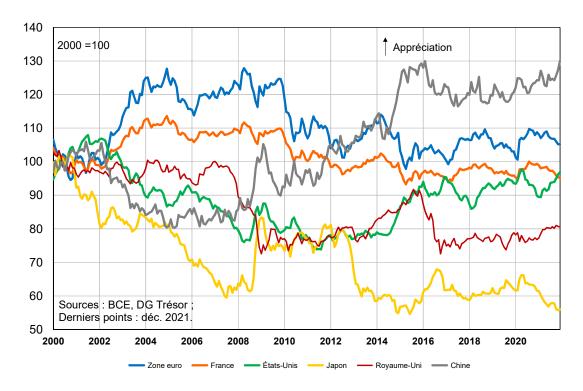
livre sterling contribue négativement, à hauteur de -0,2 pt, à l'évolution taux de change effectif nominal de l'euro.

Graphique n°41 : évolution du taux de change effectif nominal des principales devises



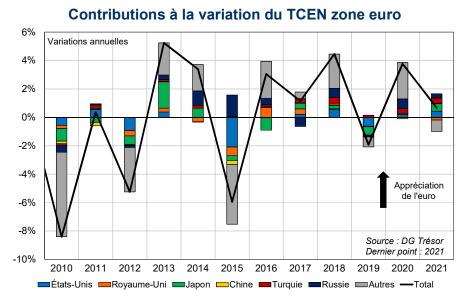
Source: BCE, DG Trésor

Graphique n°42 : évolution du taux de change effectif réel des principales devises



Source: BCE, DG Trésor

Graphique n°43 : contributions à la variation du taux de change effectif nominal de l'euro



Source: DG Trésor

L'euro s'apprécie face au dollar en moyenne en 2021

Au cours de l'année 2020, l'euro s'est fortement apprécié face au dollar : le

taux de change bilatéral a augmenté de 9,5 % entre janvier et décembre 2020, du fait de la politique monétaire accommodante menée par la Fed.

Au cours de l'année 2021 en revanche, l'euro s'est globalement déprécié face au dollar: entre janvier et décembre 2021, le taux de change euro-dollar a diminué de 7,1 %. En début d'année notamment, le dollar s'est apprécié du fait de la forte relance américaine, et de la croissance qui s'en est suivie : le taux de change bilatéral euro-dollar s'est déprécié de -0,6 % en février et -1,6 % en mars. En fin d'année 2021, l'accélération par la Réserve Fédérale américaine de son calendrier de resserrement monétaire a soutenu le dollar, notamment face à l'euro (l'euro s'est déprécié face au dollar de -1,4 % en octobre et de -1,6 % en novembre).

Malgré la dépréciation amorcée en 2021, la forte appréciation de l'euro face au dollar au cours de l'année 2020 conduit à une légère appréciation en moyenne en 2021 par rapport à 2020 : les États-Unis ont contribué de +0,4 pt au taux de change effectif nominal de la zone euro.

- La compétitivité n'est pas le facteur déterminant de l'évolution des échanges en 2020-2021
- Les évolutions en 2020 et 2021 des indicateurs de coûts salariaux sont difficilement interprétables.
- La crise pourrait avoir des effets de long terme sur la compétitivité, mais ces derniers sont pour l'instant incertains.
- Avant la crise, la compétitivité française s'améliorait depuis plusieurs années.

La crise de la Covid a perturbé la mesure statistique de la compétitivité

Les évolutions en 2020 et 2021 des indicateurs de coûts salariaux sont difficilement interprétables. En particulier, les dispositifs d'activité partielle, qui ont permis d'absorber une partie du choc économique de la Covid-19 et de limiter l'impact sur les ménages, diffèrent entre les pays (conditions d'éligibilité, champ, durée, taux de remplacement), alors qu'ils affectent fortement les indicateurs sur le marché du travail. Ainsi, selon les secteurs concernés, d'importants effets de composition peuvent intervenir et biaiser la comparaison entre pays. De plus, la comptabilisation précise de l'activité partielle compliquée, notamment du point de vue des heures travaillées. Pour les coûts salariaux unitaires (CSU), la productivité est aussi affectée par le maintien en emploi de personnes dont la production a diminué. De ce fait, les comparaisons avec les pays partenaires traduisent à l'heure actuelle davantage les différences de modalités de l'arrêt de l'activité et des dispositifs d'activité partielle que des évolutions structurelles.

La compétitivité n'est de toute façon pas le facteur déterminant de l'évolution des échanges en 2020-2021. L'arrêt forcé de la production du fait de mesures sanitaires et l'exposition sectorielle face à la déformation de la demande selon les secteurs (fort rebond de la demande pour les biens durables notamment) ont en effet davantage joué.

Indicateurs de compétitivité-prix, de compétitivité-coût et effort de marge

La compétitivité-prix à l'exportation est définie comme le rapport entre le prix à l'exportation des biens et services étrangers et celui des exports de biens et services français. Le prix étranger est la moyenne des prix d'un ensemble de pays, pondérée par la concurrence que chacun d'entre eux exerce sur les différents marchés d'exportation de la France. Cette pondération repose sur (i) l'importance du marché pour la France (poids dans les exportations françaises) et (ii) la part détenue par le concurrent sur ce marché.

La compétitivité-coût est définie comme le rapport entre les coûts salariaux unitaires des économies concurrentes (coût du travail corrigé de la productivité) et ceux de la France. La pondération par pays utilisée est la même que pour la compétitivité-prix. Les coûts sont mesurés sur l'ensemble de l'économie, couvrant à la fois les

secteurs les plus exportateurs et ceux moins ouverts aux échanges internationaux.

La compétitivité-coût française s'améliore lorsque les coûts salariaux français progressent moins vite que les coûts étrangers exprimés en une monnaie commune. Cette amélioration peut résulter d'une moindre hausse des coûts salariaux et/ou d'une baisse du taux de change nominal de la France. L'effet change retrace cette sensibilité aux fluctuations du taux de change, alors que l'effet coûts relatifs traduit les variations, hors effet change, du rapport entre les coûts salariaux des concurrents et de la France.

Une situation dans laquelle la compétitivité-coût se détériore tandis que la compétitivité-prix reste stable peut traduire un effort de compression de leurs marges par les exportateurs français plus important que chez leurs concurrents étrangers: l'effort relatif de marge à l'exportation est le rapport de compétitivité-prix la compétitivité-coût.

Les comparaisons de compétitivité présentées dans ce rapport sont réalisées vis-à-vis d'économies avancées (OCDE, zone euro; cf. cidessous); les graphiques concernent les évolutions depuis 2000 (indices base 100 en 2000).

Deux ensembles de pays concurrents sont considérés :

pays de l'OCDE : ensemble des pays de
 l'OCDE à l'exclusion de l'Europe

centrale (Pologne, Hongrie, Slovaquie, République tchèque, Slovénie et Estonie), de l'Islande, du Chili et d'Israël:

- la zone euro à 10 pays (Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Espagne, Italie, Autriche, Finlande, Irlande, Portugal, Grèce).

Les indicateurs de compétitivité-prix et coût de nos principaux partenaires de la zone euro sont calculés selon la même méthodologie. Les données sont issues des comptes nationaux et de l'OCDE.

L'indicateur de compétitivité-coût présenté dans ce chapitre tient compte de la baisse de coût du travail liée au crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE). En 2019, il contient les allègements de cotisation, et l'effet du CICE est neutralisé afin d'éviter un double compte.

La compétitivité française s'était améliorée avant la crise

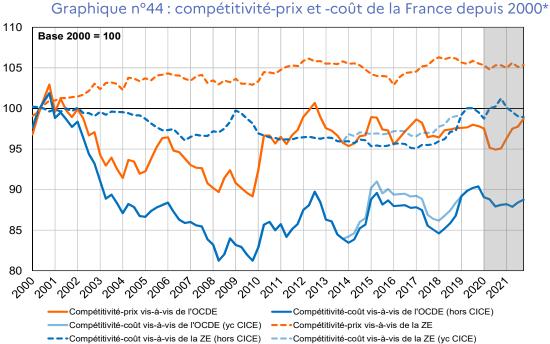
La compétitivité-coût³⁶ de la France par rapport au reste de la zone euro s'était améliorée en 2017-2019 (+2,9 %), favorisée par les mesures d'allègement du coût du travail introduites à partir de 2014. La compétitivité-prix avait progressé plus modérément (+0,4 %) en raison de la reconstitution des marges des entreprises exportatrices, après les importants efforts accomplis depuis 2000.

Les coûts salariaux de la France par rapport à ses partenaires de l'OCDE s'étaient

³⁶ Voir la définition dans l'encadré.

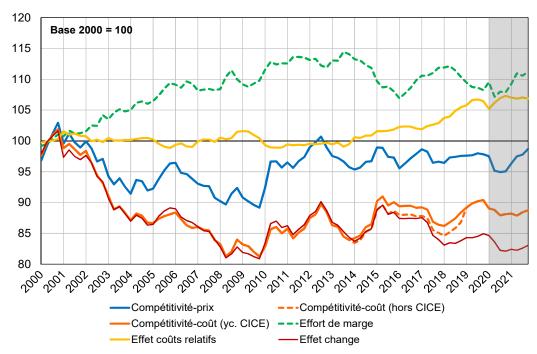
réduits entre 2013 et 2019 (effet coûts relatifs positif pour la compétitivité à +7,0%) mais étaient en partie contrebalancés par un effet change négatif (-1,4%) volatil sur la période. L'amélioration de la compétitivité-coût (+5,5%)s'accompagnait d'une amélioration nettement moins allante de la compétitivité-prix (+1,0 %), traduisant le comportement de marge prudent des entreprises exportatrices françaises.

En 2013-2019, la compétitivité-coût visà-vis de l'OCDE convergeait au sein des principales économies de la zone euro. Elle progressait moins rapidement en France, en Espagne (+3,5 %) et en Italie (+3,9 %); elle diminuait en Allemagne (-5,4%). Cela s'explique par croissance plus rapide en Espagne et en Allemagne des salaires par tête, alors que la productivité avait diminué en Allemagne et en Italie, en lien avec les difficultés du secteur manufacturier en Allemagne et les incertitudes politiques en Italie.



Source: DG Trésor (derniers points: 2021 T3). * Une hausse indique une amélioration de la compétitivité.

Graphique n°45: décomposition de la compétitivité-prix de la France vis-à-vis de l'OCDE depuis 2000



Source: DG Trésor (derniers points: 2021 T3)

Note de lecture (cf. encadré supra): L'amélioration de la compétitivité-prix est permise par une amélioration de la compétitivité-coût ou par un effort de marge. L'amélioration de la compétitivité-coût est permise par un effet change positif, ou par une baisse des coûts relatifs (hors effet change).

Les conséquences de la crise sur la compétitivité sont incertaines

En 2021, la compétitivité-prix de la France s'améliore (+2,0 % après -2,2 % en 2020) malgré la poursuite de l'appréciation de l'euro. L'écart à 2019 est ainsi quasi-nul (-0,2 %).

À plus long terme, les conséquences de la crise seraient susceptibles d'affecter la compétitivité des économies selon plusieurs canaux.

 Tout d'abord via la productivité des entreprises. Les mesures de soutien doivent être bien calibrées : elles doivent être suffisamment importantes pour ne pas entraîner la faillite d'entreprises productives ayant des problèmes de liquidité, mais doivent pas maintenir artificiellement des entreprises à la faible productivité auraient disparu indépendamment de la crise. D'après les dernières analyses, dans l'Union européenne, le soutien est allé principalement aux entreprises les plus touchées et il n'y aurait pas de preuve d'une mauvaise allocation aux « entreprises zombies »³⁷. Des travailleurs maintenus longtemps à l'écart du marché

<u>Debora Revoltella, Wouter van der Wielen,</u> 18 November 2021, Vox EU CEPR.

³⁷ <u>Cf. « Firm-level policy support during the Covid-19 crisis: So far so good », Peter Harasztosi, Laurent Maurin, Rozália Pál, </u>

- du travail (notamment en activité partielle) pourraient voir leur productivité réduite. La crise pourrait soutenir la productivité à l'avenir car elle a favorisé les investissements dans les technologies numériques. La formation professionnelle et l'efficacité de la réallocation de l'emploi joueront également un rôle important.
- Des modifications durables dans structure des échanges commerciaux auraient également des effets indirects la compétitivité. Une recomposition sectorielle de la demande, une modification des chaînes de valeur, ou encore des gains et des pertes de marché durables résultat du choc de la crise, modifieraient l'état de la chaque concurrence de économie, et donc sa compétitivité.
- Les plans de relance influenceront la compétitivité des différents pays. À cet égard, le plan « France relance » est particulièrement ciblé sur le renforcement de la compétitivité, avec des mesures massives telles que la baisse pérenne de 10 Md€ par an des impôts sur la production.

II. Comparaisons des dynamiques d'échange post Covid entre la France et ses principaux partenaires

- Comparaisons

 internationales de la décomposition de la variation de la balance commerciale
- Les exportations françaises en biens sur les trois premiers trimestres de 2021 restent endeçà de leur niveau pré-crise de 2019, contrairement à certains de nos partenaires européens, même si la dynamique mensuelle de rattrapage s'est accélérée au cours de l'année 2021.
- En France, comme chez nos partenaires européens, les exportations à destination de l'Union européenne ont été plus dynamiques que vers les pays tiers.
- Les soldes commerciaux de la France et de l'Allemagne restent plus dégradés en 2021 qu'en 2019, contrairement à l'Espagne, aux Pays-Bas et à l'Italie.

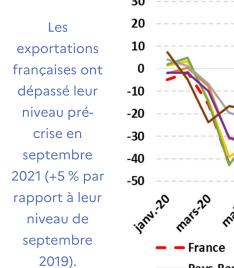
La reprise des exportations en biens de la France a été dynamique au 3ème trimestre 2021, ce qui a permis un rattrapage du niveau pré-crise

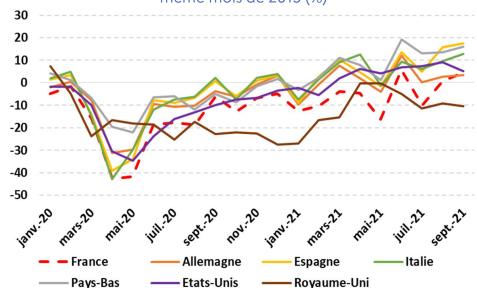
Sur les trois premiers trimestres de 2021, les exportations françaises en biens sont restées inférieures à leur niveau pré-crise (-5 % par rapport aux trois premiers trimestres de 2019 après

une baisse de -19 % entre les trois premiers trimestres 2019 et les trois premiers trimestres de 2020), contrairement à une majorité de nos partenaires européens (+2 % pour l'Allemagne, +6 % pour l'Italie et +6 % pour l'Espagne) et à l'exception du Royaume-Uni (-13 %).

La dynamique mensuelle de rattrapage des exportations françaises en biens s'est cependant accélérée au cours de l'année 2021, les exportations françaises ayant dépassé leur niveau pré-crise au cours du 3^{ème} trimestre. En septembre 2021, les exportations françaises de biens représentaient 105 % de leur niveau de septembre 2019. Ce niveau est comparable à celui des États-Unis (105 %) et de l'Allemagne (103 %) et supérieur à celui Royaume-Uni (86 %). Le rattrapage des exportations de l'Espagne (118 %), de l'Italie (113 %) et des Pays-Bas (116 %) a été encore plus dynamique.

Graphique n°46: variation des exportations de biens par rapport au même mois de 2019 (%)





Sources: Eurostat pour UE, douanes américaines pour États-Unis, institut statistique pour Royaume-Uni, données cvs-cjo.

Sur le plan sectoriel, le secteur aéronautique explique la quasi-totalité de la baisse des exportations françaises en biens (contribution de -5,3 points sur les 9 premiers mois de 2021 pour une baisse de -5,4 points pour l'ensemble des produits). S'il continue aussi de négativement peser sur les exportations de nos partenaires européens, son impact y est beaucoup plus limité (contribution à la baisse des exportations de -1,6 point l'Allemagne et de moins de -1 point pour les autres pays de l'échantillon). Le secteur de l'automobile fait aussi partie des secteurs ayant contribué le plus à la baisse des exportations françaises (-0,9 point), dans des proportions comparables aux autres pays européens (-1,2 point en Allemagne, et -0,6 point en Espagne). À l'inverse, le

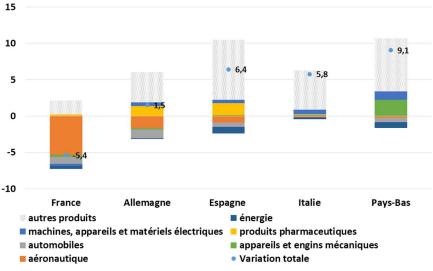
secteur pharmaceutique présente, de nouveau, une contribution positive aux exportations (+0,2 point).

La contribution à la baisse plus forte des exportations aéronautiques en France par rapport à l'Allemagne s'explique principalement par la part plus élevée de ce secteur dans les exportations françaises (12 % sur les trois premiers trimestres de 2019 contre 4 % en Allemagne). La baisse des exportations aéronautiques a été plus prononcée sur le segment des avions commerciaux en France (-46 % entre les trois premiers trimestres de 2019 et les trois premiers trimestres de 2021) et sur celui des turboréacteurs en Allemagne (-68 %).

L'aéronautique a contribué à la quasi-totalité de la baisse des exportations françaises sur les trois premiers trimestres de 2021 (-5,3 pp pour une baisse des exportations totales de -5,4 %). Son impact a été moins important chez nos partenaires européens (-1,6 pp par exemple en Allemagne pour une hausse des exportations

de +1,5 %).

Graphique n°47 : contributions sectorielles (en points de %) à l'écart entre les exportations de biens des neuf premiers mois de 2021 et des neuf premiers mois de 2019 (en %)



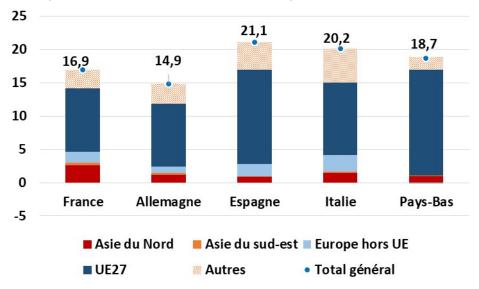
Source: Eurostat, données cvs-cjo

En 2021, les exportations de biens français à destination de l'Union européenne ont été plus dynamiques que celles vers les pays tiers, comme c'est aussi le cas pour nos partenaires européens

Les exportations françaises en biens à destination de l'UE ont progressé de 17,8 % entre les neuf premiers mois de 2020 et les neuf premiers mois de 2021, un rythme supérieur à celui des exportations vers les pays tiers (+15,5 %). L'ensemble des pays de l'échantillon se caractérise également par une croissance plus dynamique des exportations vers l'UE (+18,0 % contre

+11,3 % vers les pays tiers par exemple pour l'Allemagne sur cette période).

Graphique n°48 : contributions (en points de %) des différentes régions géographiques à l'écart des exportations de biens entre les neuf premiers mois de 2021 et les neuf premiers mois de 2020 (%)



Source: Eurostat, données cvs-cjo

Les soldes commerciaux de la France et de l'Allemagne sont dégradés entre les trois premiers trimestres 2019 et les trois premiers trimestres 2021, contrairement à l'Espagne, aux Pays-Bas et à l'Italie

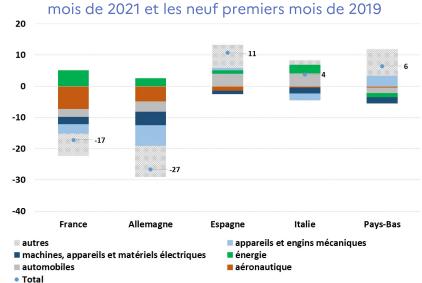
Le solde commercial des biens de la France est passé d'un déficit de -58 Md€ au cours des neuf premiers mois de 2019 à un déficit de -76 Md€ lors des neuf premiers mois de 2021, soit une dégradation de -17 Md€ entre deux périodes. Parmi ces nos principaux partenaires européens, l'Allemagne est le seul pays ayant aussi enregistré une dégradation de son solde commercial (-27 Md€). Le déficit commercial de l'Espagne s'est réduit de plus de 40 % entre les 9 premiers mois de 2019 (-27 Md€) et les 9 premiers mois de 2021 (-16 Md€) et l'excédent commercial de l'Italie s'est amélioré de 37 Md€ sur cette période et s'établit à près de 41 Md€ sur les 9 premiers mois de 2021.

L'aéronautique a contribué à une dégradation de la balance commerciale de l'ensemble des pays de l'échantillon (-7 Md€ pour la France, -5 Md€ pour l'Allemagne et environ -1 Md€ pour les Pays-Bas, l'Espagne et l'Italie). Il en est de même pour le solde des machines et appareils et matériels électriques (-2 Md€). Si le solde des échanges automobiles s'est aussi dégradé pour la France (-2 Md€) et l'Allemagne (-3 Md€), il s'est en revanche amélioré en Espagne

et en Italie où la baisse des importations a été plus marquée que celle des exportations.

Graphique n°49 : contribution des différents secteurs d'activité (en Md€) à l'écart de solde des biens entre les neuf premiers mois de 2021 et les neuf premiers mois de 2019

Le solde des biens de la France et de l'Allemagne s'est dégradé entre les neuf premiers mois de 2019 et les neuf premiers mois de 2021, tandis qu'il s'est amélioré en Espagne, aux Pays-Bas et en Italie.



Source: Eurostat, données cvs-cjo

- Comparaisons

 internationales de la décomposition de la variation du solde courant
- Le déficit courant de la France s'est fortement résorbé entre 2020 et 2021. Il reste néanmoins dégradé en comparaison à son niveau pré-crise, à l'image de l'Allemagne et à l'inverse de l'Italie et des Pays-Bas.
- La dynamique de reprise des exportations de services est soutenue en France et en Allemagne. Dans ces deux pays, la balance des services limite ainsi la dégradation du déficit courant, en comparaison à la période pré-crise.
- La France et l'Allemagne sont les seuls deux pays³⁸ dont le solde des revenus primaires, fortement excédentaire en période pré-crise, reste dégradé par rapport à 2019, ce qui contribue à la dégradation du déficit courant, en comparaison à la situation pré-crise.

Le déficit courant français s'est nettement réduit sur les neuf premiers mois de 2021, mais il reste plus élevé qu'avant crise, à l'image de l'Allemagne et à l'inverse de l'Italie et des Pays-Bas Après avoir été le pays de l'échantillon dont le solde courant avait été le plus affecté par la crise en 2020, la situation de la France semble plus positive: le solde courant est ainsi passé de -42 Md€ sur les neuf premiers mois de 2020 à -22 Md€ sur les neuf premiers mois de 2021. Il reste néanmoins dégradé par rapport à son niveau des neuf premiers mois de 2019 (-16 Md€).

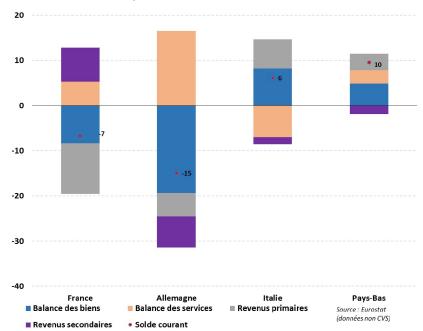
La dégradation du solde courant est à présent plus prononcée en Allemagne (réduction de l'excédent de 191 Md€ sur les 9 premiers mois de 2019 à un excédent de 176 Md€ sur les neuf premiers mois de 2021, soit une baisse de 15 Md€) en raison de la diminution de l'excédent du solde des biens. L'excédent du solde courant a continué d'augmenter en Italie (+43 Md€ après +39 Md€ sur les trois premiers trimestres de 2020 et +37 Md€ sur les trois premiers trimestres de 2019), de même qu'aux Pays-Bas (excédent de +64 Md€ après +54 Md€ sur les trois premiers trimestres de 2019).

l'Italie et les Pays-Bas. Les comparaisons de la balance des services incluent aussi l'Espagne.

³⁸ L'échantillon de pays étudiés dans le cadre de la comparaison des balances courantes comporte la France, l'Allemagne,

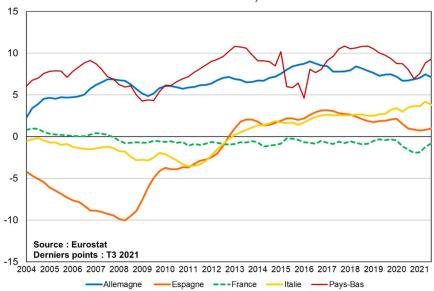
Graphique n°50 : décomposition de la variation (en Md€) du solde courant entre les neuf premiers mois de 2019 et les neuf premiers mois de 2021

Le déficit courant de la France sur les neuf premiers mois de 2021 est supérieur de 7 Md€ à celui des neuf premiers mois de 2019, sous l'effet d'une dégradation du solde des biens et des revenus primaires.



Source : Eurostat, données cvs-cjo (données non disponibles pour l'Espagne).

Graphique n°51: comparaison de la balance courante des principaux pays européens (en % du PIB, moyenne mobile annuelle)



Source: Eurostat (dernier point: T3 2021)

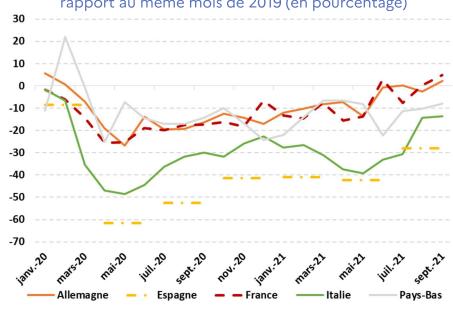
La reprise des exportations de services en 2021 a été plus dynamique en France et en Allemagne, et soutient positivement la dynamique du solde courant

Outre les variations de balance commerciale, étudiées dans la partie précédente, la variation du solde courant est déterminée par les variations de la balance des services et de la balance des revenus (primaires et secondaires).

Sur les neuf premiers mois de 2021, les exportations de services de l'Allemagne et de la France se sont rapprochées de leur niveau pré-crise (respectivement 94 % et 93 % de leur niveau des neuf premiers mois de 2019). En septembre 2021, elles sont supérieures à leur niveau de septembre 2019 (105 % pour la France et 102 % pour l'Allemagne). En revanche, les exportations de services de l'Espagne et de l'Italie restent dégradées (-28 % entre les trois premiers trimestres de 2019 et les trois premiers trimestres de 2021 pour l'Italie et -42 % entre le premier semestre 2019 et le premier semestre 2019 et le premier semestre 2021 pour l'Espagne).

Graphique n°52 : variation des exportations de services par rapport au même mois de 2019 (en pourcentage)

Les
exportations
de service en
France et en
Allemagne ont
dépassé leur
niveau précrise en
septembre
2021,
contrairement
à l'Espagne
l'Italie et les
Pays-Bas.



Source: Eurostat et Banque centrale d'Espagne, données non corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrés. Données mensuelles non disponibles pour l'Espagne.

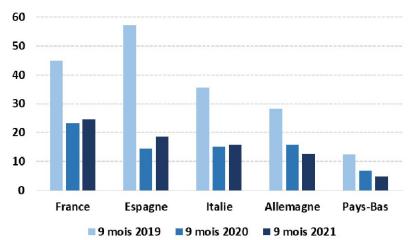
Les exportations liées au tourisme (le voyage) sont principalement à l'origine de ces trajectoires différenciées, à la fois à travers le poids qu'elles

représentent dans les exportations totales des services (51 % pour l'Espagne en 2019 contre 40 % pour l'Italie, 22 % pour la France et 12 % pour

l'Allemagne) et en raison des baisses plus fortes en Espagne (-68 % entre les trois premiers trimestres de 2019 et les trois premiers trimestres de 2021) et en Italie (-56 %) qu'en Allemagne (-55 %) ou en France (-45 %).

Graphique n°53 : évolution des exportations de voyages aux trois premiers trimestres de 2019, 2020 et 2021 en Md€

Les exportations françaises de services liées au tourisme se sont établies à 25 Md€ sur les trois premiers trimestres de 2021, après 23 Md€ sur les trois premiers trimestres de 2020 et 45 Md€ sur les trois premiers trimestres de 2019.



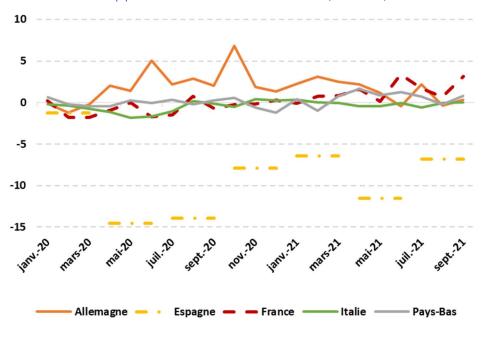
Source : Eurostat, données non corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrés.

Cette hausse des exportations de services a induit une amélioration de la balance des services de la France lors des trois premiers trimestres de 2021 (excédent de 22 Md€) par rapport aux trois premiers trimestres de 2020 (10 Md€), mais aussi par rapport aux trois premiers trimestres de 2019 (17 Md€). La balance des services s'est également améliorée en Allemagne (passant d'un déficit de -17 Md€ sur les neuf premiers mois de 2019 à un niveau

proche de l'équilibre sur les neuf premiers mois de 2021). En raison de la baisse des exportations, l'excédent du solde des services a continué de se réduire en Espagne (31 Md€ après 38 Md€ sur les neuf premiers mois de 2020 et 85 Md€ sur les neuf premiers mois de 2019) tandis que celui de l'Italie reste déficitaire (stabilisation du déficit à -5 Md€ après un excédent de 2 Md€ sur les neuf premiers mois de 2019).

Graphique n°54 : variation du solde de la balance des services par rapport au même mois de 2019 (en Md€)

L'excédent du solde des services de la France sur les 9 premiers mois de 2021 s'est établi à 22 Md€, soit un montant supérieur aux 9 premiers mois de 2019 (17 Md€) et aux 9 premiers mois de 2020 (10 Md€)



Source : Eurostat et Banque centrale d'Espagne, données non corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrés. Données mensuelles non disponibles pour l'Espagne.

Le solde des revenus primaires de la France reste dégradé sur les neuf premiers mois de 2021 par rapport à 2019 et contribue négativement au solde courant, contrairement à la balance des revenus secondaires pour laquelle la France est le seul pays de l'échantillon à enregistrer une amélioration entre 2019 et 2021

L'excédent des revenus primaires de la France s'élève à 34 Md€ sur les neuf premiers mois de 2021, en hausse par rapport aux neuf premiers mois de 2020 (30 Md€) mais encore en dessous des neuf premiers mois de 2019 (45 Md€). L'Allemagne et la France, qui enregistrent traditionnellement les excédents primaires les plus élevés,

sont les deux pays de l'échantillon dont la balance des revenus primaires reste dégradée par rapport aux neuf premiers mois de 2019.

Les excédents des revenus des investissements directs sont repartis à la hausse sur les neuf premiers mois de 2021 en France (24 Md€ après 23 Md€ sur les neuf premiers mois de 2020). Ils restent cependant inférieurs à leur niveau des neuf premiers mois de 2019 (41 Md€) comme en Allemagne et aux Pays-Bas, la dégradation des résultats des filiales d'entreprises à l'étranger pesant sur leur dynamique de reprise.

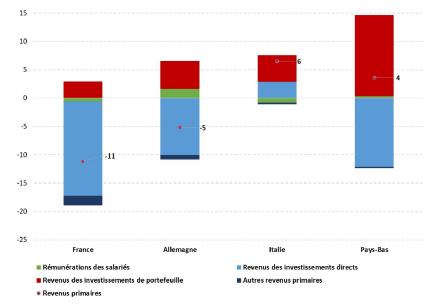
En France, comme chez l'ensemble de nos partenaires européens, le solde des

des investissements revenus de portefeuille est supérieur à son niveau de 2019 sur les neuf premiers mois de 2021. À la différence de la balance des revenus des investissements directs, le solde de la balance des revenus des investissements de portefeuille était déficitaire avant la crise en France, en Italie et aux Pays-Bas. La contraction des revenus des investissements de portefeuille a alors pu contribuer à la réduction du déficit des revenus des investissements de portefeuille dans ces pays.

Enfin, le solde de la balance des revenus secondaires, déficitaire pour tous les pays de l'échantillon, s'est dégradé dans tous les pays de l'échantillon sur les neuf premiers mois entre 2020 et 2021 (après s'être résorbé sur les neuf premiers mois entre 2019 et 2020). La France est le seul pays où le déficit en 2021 est plus contenu qu'en 2019. La France se caractérisait par un déficit des revenus secondaires plus important sur les neuf premiers mois de 2019 (-46 Md€, soit -1,9 % du PIB contre -1,5 % du PIB en Allemagne, -1,3 % du PIB en Espagne et -1,2 % du PIB en Italie).

Graphique n°55 : variation de la composition des soldes des revenus primaires entre les neuf premiers mois de 2019 et les neuf premiers mois de 2021 en Md€

La dégradation du solde des revenus des IDE pèse sur la balance des revenus primaires de la France et de ses partenaires européens.



Source: Eurostat, données non corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrés. Données non disponibles pour l'Espagne.

PARTIE 3: PERSPECTIVES ET POLITIQUES DE SOUTIEN POUR 2022

I. Perspectives internationales

- 1. Perspectives de reprise de l'activité et du commerce mondial en 2022
- L'activité mondiale ralentirait en 2022 même si le rattrapage se poursuivrait.
- La croissance au sein des pays émergents serait moins élevée qu'avant-crise.
- Le rythme des échanges se normaliserait en 2022.

Le rattrapage de l'activité mondiale se poursuit en 2022

Malgré la dégradation de la situation sanitaire, le FMI anticipe la poursuite du rattrapage économique avec une croissance de l'activité mondiale prévue à +4,5 % en 2022 (après +5,9 % en 2021). Ce rythme de reprise plus modéré traduit la persistance des tensions sur l'approvisionnement, difficultés de recrutement ainsi que l'amorce de normalisation des politiques monétaires. Les différences de rythme de vaccination ainsi que les divergences concernant l'ampleur des mesures de soutien et de relance continueront de peser sur les écarts de rythme de croissance entre les pays.

Les principales économies avancées dépasseraient leur niveau d'activité de 2019 en 2022

Selon le FMI³⁹, l'activité de la zone euro continuerait de progresser en 2022 portée par la demande intérieure et par la hausse de l'investissement soutenu par les différents plans de relance nationaux. La zone euro dépasserait ainsi son niveau d'avant-crise (+2,6 % en 2022 par rapport à 2019) mais le

rythme de croissance serait très hétérogène entre pays, reflétant les divergences concernant l'ampleur des plans de soutien et de relance ainsi que des facteurs structurels (spécialisation sectorielle, marché du travail, croissance potentielle...) propres à chaque pays.

L'Italie afficherait ainsi une croissance particulièrement dynamique en 2022 grâce à son plan de relance ambitieux mis en œuvre sur la période 2021-2026 qui permettrait de rattraper l'important déficit d'investissement accumulé depuis la crise de la zone euro. L'Espagne, quant à elle, ne retrouverait pas son niveau d'avant-crise à cet horizon (-1,0 % par rapport à 2019) pénalisée par une consommation atone et un touristique qui peine à redémarrer. Enfin, l'Allemagne, qui a connu un rebond plus mesuré en 2021, bénéficierait de la résorption progressive des tensions d'approvisionnement qui ont pénalisé le secteur manufacturier.

Aux États-Unis, la croissance serait moins forte, à 4,0 %, reflétant la normalisation de la consommation privée, la persistance des tensions sur les approvisionnements ainsi que le resserrement de la politique monétaire de la Réserve fédérale.

Au Royaume-Uni, la croissance bénéficierait des effets de rattrapage des exportations qui ont été pénalisées en 2021 par le changement d'environnement règlementaire lié au Brexit.

Des incertitudes pèsent sur la reprise des pays émergents

La croissance de l'économie chinoise s'inscrirait en dessous de son niveau pré-crise en 2022 (+4,8 % selon le FMI). Ce ralentissement de l'activité résulterait des

³⁹ Les prévisions présentées ici sont celles publiées par le FMI dans la dernière mise à jour du WEO datant de janvier 2022.

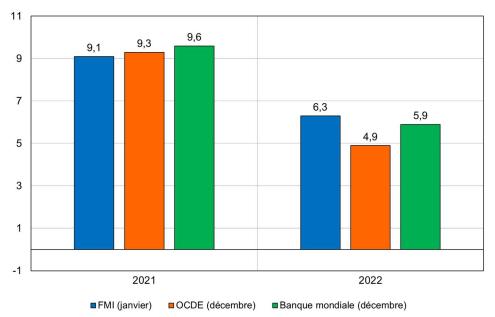
effets de la stratégie « zéro Covid », de la dissipation des effets de bases en 2021, et plus structurellement de la priorité donnée par les autorités à la maîtrise des risques financiers. via une stabilisation l'endettement et la réduction du poids de l'immobilier dans l'économie. Les autorités devraient toutefois chercher à éviter un ralentissement trop brutal, particulièrement en 2022, année du 20^{ème} Congrès du Parti communiste chinois, en mettant en place des politiques budgétaire et monétaire plus accommodantes.

La croissance des économies émergentes devrait diminuer à +4,9 % en 2022 (après +6,5% en 2021), selon le FMI - un rythme inférieur à celui d'avant crise - en lien avec le retrait des politiques de soutien budgétaire, une demande extérieure plus modérée et une inflation élevée qui pèserait sur consommation des ménages et imposerait un durcissement de la politique monétaire dans de nombreux pays. Les pays émergents pourraient également voir leurs conditions financières se durcir, en raison resserrement monétaire qui a débuté dans les avancés, ce qui renforcerait la contrainte sur leurs finances publiques. Le retard de vaccination dans certains pays (Russie, Afrique du Sud, Indonésie) pourrait peser sur le rythme de la reprise, tandis qu'à moyen terme, les effets de la pandémie devraient être plus importants pour les économies émergentes que économies avancées au vu de l'impact de la crise plus marqué sur le stock de capital et sur le marché du travail.

Les échanges mondiaux ralentiraient en 2022

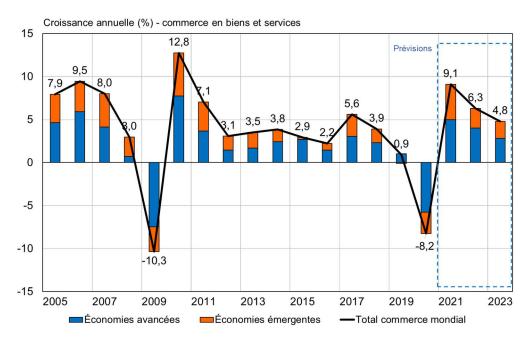
En lien avec l'activité mondiale, le rythme des échanges mondiaux en biens et services se normaliserait en 2022 (+6,3 % après +9,1 % en 2021 selon le FMI) reflétant l'essoufflement des effets de rattrapage mais aussi la normalisation de la demande. Le rythme des échanges serait tout de même dynamique grâce à la dissipation progressive des tensions sur le fret maritime ainsi que la hausse de l'investissement, poste particulièrement riche en échanges mondiaux.

Graphique n°56 : comparaison des prévisions de commerce mondial (variations annuelles en %)



Source: La prévision de l'OCDE est issue de l'Economic Outlook de décembre 2021, celle de la Banque Mondiale du Global Economic Prospects de décembre, celle du FMI du WEO update de janvier. L'ensemble des prévisions portent sur le champ des biens et services.

Graphique n°57 : évolution du commerce mondial selon le FMI



Source: WEO update de janvier 2022

II. Politiques mises en place pour soutenir les exportations et sécuriser les importations

- Politique de soutien à l'exportation
- Des mesures transversales de soutien des entreprises françaises ont été adoptées dès le printemps 2020.
- Un volet export a été inséré dans le plan « France Relance » ciblant particulièrement le retour des PME-ETI sur les marchés étrangers.

Au niveau international, les pays de l'OCDE ont assoupli les règles applicables aux financements export afin de soutenir la demande adressée aux exportateurs

Face au repli sans précédent de l'activité et des échanges commerciaux occasionné par la crise COVID-19, l'enjeu de la préservation de l'appareil exportateur a été pris en compte de manière spécifique dans les mesures de réponse à la crise.

Outre les mesures transversales de soutien des entreprises françaises adoptées dès le printemps 2020 dont ont pu bénéficier les entreprises exportatrices, des mesures ont été adoptées au niveau international par les pays de l'OCDE pour soutenir la demande adressée aux exportateurs via assouplissement des règles un applicables aux financements export. C'est par exemple le cas de la part des contrats financée non dans les financements export, réduite temporairement à 5 % (au lieu de 15 %) à

l'occasion de la crise, pour faire face au de liquidités des manque acheteurs. C'est également le cas de plusieurs mesures sectorielles moratoires sur les crédits garantis, dans des secteurs très affectés par la crise (aéronautique, navires de croisière). Suite à l'arrêt complet du secteur de la croisière au plus fort de la crise de la Covid-19, des reports d'échéances en capital ont été accordés aux croisiéristes afin de leur permettre de faire face à la baisse drastique de leurs revenus. Grâce à cette mesure les chantiers navals français n'ont pas subi d'annulation de commandes et ont poursuivi leur activité.

De la même manière, suite à la chute brutale du trafic aérien, les compagnies aériennes ont bénéficié d'un moratoire de 12 mois généralisé au niveau de l'OCDE du remboursement de leur crédit à l'exportation. Une évolution des instruments de financement export a également été engagée pour accompagner la phase de reprise. Des facilités de paiement des nouveaux crédits exports ont été proposées aux acheteurs de sorte à éviter qu'ils renégocient leurs contrats commerciaux, reportent les livraisons, et réduisent les commandes d'avions neufs.

Au niveau français, des mesures d'urgence spécifiquement ciblées sur les PME-ETI exportatrices ont été mises en œuvre Enfin, un plan d'urgence spécifiquement ciblé sur les PME-ETI exportatrices a été mis œuvre afin de prendre en compte la spécificité des entreprises tournées vers l'international. Certaines de ces mesures, adoptées en avril 2020, ont été prolongées jusqu'à la fin de l'année 2021, et pour certaines début 2022 :

- le relèvement à 90 % des quotités garanties de cautions et préfinancements en matière d'assurance caution export;
- la prolongation d'un an des assurances-prospection en cours, pour permettre un rallongement de la période de prospection couverte;
- l'apport d'une capacité de 5 Md€
 à l'assurance-crédit export de
 court terme grâce à
 l'élargissement du dispositif de
 réassurance publique Cap
 Francexport (avec un périmètre
 élargi qui a été prolongé au
 premier trimestre 2022);
- en matière d'accompagnement des entreprises, le déploiement par la Team France Export (Business France, les CCI, BpiFrance et les régions) d'une offre d'information sur l'évolution des marchés étrangers, entièrement gratuite et pour toutes les entreprises, et la mise en place d'une offre de prospection digitalisée pallier les difficultés liées aux déplacements internationaux et aider les exportateurs à sécuriser ou développer leurs courants d'affaires.

Le volet export du plan « France Relance » a ciblé particulièrement le retour des PME-ETI sur les marchés étrangers

Dans υn second afin temps, d'accompagner la reprise des exportations dans un contexte international encore incertain et plus concurrentiel, ces dispositifs ont été complétés par l'insertion d'un volet export dans le plan «France Relance» présenté le 3 septembre initialement prévu à hauteur de 247 M€, et ciblant particulièrement le retour des PME-ETI sur les marchés étrangers. Ce volet « export » du plan France Relance comprend principalement les mesures suivantes, qui peuvent être complétées et abondées par des financements régionaux:

> Le versement de «chèques relance export » visant à réduire de moitié le coût des opérations collectives ou individuelles de à l'international projection assurées par la Team France Export et par plus de 400 opérateurs agréés. Ces chèques sont disponibles depuis le 1er octobre 2020. À la fin de l'année 2021, 8 227 chèques relance export avaient été attribués, d'aides pour un montant s'élevant à 14,2 M€. Depuis septembre 2021, ce dispositif permet également de financer formations courtes l'export au profit de dirigeants PME-ETI exportatrices de (« chèque relance formation »). En outre, depuis novembre 2021,

- un « chèque relance traduction » permet de prendre en charge 50 % des coûts de prestations de traduction (dans la limite d'un plafond de 800 €) de supports de communication, site internet, catalogues dans la langue des pays prospectés;
- Le versement de «chèques relance VIE» (subventions de 5 000 € par mission, ou de 10 000 € pour les missions concernant un jeune issu d'une formation courte ΟU d'un quartier « politique de la ville »), visant à soutenir et renforcer le dispositif des **Volontaires** Internationaux en Entreprises (VIE), qui permet l'insertion des jeunes diplômés et le soutien à l'internationalisation des entreprises françaises, à travers une première expérience à l'international. À la fin de l'année 2021, 910 chèques relance VIE avaient été distribués, dont 889 à des PME/ETI. Le plan France Relance finance en outre l'envoi en mission de « VIE filières », qui représentent ces dernières sur secteurs et des pays prioritaires pendant un à deux ans; les premiers départs ont eu lieu à l'été 2021, et 14 « VIE filières » sont à ce jour en poste à l'étranger;
- Le financement d'outils numériques: (i) en matière de veille ciblée et sectorielle, afin de créer des comptes personnalisés pour les exportateurs, disponibles depuis février 2021; (ii) des e-vitrines dans

- trois grands secteurs exportateurs (agroalimentaire, vins et spiritueux, cosmétiques), également disponibles depuis février 2021 et plus de 3600 sur lesquelles entreprises ont été référencées, et complétées par le développement d'autres vitrines de produits français sur des plateformes B2B existantes. Les PME-ETI bénéficiaires de ces outils en ont été informées grâce à une série de « relance export tours » régionaux et par des réunions sectorielles organisées tout au long de l'année 2021:
- L'État continue par ailleurs à jouer son rôle contra-cyclique via sa palette d'outils de financements export, afin de stimuler l'activité économique et l'export, malgré un possible retrait des acteurs financiers privés du fait de l'accroissement des risques à l'étranger ce qui correspond au soutien de plus de 10 Md€ d'exportations supplémentaires par an;
- Le renforcement des crédits alloués à l'assurance-prospection, afin de permettre le financement de davantage de projets en lien avec la transition écologique; en outre, l'avance de l'assurance-prospection a été portée de 50 à 70 % des dépenses engagées par l'entreprise jusqu'à fin 2021. Au 31 décembre 2021, 1 608 entreprises avaient déjà bénéficié d'une assurance prospection;
- L'assurance-prospection accompagnement (APA)

complète l'offre initiale d'assurance-prospection en ciblant des entreprises de plus taille. Ces dernières petite bénéficient désormais d'une d'accompagnement prestation personnalisée leur permettant de renforcer les chances de réussite de leur démarche de prospection. Elle est distribuée depuis janvier 2021 par Bpifrance AE;

- Le doublement des crédits du FASEP⁴⁰, pour accroître le soutien aux exportateurs qui souhaitent se positionner sur les projets d'infrastructures dans les pays émergents, et permettant de financer des démonstrateurs de technologies innovantes, notamment matière en de transition écologique, en cohérence avec les priorités de diplomatie économique de la France. Les crédits du plan de relance ont permis de financer en particulier deux appels à projet : « solutions innovantes pour la réduction et la valorisation des déchets » et « solutions innovantes pour la décarbonation services essentiels », permettant à une quarantaine d'entreprises, essentiellement des PME, d'acquérir une référence à l'international. La quasi-totalité des crédits a été mobilisée;
- Des crédits au profit de la valorisation des marques

sectorielles, afin de promouvoir la French Tech, la French Fab, French Healthcare et Taste France sur les salons comme sur les réseaux sociaux et supports numériques.

Ces dispositifs, qui devaient prendre fin à la fin de l'année 2021, ont été prolongés jusqu'au 30 juin 2022 lors du Conseil Stratégique de l'Export du 1^{er} septembre 2021 afin de prendre en compte la persistance des incertitudes en matière de déplacements et d'évènements internationaux.

Ce plan de relance des exportations françaises s'inscrit dans la lignée de la stratégie pour le commerce extérieur, lancée à Roubaix en 2018, qui reposait sur trois éléments:

- (1) la simplification du dispositif d'accompagnement avec la mise en place aujourd'hui achevée d'un guichet unique de soutien à l'export en France et à l'étranger, la Team France Export (TFE) et la création d'une plateforme numérique « des solutions à l'export »;
- (2) un véritable partenariat entre l'Etat et les Régions afin de mieux adapter les outils aux réalités des territoires avec les 250 conseillers de la TFE en régions;
- (3) la mobilisation des opérateurs et de l'ensemble du réseau diplomatique pour donner aux entreprises et

démonstrateurs de technologies innovantes, offerte par la France à un État étranger (cf. aide-projet@dgtresor.gouv.fr).

⁴⁰ Le FASEP (Fonds d'étude et d'aide au secteur privé) est une subvention ou une avance remboursable destinée à financer des études de faisabilité ou des

territoires les moyens de leur succès à l'international.

La mise en place de ce nouveau dispositif a permis en 2021 à la TFE, dans un contexte international toujours très difficile, de projeter à l'étranger plus de 8 100 PME exportatrices, dont un tiers (contre plus de 50 % avant-crise) ont développé un courant d'affaires, attestant des conditions particulièrement difficiles pour se développer à l'international.

2. Politique de réduction des vulnérabilités à l'importation

- Le cadre « d'autonomie stratégique ouverte » apparaît comme le cadre de concertation privilégié entre les politiques nationales de sécurisation des chaînes de valeur critiques.
- De façon très circonscrite, une politique de localisation d'activités sur le territoire national peut aussi être mise en œuvre.
- Dans cette optique, le plan France Relance comporte ainsi une mesure « Relocaliser : sécuriser nos approvisionnements stratégiques » initialement dotée d'une enveloppe de 600 M€ et réabondée pour atteindre 850 M€.

La stratégie de maîtrise des risques combine plusieurs leviers

La réduction de la vulnérabilité des approvisionnements d'intrants fortement dépendants d'un nombre restreint de fournisseurs étrangers peut s'appuyer sur une stratégie de maîtrise des risques combinant plusieurs leviers. Cette stratégie doit être adaptée en fonction de la typologie des biens concernés et de leur importance stratégique, et relève d'abord de la responsabilité des filières industrielles et plus largement des entreprises dans le cadre de la maîtrise de leurs risques opérationnels. Dans certains cas et pour les produits vulnérables les plus stratégiques, une intervention publique peut être nécessaire pour compléter les

initiatives privées, en vue de garantir la continuité des approvisionnements.

Les pistes principales identifiées pour diminuer la vulnérabilité des approvisionnements sont les suivantes :

- entreprises peuvent Les premier lieu mettre en place des stratégies de sécurisation de leurs chaînes d'approvisionnement, via une meilleure cartographie et la recherche d'une diversification leurs fournisseurs. Elles de peuvent aussi constituer des stocks d'intrants pour faire face fluctuations aux des approvisionnements.
- Les pouvoirs publics peuvent jouer un rôle pour sécuriser l'approvisionnement d'intrants vulnérables mettant en jeu la nationale sécurité οu le fonctionnement des secteurs stratégiques car des ruptures d'approvisionnement auraient des conséquences négatives majeures au-delà des entreprises directement concernées. Une politique publique de sécurisation pour ces intrants vulnérables peut combiner (i) la recherche d'une plus grande diversification des canaux d'approvisionnement et des pays et entreprises fournisseurs (par exemple via la commande publique pour certains biens), (ii) sensibilisation à la constitution stocks sécurité de de (particulièrement adaptée pour les produits non-périssables et

peu coûteux) et aυ développement du recyclage (par exemple pour les matières premières), et (iii) lorsque les options précédentes ne sont pas techniquement possibles (monopoles mondiaux, obsolescence rapide des composants, etc.), un soutien public à la localisation nouvelles capacités de production d'intrants vulnérables sur le territoire.

Le cadre « d'autonomie stratégique ouverte » de la Commission européenne apparaît comme le cadre de concertation privilégié entre les politiques nationales de sécurisation des chaînes de valeur critiques

Ce dernier cas suppose une politique coordonnée et ciblée de développement de nouvelles unités productives sur le territoire européen, pour profiter de la diversité des tissus productifs entre les pays de l'UE et de leurs avantages comparatifs respectifs permettant ainsi d'optimiser les coûts. pertinence d'une approche européenne est également justifiée par les fortes interdépendances entre États membres et par la sécurité économique offerte par le marché unique face à la montée du protectionnisme dans le monde. Le cadre « d'autonomie stratégique ouverte » de la Commission européenne décrit notamment dans sa stratégie de politique commerciale présentée en février 2021⁴¹ apparaît donc comme le cadre de concertation

privilégié entre les politiques nationales de sécurisation des chaînes de valeur critiques. D'autres initiatives complémentaires ont été récemment poussées au plan multilatéral (comme le G7) ou bilatéral (par exemple entre l'UE et les États-Unis), auxquelles la France participe activement.

De façon très circonscrite, une politique de localisation d'activités sur le territoire national peut aussi être mise en œuvre.

La nécessité de viabilité économique des nouvelles unités de production localisées peut en effet impliquer, si le lui-même projet n'est pas compétitif, un soutien par la dépense publique, ce qui impose donc de le circonscrire aux intrants pour lesquels aucune autre stratégie de résilience n'est envisageable. Par ailleurs, ces nouvelles capacités productives nationales doivent demeurer complémentaires productions des extérieures, sans prétendre à s'v substituer totalement: organisation de l'approvisionnement qui ne reposerait que sur fournisseurs nationaux constituerait une vulnérabilité dans le cas où la France se trouverait elle-même en incapacité de produire ce bien (mise à l'arrêt des usines du fait d'une catastrophe naturelle, par exemple).

Dans cette optique, le plan France Relance comporte ainsi une mesure « Relocaliser : sécuriser nos approvisionnements stratégiques »

RAPPORT ANNUEL DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE • Février 2022 • p. 100

⁴¹ Stratégie pour « une politique commerciale plus ouverte, durable et affirmée

[»]https://ec.europa.eu/commission/presscorner/de tail/fr/ip_21_644

initialement dotée d'une enveloppe de 600 M€ et réabondée pour atteindre 850 M€, dont l'objectif est de subventionner des investissements privés développant de nouvelles capacités de production ciblées sur certaines chaînes de valeur stratégiques (santé, agroalimentaire, télécommunications, électronique, intrants industriels critiques).

3. Stratégie européenne de politique commerciale

La politique commerciale de l'Union européenne, conduite la par Commission européenne le avec soutien dυ Conseil de l'Union européenne et du Parlement européen, est un atout pour le commerce extérieur de la France. Depuis le Discours de la Sorbonne du Président de la République, la France a porté des propositions avec la Commission européenne et ses partenaires européens pour renforcer l'efficacité de cette politique et mieux répondre aux enjeux auxquels l'UE et la France sont confrontés, qui sont triples :

- Ouvrir des opportunités pour les entreprises européennes et françaises sur les marchés étrangers, notamment en contribuant au rétablissement d'un système commercial multilatéral stable et fondé sur des règles.
- Adapter nos outils commerciaux au défi que représente l'atteinte de nos objectifs de développement durable, alors que l'Union européenne s'est dotée d'un agenda environnemental ambitieux.
- Renforcer les capacités de l'Union à défendre ses entreprises face aux pratiques déloyales de certains États tiers.

Ces trois axes prioritaires pour la France concordent avec les priorités d'action identifiées par la Commission dans sa stratégie pour « une politique commerciale plus ouverte, durable et affirmée »⁴², dont la France appuie la mise en œuvre dans le cadre de sa présidence du Conseil de l'Union européenne au 1^{er} semestre 2022.

Ouvrir et préserver des opportunités pour les entreprises européennes et françaises

En 2020, l'ouverture de l'UE et de la France aux échanges internationaux a permis d'accompagner les efforts de relance économique consécutifs à la crise sanitaire. En France, d'après la Commission européenne, 4,0 millions d'emplois dépendent des exportations de l'Union européenne, dont 3,4 millions d'emplois sont directement liés aux exportations françaises⁴³.

Pour les échanges assurer que internationaux s'effectuent dans des termes qui respectent les intérêts de la France et de l'UE, la France soutient la réforme de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC). Cette dernière doit permettre de mettre à jour les règles multilatérales encadrant le commerce (qui datent des années 1990), garantir règlement système de différends fonctionnel et efficace afin d'assurer la stabilité et la prévisibilité des échanges internationaux, prévenir les risques d'escalade protectionniste de ΟU guerres commerciales nuisibles à notre

⁴²https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_21_644

 $^{^{\}rm 43}$ EU exports to the world: effects on employment.

expansion économique. Si en 2021, la crise sanitaire a de nouveau retardé l'organisation de la 12ème conférence ministérielle de l'OMC, qui était prévue du 30 novembre au 3 décembre à Genève, la France est pleinement engagée pour que l'UE maintienne un niveau d'engagement élevé dans les négociations multilatérales, afin de poursuivre la promotion de la réforme l'organisation et susciter réengagement des États-Unis à cet égard. Il conviendra notamment de capitaliser sur la relance des travaux conduits conjointement par l'UE, les États-Unis et le Japon pour proposer des pistes de renforcement des disciplines de l'OMC à l'encontre des pratiques distorsives, annoncée en novembre dernier à l'issue d'un hiatus de presque deux ans.

France soutient également la La conclusion d'accords de commerce ambitieux et cohérents avec nos objectifs de politique publique. Ces accords ont un effet significatif sur les exportations. Par exemple, l'accord de UE-Canada (CETA) commerce contribué à la hausse très nette des échanges bilatéraux entre la France et le Canada constatée depuis l'entrée en vigueur provisoire de l'accord en septembre 2017. L'intensification des échanges entre les deux pays a bénéficié largement à la France puisqu'entre 2017 et 2019, exportations de biens vers le Canada ont progressé de 19%, tirées en particulier par les matériels transport (notamment l'automobile et l'aéronautique), produits les agroalimentaires et les équipements

mécaniques, matériel électrique, et informatique, dégageant un solde commercial excédentaire de 0,6 Md€ en 2019 pour la France.

En 2020, dans le contexte de la crise sanitaire, les accords de commerce de l'UE ont contribué à la résilience de nos échanges, puisque les exportations françaises de biens vers les pays tiers avant conclu un accord de commerce avec l'UE ont baissé de manière moins les prononcée que exportations effectuées vers les autres pays (-18,1 % contre -20,7 %). Cela s'explique par le fait que les accords permettent des échanges facilités et moins coûteux, privilégiés notamment par les PME en période de crise, et fournissent un cadre légal incitant davantage les entreprises à maintenir leurs engagements.

Enfin, à l'occasion de sa présidence du Conseil de l'UE, la France travaille avec ses partenaires européens aυ renforcement des relations économiques entre l'Union européenne et les pays d'Afrique, en soutenant l'intégration continentale africaine, notamment à travers son assistance à la zone de libre-échange continentale africaine, et encourageant l'approfondissement et la conclusion d'accords régionaux ou bilatéraux économiques favorisant un développement durable des pays africains.

La révision en cours du système de préférences généralisées de l'Union européenne, qui permet à des pays en développement d'accéder de manière préférentielle au marché européen, constitue également une opportunité pour renforcer les liens économiques de l'Union européenne avec les pays bénéficiaires, tout en complétant le socle de conventions internationales dont le respect conditionne l'accès à ces préférences, notamment en matière de protection de l'environnement.

Contribuer plus efficacement à nos objectifs de développement durable

L'Union européenne est à l'avant-garde de la lutte contre le changement climatique, puisqu'elle s'est engagée, en l'inscrivant dans le droit européen, à réduire ses émissions nettes de gaz à effet de serre de 55 % d'ici à 2030 par rapport à 1990. Un tel objectif climatique nécessite la mobilisation de toutes les politiques de l'UE, y compris la politique commerciale.

La France soutient les travaux actuels de l'UE sur des instruments législatifs ambitieux renforceront qui la contribution de la politique commerciale à l'atteinte de nos objectifs de développement durable, d'une part en garantissant efficacement que les efforts réalisés par l'Union européenne et par ses opérateurs ne sont pas dilués par l'importation de produits en provenance d'États tiers moins-disants, d'autre part en incitant partenaires commerciaux à rehausser leur niveau d'ambition en matière de développement durable. Des négociations sont en cours entre colégislateurs européens pour l'adoption d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'Union européenne, sur la base d'une formulée proposition par Commission le 14 juillet 2021, et pour d'une réglementation l'adoption européenne permettant de s'assurer que les produits commercialisés en Europe ne contribuent pas à déforestation, initiative présentée par la Commission le 17 novembre 2021. La France soutient également l'ambition de l'Union européenne de se doter d'une nouvelle réglementation renforçant le devoir de vigilance des entreprises, incluant des dispositions pour traiter spécifiquement de la question du travail forcé, afin d'assurer une plus grande durabilité des chaînes de valeur européennes.

Au-delà de ces avancées législatives, la France travaille également avec la Commission et ses partenaires européens pour rehausser le niveau d'exigence de nos accords de commerce en matière de développement durable. La nouvelle stratégie de politique commerciale de la Commission comporte à ce titre un engagement à inscrire le respect de l'Accord de Paris en tant qu'élément essentiel des accords de ľUE, proposition que la France soutient de longue date. La Commission également lancé à l'automne 2021 une révision de son approche sur les engagements bilatéraux en matière de commerce et de développement durable. Ce processus est alimenté par une consultation publique, lancée entre les mois de juillet et novembre 2021, et par une étude comparative des différentes approches en vigueur au niveau mondial. La France a contribué à cet exercice par une contribution à la consultation publique de la Commission, en appelant à évoluer vers modèle d'engagements crédible, notamment en renforçant le mécanisme de règlement des différends des chapitres « commerce et développement durable » des accords de l'UE, afin de permettre en dernier recours la possibilité de sanctions pour favoriser la mise en conformité dans les cas où une violation des engagements de l'accord serait établie.

Mieux protéger nos entreprises et nos intérêts face aux pratiques commerciales déloyales et abusives

Le renforcement de l'assertivité de la politique commerciale, c'est-à-dire l'amélioration des capacités de l'UE à garantir ses intérêts et celui de ses entreprises face aux pratiques déloyales et abusives est également un axe de travail prioritaire pour la France.

Avec le soutien de la France, des efforts importants ont été accomplis depuis 2020 par la Commission européenne pour assurer une meilleure mise en œuvre de la politique commerciale de l'UE et garantir le bon respect de leurs engagements par nos partenaires commerciaux. La direction générale du commerce a ainsi nommé en juillet 2020 un directeur général adjoint chargé de l'application des règles du commerce (Chief Trade Enforcement Officer) reprenant ainsi la proposition française de missionner un « procureur commercial européen », pour veiller à la mise œuvre des accords en commerciaux. La direction générale du commerce a également révisé ses outils

en ligne à destination des entreprises pour les rendre plus accessibles et pour faciliter l'utilisation des accords de commerce de l'UE (plateforme Acces2Market, Access2Procurement, et système de guichet unique de dépôt de plaintes en ligne).

L'UE a lancé ou poursuivi des procédures de règlement des différends bilatéraux avec l'Afrique du Sud, l'Ukraine et l'Algérie afin de lever les restrictions aux échanges imposées par ces pays et contraires aux accords signés avec l'UE.

La France a également continué en 2021 à soutenir activement l'utilisation par la Commission européenne instruments de défense commerciale européens, en particulier dans le domaine de l'acier. Des mesures de sauvegarde sur les importations de sidérurgiques produits été ont reconduites en juin 2021, pour protéger efficacement les producteurs européens dans un contexte fragilisé par les effets de la crise du Covid-19. Ces efforts sont positifs, et témoignent d'un rééquilibrage de la politique commerciale en faveur d'une meilleure mise en œuvre des accords existants et d'une meilleure défense des conditions équitables de concurrence que la France appelle de ses vœux.

La France veillera à ce que ces efforts se poursuivent cette année, notamment dans le cadre de sa présidence du Conseil de l'Union européenne, en travaillant à l'adoption de nouveaux instruments pour compléter la boîte à outils dont l'UE dispose pour faire valoir ses intérêts et ceux de ses entreprises.

Nos efforts concernent d'abord la réciprocité effective dans l'accès aux marchés publics. Alors que l'Union a largement ouvert ses marchés publics aux pays tiers, permettant d'assurer des prix plus raisonnables pour commande publique, certains partenaires ne permettent pas dans les faits aux entreprises européennes d'accéder à leurs marchés publics. Pour remédier à cette situation, le règlement de réciprocité dans les marchés publics qui fait actuellement l'objet discussions (communément appelée « trilogues ») entre le Conseil de l'Union européenne, le Parlement européen et la Commission européenne permettra d'ajuster l'accès aux marchés publics européens d'entreprises étrangères en fonction de l'ouverture réelle de leur marché d'origine aux entreprises européennes.

La France promeut également une mise en cohérence de la politique commerciale avec les instruments relatifs à la politique de concurrence européenne pour assurer que les entreprises européennes jouent à jeu égal avec leurs concurrentes étrangères. Elle travaille à ce titre à l'adoption d'une réglementation européenne visant à remédier aux distorsions de concurrence causées au sein du marché intérieur par les subventions versées par des pays tiers.

Enfin, il est important de munir l'UE de moyens pour se défendre face à des mesures de coercition économique de la part de pays tiers, c'est-à-dire des restrictions unilatérales en matière de commerce ou d'investissements qui visent à faire pression sur les choix de politique publique souverains légitimes de l'Union européenne et de ses Etats membres. Des négociations ont été lancées au Conseil pour l'adoption de cet instrument dit « anticoercition », sur la base proposition présentée le 8 décembre par la Commission européenne, et qui donnera à l'Union européenne la possibilité d'adopter, en dernier ressort et de façon purement défensive, des représailles commerciales proportionnées, afin de dissuader ces mesures de coercition économique.

III. Attractivité et compétitivité de la France

- L'appareil exportateur français
- Le nombre d'entreprises exportatrices françaises a atteint un point haut au 3^{ème} trimestre 2021.
- Les PME ont mieux résisté à la crise que les ETI et les grandes entreprises.

Le nombre d'exportateurs a atteint un point haut historique au 3^{ème} trimestre 2021

exportateur L'appareil français comptait 135 900 entreprises au 3ème trimestre 2021⁴⁴, un chiffre en forte augmentation depuis la fin d'année 2020 (129 091 entreprises exportatrices). Cette hausse doit être interprétée au regard d'évolutions techniques sans lien avec conjoncture économique selon la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects⁴⁵. Elle est intervenue alors que le nombre d'entreprises exportatrices avait progressé de 4,2 % (soit plus de 5 200 entreprises) entre la fin d'année 2017 et la fin d'année 2019 et était resté stable en 2020 malgré la crise de la Covid-19.

Entre septembre 2020 et septembre près 2021, de 38 200 nouvelles entreprises se sont engagées l'international (exportateurs dits « entrants ») contre 28 300 entre septembre 2019 et septembre 2020. Ces entreprises représentent 28 % du nombre d'entreprises exportatrices totales et sont composées à 91% d'opérateurs de 20 salariés ou moins, à 8 % d'opérateurs de 20 à 250 salariés et d'environ 400 entreprises de plus de 250 salariés. Le nombre d'exportateurs « sortants » a été d'environ 28 100 entre le 3^{ème} trimestre 2019 et le 3^{ème} trimestre 2020 et de 30 900 entre le 3^{ème} trimestre 2020 et le 3ème trimestre 2021.

Face à la crise, les catégories des microentreprises et des Petites et Moyennes Entreprises (PME) semblent avoir mieux résisté que celles des Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) et des grandes entreprises. Le nombre PME et microentreprises exportatrices a augmenté de 8 % entre la fin d'année 2019 et le troisième trimestre 2021, contre une baisse de -4% pour les ETI et de -3% pour les grandes entreprises. Le montant moyen de leurs exportations avait également baissé de manière plus contenue entre 2019 et 2020 (-8,4 % contre -8,8 % pour

d'entreprises au sens de la loi de modernisation de l'économie de 2008.

⁴⁴ Les entreprises sont comptabilisées en unités légales (un numéro SIREN affecté par l'INSEE correspond à une unité légale). Ce périmètre peut différer de la notion

⁴⁵ Cf. premier encadré

T32021 Stat Trim Operateurs.pdf
(finances.gouv.fr)

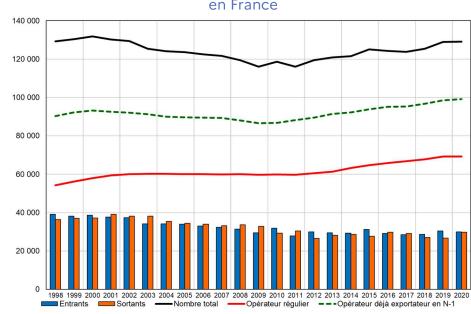
les ETI et -21,9 % pour les grandes entreprises).

Pour autant, l'appareil exportateur français reste particulièrement concentré. Les grandes entreprises représentent 0,5 % du nombre total d'entreprises exportatrices et 52 % du montant des exportations françaises en 2020. Les ETI comptent pour 4 % des entreprises exportatrices et 35 % des

exportations. Les PME, qui constituent majorité grande dυ tissu la d'entreprises exportatrices (95 %), sont à l'origine de 13 % des exportations. En sectoriels, termes 47 % des exportateurs opèrent dans des activités de commerce au troisième trimestre 2021, contre 23 % dans l'industrie, 16 % dans les autres services et 11 % dans l'agriculture.

Graphique n°58 : évolution de la rotation au sein des exportateurs en France

Le nombre d'opérateurs réguliers, ayant exporté depuis au moins cinq années consécutives, a augmenté entre 2010 et 2020 (+16 %)



Source: Douanes

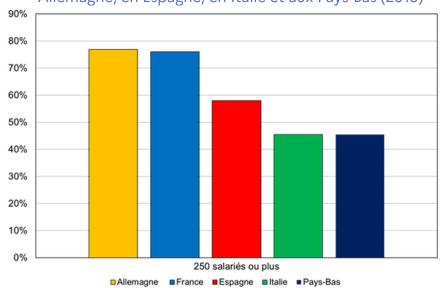
Graphique n°59: évolution du nombre d'entreprises exportatrices françaises



Source: Douane

Graphique n°60 : Part des entreprises de plus de 250 salariés dans les exportations de biens (en montants) en France, en Allemagne, en Espagne, en Italie et aux Pays-Bas (2019)





Source: Eurostat

POUR EN SAVOIR PLUS:

Analyse des Douanes sur les résultats de l'année : https://lekiosque.finances.gouv.fr

Investissements français à l'étranger et filiales françaises à l'étranger

- Les flux d'investissements français à l'étranger sont repartis à la hausse en 2020 après une forte baisse en 2019.
- Le stock d'IDE français à l'étranger a reculé légèrement en 2020 (-1 %). Il s'établit à 1 261 Md€, soit le 8ème stock mondial.
- 49 280 filiales d'entreprises françaises à l'étranger sont recensées en 2019, soit une hausse de +5 % sur un an.

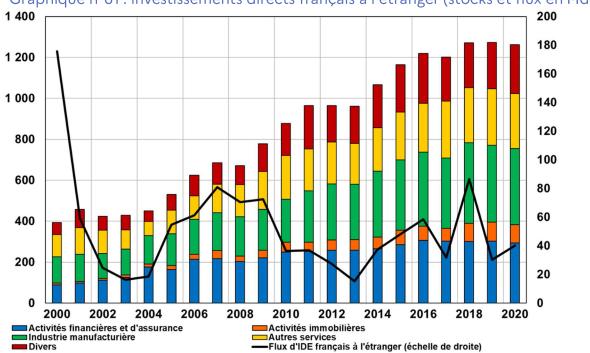
Les flux d'IDE français ont rebondi en 2020

Le flux net d'IDE français à l'étranger a augmenté de 34 % en 2020, passant de 30 Md€ en 2019 à 40 Md€ selon les données de la Banque de France. Les principaux pays d'accueil des IDE français ont été les États-Unis (11 Md€ après un flux négatif de -16 Md€ en 2019) suite notamment au rachat du joaillier Tiffany's par le groupe LVMH, la Belgique (9 Md€ après 2 Md€ en 2019) et le Royaume-Uni (8 Md€ après 4 Md€ en 2019).

La France a davantage investi à l'étranger que ses partenaires européens (28 Md€ pour l'Allemagne, 17 Md€ pour l'Espagne, 8Md€ pour l'Italie et la Belgique et un flux négatif de -27 Md€ pour le Royaume-Uni) selon la CNUCED.

Les premières estimations de la Banque de France pour l'année 2021 font apparaître un tassement des flux d'IDE français à l'étranger. Celui-ci serait passé de 35 Md€ au cours des trois premiers trimestres de 2020 à 25 Md€ sur les trois premiers trimestres de 2021.

Le stock d'IDE français à l'étranger est évalué à 1 261 Md€ en fin d'année 2020 par la Banque de France, en baisse de -1 % par rapport à 2019. La France reste le 8^{ème} investisseur mondial en termes de stock et le 3^{ème} au niveau européen derrière le Royaume-Uni et l'Allemagne selon les données de la CNUCED, avec comme premières destinations les Pays-Bas (16 % du stock des investissements sortants de France), les États-Unis (15 %), la Belgique (12 %) et le Royaume-Uni (10%). Le stock d'investissements sortants est concentré dans industries manufacturières (30 %) et les activités financières et d'assurance (22 %).



Graphique n°61 : investissements directs français à l'étranger (stocks et flux en Md€)

Source: Banque de France

L'augmentation du nombre de filiales des entreprises françaises à l'étranger se poursuit en 2019

D'après les données de la dernière **OFATS** centralisée enquête par Eurostat, nombre de filiales le françaises à l'étranger s'établit à 49 280 en 2019, en hausse de 5 % sur un an. Ces filiales ont généré un chiffre d'affaires de 1 786 Md€ en 2019 (contre 1 676 Md€ en 2018) et emploient environ 7 millions salariés (6,6 millions l'année de précédente). Le nombre de filiales françaises à l'étranger est nettement plus élevé que pour nos principaux partenaires européens: 36 712 filiales 4 britanniques pour millions d'emplois⁴⁶; 30 517 allemandes qui emploient 6,1 millions de salariés ; 7 703 filiales espagnoles pour 1 million d'emplois. Cependant, le chiffre d'affaires généré par les filiales d'entreprises allemandes, de 2 585 Md€ en 2019, est supérieur à celui des filiales françaises, de l'ordre de 1786 Md€ (985 Md€ pour les filiales britanniques et 315 Md€ pour les filiales espagnoles).

En 2019, selon Eurostat, une majorité des filiales françaises était située dans l'Union européenne (48 % en termes du nombre des filiales, 47 % du chiffre d'affaires et 39 % des effectifs), principalement au Royaume-Uni (environ 3 900 filiales qui génèrent un chiffre d'affaires total de 138 Md€), en

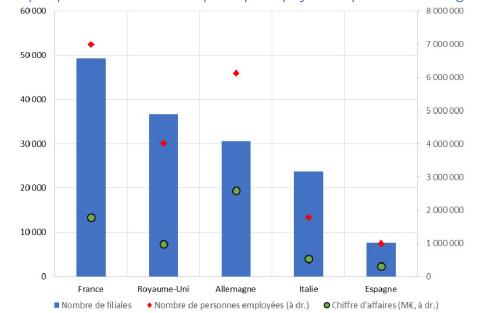
Allemagne (environ 3 660 filiales pour un chiffre d'affaires total de 161 Md€) et en Espagne (2 600 filiales pour un chiffre d'affaires de 113 Md€). Parmi les pays n'appartenant pas à l'Union Européenne, les États-Unis (5 320 filiales pour 768 000 emplois et 308 Md€ de chiffre d'affaires - premier pays d'accueil des filiales françaises), la Chine hors Hong-Kong (2 100 filiales pour 445 000 emplois et 78 Md€ de chiffre d'affaires), et la Suisse (1 400 filiales et 73 Md€ de chiffre d'affaires) sont les principaux pays d'accueil des filiales françaises.

Les filiales des entreprises françaises à l'étranger ayant pour activité principale des services sont majoritaires en termes de salariés employés (63 % des salariés en 2019), notamment dans les secteurs du commerce (19%), les activités de services administratifs et de soutien l'information (10%)et communication (9 %), l'hébergement et la restauration (7 %) et les transports et (7%). L'industrie l'entreposage concentre 34 % des emplois des filiales françaises à l'étranger, dont 29 % dans le secteur manufacturier et 2 % dans la production et distribution d'eau et la gestion des déchets selon Eurostat.

concernant la France, l'Allemagne et l'Espagne sont actualisées à l'année 2019.

⁴⁶ Les données concernant le Royaume-Uni et l'Italie correspondent à l'année 2018, les données pour 2019 n'ayant pas encore été actualisées par Eurostat. Les données

Graphique n°62 : filiales des principaux pays européens à l'étranger

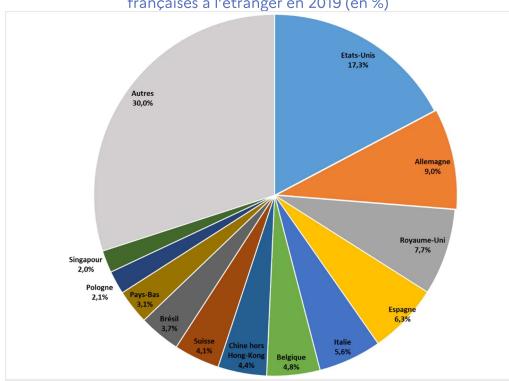


La France est le pays européen qui compte le plus de filiales à l'étranger (chiffres 2019)

Source: Eurostat, enquête OFATS

NB : les données correspondent à l'année 2019 pour la France, l'Allemagne et l'Espagne et à 2018 pour le Royaume-Uni et l'Italie (dernières données disponibles)

Graphique n°63 : chiffre d'affaires par pays d'implantation des filiales françaises à l'étranger en 2019 (en %)



En 2019, c'est aux États-Unis que les filiales d'entreprises françaises réalisent le plus de chiffre d'affaires, devant l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Espagne

Source: Eurostat, OFATS

POUR EN SAVOIR PLUS:

Analyse des douanes sur les résultats de l'année : http://lekiosque.finances.gouv.fr

rapport-annuel-de-la-banque-de-france

Enquête européenne sur l'activité des filiales étrangères OFATS d'Eurostat : appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=fats_out2_r2&lang=fr

3. Attractivité, et investissements étrangers en France

- baisse particulièrement marquée en Europe (-80 %, dont des flux entrants nets négatifs aux Pays-Bas et en Italie).
- Le flux d'investissements étrangers en France a baissé de manière significative en 2020 dans un contexte international fortement dégradé.

La France a accueilli le 17ème flux d'investissements au monde en 2020 (12ème en 2019) et le 6ème au niveau européen derrière le Luxembourg, l'Allemagne, l'Irlande, la Suède et le Royaume-Uni (5ème en 2019, devant la Suède) d'après les données de la CNUCED.

 Les premières estimations de la Banque de France signalent un net rebond des investissements en France sur les trois premiers trimestres de 2021.

Selon des données préliminaires de la Banque de France, les investissements en France auraient rebondi lors des trois premiers trimestres de l'année 2021, le flux net d'IDE entrants s'établissant à 14.6 Md€ sur cette période contre un flux de 3,3 Md€ lors des trois premiers trimestres de 2020. À l'échelle mondiale, les premières estimations de la CNUCED signalent une hausse des flux mondiaux d'IDE de 77% entre 2020 et 2021, cette augmentation étant plus contenue dans I'UE (+8 %).

 Selon Ernst & Young, la France reste le premier pays d'accueil des projets d'investissements parmi les pays européens en 2020.

Les IDE en France se sont contractés en 2020 dans un contexte international

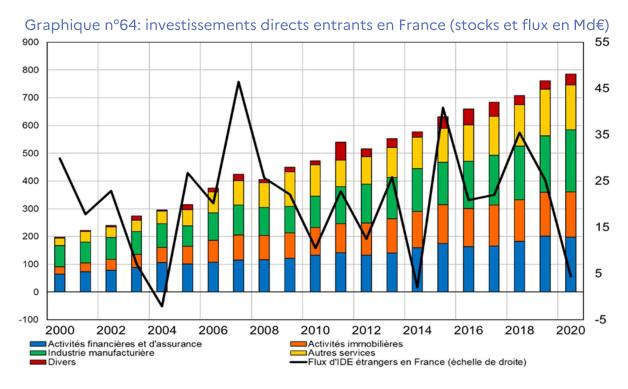
fortement dégradé

Le flux net d'IDE entrants en France s'est établi à 4 Md€ en 2020, en baisse par rapport à 2019 (25 Md€) selon les données de la Banque de France. Les flux d'IDE entrants en France suivaient jusqu'alors une dynamique positive, ayant dépassé 20 Md€ par an de 2015 à 2019, avant qu'elle ne soit interrompue par la crise de la Covid-19.

Cette baisse s'inscrit dans un environnement international fortement détérioré, les flux mondiaux d'IDE entrants ayant chuté de -35 % en 2020 selon la CNUCED⁴⁷, avec une

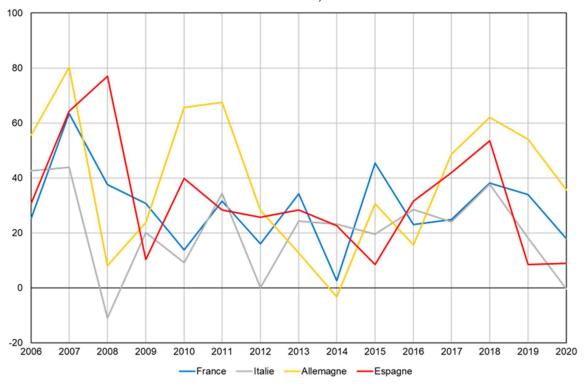
de France. Selon la CNUCED, ceux-ci se sont établis à 16 Md€ en 2020, après 30 Md€ en 2019

⁴⁷ Les données CNUCED utilisées pour les comparaisons internationales font état d'estimations de flux d'IDE entrants en France très différents de ceux de la Banque



Source: Banque de France

Graphique n°65 : flux d'investissements entrants dans les principaux pays de l'UE (en Md\$)



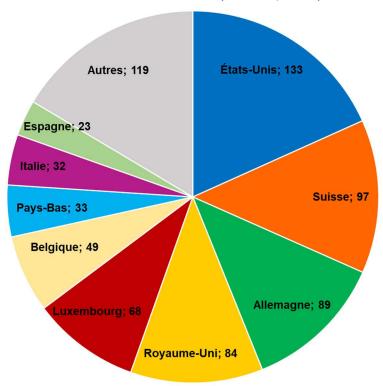
Source: CNUCED

La progression du stock d'investissements directs étrangers en France s'est ralentie en 2020

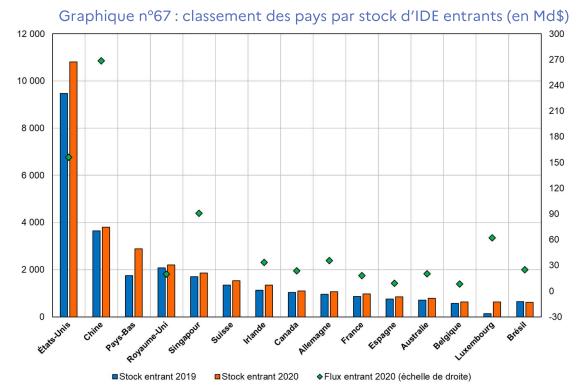
Le stock d'investissements directs étrangers en France a atteint 785 Md€ en fin d'année 2020, en hausse de 3 % par rapport à 2019 (après +8 % en 2019) d'après les estimations de la Banque de France. La France accueille le 10ème stock d'IDE dans le monde et le 6ème en Europe, derrière les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suisse, l'Irlande et l'Allemagne (classements stables par rapport à 2019) selon les données de la CNUCED. Après retraitement des

investissements en fonction de la localisation de la maison mère des investisseurs (méthodologie l'« investisseur ultime »), les États-Unis (133 Md€ en 2019) sont le premier investisseur en France, suivis par la Suisse (97 Md€), l'Allemagne (89 Md€) et le Royaume-Uni (84 Md€). Sur le plan sectoriel, les industries manufacturières (28 % du stock total d'IDE), les activités financières et d'assurance (25 %) et les immobilières activités concentrent une grande majorité du stock d'IDE en France.

Graphique n°66 : répartition du stock d'IDE entrants en France par pays d'investisseur ultime (en Md€, 2019)



Source: Banque de France



Source: CNUCED

Des perspectives favorables grâce à une amélioration de l'attractivité de la France

Les efforts engagés le par Gouvernement en faveur de l'attractivité de la France continuent de porter leurs fruits en dépit du contexte sanitaire mondial, sa progression dans la des classements plupart internationaux relatifs à l'attractivité étant régulière. La France a ainsi enregistré un gain de 7 places depuis 2016 au Global Innovation Index de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) qui évalue les capacités et performances des pays en

matière d'innovation, pour se hisser en 2021 à la 11^{ème} place de ce classement.

Cette amélioration du positionnement relatif de l'économie française se matérialise également en termes de d'investissements projets puisque, d'après la dernière enquête l'attractivité en Europe d'EY⁴⁸, la France a conservé en 2020 sa première place acquise en 2019 comme première destination pour les investissements étrangers en Europe avec 985 projets sur l'année 2020, devant le Royaume-Uni (975) et l'Allemagne (930).

d'investissements pour la France, contre 1109 et 971 pour le Royaume-Uni et l'Allemagne.

⁴⁸ Le baromètre EY se fonde sur le nombre d'investissements étrangers annoncés dans les pays étudiés. Pour l'année 2019, l'enquête EY recensait 1097 projets

POUR EN SAVOIR PLUS

Tableau de bord de l'attractivité de Business France: https://www.businessfrance.fr/decouvrir-la-france-actualite-decouvrez-le-tableau-de-bord-de-l-attrac-tivite-de-la-france-2021

ANNEXES

Annexe 1 : synthèse des flux commerciaux (biens) de la France par secteur

				2020				2021	
Données brutes esti	mées	Md€	Poids	Croissance annuelle	Contribution à la croissance annuelle des échanges (pt de pourcentage)	Md€	Poids	Croissance annuelle	Contribution à la croissance annuelle des échanges (pt de pourcentage)
Ensemble CAF/FAB hors	Export	418,0	100,0%	-15,9%	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	487,5	100,0%	16,6%	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
matériel militaire	Import	499,6	100,0%	-13,1%		595,5	100,0%	19,2%	
Formula CAF/FAR have	Solde	-81,6	07.40/	-3,7	4.4.70/	-108,0	OF 40/	-26,4	44.20/
Ensemble CAF/FAB hors matériel militaire - hors	Export Import	405,9 462,3	97,1% 92,5%	-15,3% -9,8%	-14,7% -8,7%	465,3 530,1	95,4% 89,0%	14,6% 14,7%	14,2% 13,6%
énergie	Solde	-56,4	32,370	-23,1	-0,770	-64,8	63,070	-8,4	13,070
5.10	Export	12,2	2,9%	-33,0%	-1,2%	22,3	4,6%	83,0%	2,4%
Energie	Import	37,3	7,5%	-40,5%	-4,4%	65,4	11,0%	75,2%	5,6%
	Solde	-25,2		19,4		-43,1		-18,0	
	Export	62,1	14,8%	-3,6%	-0,5%	70,0	14,4%	12,8%	1,9%
Agroalimentaire	Import	55,9	11,2%	-1,3%	-0,1%	62,0	10,4%	10,8%	1,2%
	Solde Export	6,1 15,5	3,7%	-1,6 -0,5%	0,0%	8,0 16,6	3,4%	1,9 7,2%	0,3%
Agricole	Import	14,0	2,8%	2,0%	0,0%	15,7	2,6%	12,4%	0,3%
0	Solde	1,5	_,-,-,-	-0,4	5,572	0,8	_,_,_	-0,6	-,
	Export	15,0	3,6%	-12,3%	-0,4%	18,7	3,8%	24,7%	0,9%
Boissons	Import	3,7	0,7%	-6,2%	0,0%	4,1	0,7%	11,0%	0,1%
	Solde	11,3		-1,9		14,6		3,3	
Produits IAA hors	Export	31,6	7,6%	-0,4%	0,0%	34,7	7,1%	-0,4%	0,7%
boissons	Import <i>Solde</i>	38,3 -6,7	7,7%	-2,0% -0,1	-0,1%	42,2 -7,5	7,1%	-2,0% -0,1	0,8%
	Export	80,6	19,3%	-12,5%	-2,3%	92,5	19,0%	14,7%	2,8%
Biens d'équipements	Import	113,6	22,7%	-8,9%	-1,9%	132,0	22,2%	16,2%	3,7%
	Solde	-33,0	,	-0,4	,	-39,6	,	-6,6	-, -
Produits informatiques,	Export	27,1	6,5%	-15,5%	-1,0%	31,0	6,4%	14,5%	0,9%
électroniques et	Import	45,2	9,0%	-6,8%	-0,6%	51,7	8,7%	14,3%	1,3%
optiques	Solde	-18,1		-1,7		-20,6		-2,5	
	Export	78,8	18,9%	-33,3%	-7,9%	84,9	17,4%	7,7%	1,5%
Matériels de transport	Import Solde	79,6 -0,8	15,9%	-22,8% -15,9	-4,1%	85,9 -1,0	14,4%	7,9% -0,2	1,3%
	Export	34,8	8,3%	-45,5%	-5,9%	36,7	7,5%	5,5%	0,5%
Aéronautique & spatial	Import	18,5	3,7%	-44,1%	-2,5%	17,0	2,9%	-7,9%	-0,3%
	Solde	16,3	-,	-14,5	,	19,7	,	3,4	-,
	Export	40,3	9,6%	-18,9%	-1,9%	44,1	9,0%	9,6%	0,9%
Automobile	Import	55,8	11,2%	-14,3%	-1,6%	62,1	10,4%	11,3%	1,3%
	Solde	-15,5		-0,1		-18,0		-2,5	
Navires et bateaux	Export Import	2,1 1,6	0,5% 0,3%	-28,1% 46,9%	-0,2% 0,1%	2,2 2,4	0,5% 0,4%	7,6% 46,2%	0,0% 0,1%
ivavires et bateaux	Solde	0,4	0,376	-1,3	0,1/6	-0,2	0,470	-0,6	0,1/6
	Export	181,8	43,5%	-9,6%	-3,9%	214,3	43,9%	17,9%	7,8%
Autres produits	Import	210,3	42,1%	-6,4%	-2,5%	246,5	41,4%	17,2%	7,3%
industriels	Solde	-28,5		-4,7		-32,3		-3,8	
Textiles, habillement,	Export	25,5	6,1%	-10,6%	-0,6%	31,1	6,4%	22,2%	1,4%
cuir et chaussures	Import	40,8	8,2%	0,2%	0,0%	39,7	6,7%	-2,6%	-0,2%
	Solde	-15,3	1 00/	-3,1	-U 30/	-8,6	1,9%	6,7	U 30/
Bois, papier et carton	Export Import	7,9 12,8	1,9% 2,6%	-9,5% -7,2%	-0,2% -0,2%	9,2 15,3	1,9% 2,6%	17,5% 19,2%	0,3% 0,5%
, pap. 21 Ct 00. COII	Solde	-5,0	2,070	0,2	J,270	-6,0	2,370	-1,1	5,570
Produits chimiques,	Export	54,0	12,9%	-9,3%	-1,1%	66,2	13,6%	22,5%	2,9%
parfums et cosmétiques	Import	41,1	8,2%	-8,0%	-0,6%	51,0	8,6%	24,0%	2,0%
as et cosmetiques	Solde	12,9		-2,0		15,2		2,3	
Produits	Export	35,2	8,4%	4,7%	0,3%	35,3	7,2%	0,2%	0,0%
pharmaceutiques	Import	30,3	6,1%	10,2%	0,5%	32,7	5,5%	8,1%	0,5%
Produits en caoutchouc	Solde Export	5,0 17,7	4,2%	-1,2 -10,2%	-0,4%	<i>2,6</i> 20,5	4,2%	-2,4 15,7%	0,7%
et en plastique, produits	Import	24,9	5,0%	-7,9%	-0,4%	30,2	5,1%	21,2%	1,1%
minéraux divers	Solde	-7,2	·	0,1	·	-9,7	·	-2,5	<u> </u>
Produits métallurgiques	Export	25,7	6,2%	-18,0%	-1,1%	33,6	6,9%	30,8%	1,9%
et produits métalliques	Import	34,2	6,8%	-15,2%	-1,1%	46,3	7,8%	35,5%	2,4%
	Solde	-8,5		0,5	0.5-7	-12,7	2.5-1	-4,2	0.5-1
Produits manufacturés	Export	15,8	3,8%	-19,4%	-0,8%	18,3	3,8%	16,2%	0,6%
divers	Import <i>Solde</i>	26,2 -10,5	5,3%	-14,8% 0,8	-0,8%	31,3 -13,0	5,3%	19,5% -2,6	1,0%
	Export	2,6	0,6%	-22,3%	-0,2%	3,6	0,7%	38,1%	0,2%
Produits Divers	Import	2,9	0,6%	-8,8%	0,0%	3,6	0,6%	25,8%	0,1%
	Solde	- 0,2	-,	-0,5	* * * *	0,0		0,3	• *

Source: Douanes, calculs DG Trésor

Annexe 2 : synthèse des flux commerciaux (biens) de la France avec ses principaux partenaires commerciaux

			2021					2021	
Données brutes es	stimées	Md€	Poids	Croissance			Md€	Poids	Croissance
	Descrit			annuelle				. 0.00	annuelle
Ensemble	Export	487,5	100,0%	16,6%			Asie	5.00/	00.00/
CAF/ FAB hors matériel militaire	Import	595,5	100,0%	19,2%	a	Export	24,4	5,0%	38,6%
materier mintaire	Solde	-108,0		-26,4	Chine	Import	63,8	10,7%	13,0%
		Union Européenne				Solde	-39,4		-0,5
	Export	68,6	14,1%	12,8%		Export	5,4	1,1%	2,6%
Allemagne	Import	81,4	13,7%	13,3%	Hong-Kong	Import	0,6	0,1%	11,7%
	Solde	-12,8		-1,8		Solde	4,8		0,1
	Export	37.2	7,6%	20,2%		Export	6,0	1,2%	41,0%
Belgique	Import	45,6	7,7%	40,3%	Inde	Import	6,7	1,1%	39,4%
	Solde	-8,4		-6,8		Solde	-0,7		-0,1
	Export	36,4	7,5%	18,2%		Export	6,7	1,4%	17,5%
Espagne	Import	42,2	7,1%	19,0%	Japon	Import	9,4	1,6%	11,3%
	Solde	-5,8		-1,1		Solde	-2,7		0,0
	Export	39,1	8,0%	21,1%		Export	7,3	1,5%	3,3%
Italie	Import	46,3	7,8%	17,8%	Singapour	Import	2,1	0,4%	-2,7%
	Solde	-7,2		-0,2		Solde	5,2		0,3
	Export	19,8	4,1%	23,9%		Export	4,9	1,0%	3,4%
Pays-Bas	Import	28,5	4,8%	25,7%	Corée du Sud	Import	5,7	1,0%	49,9%
	Solde	-8,7		-2,0		Solde	-0,7		-1,7
	Export	11,9	2,4%	28,4%		Export	1,3	0,3%	30,0%
Pologne	Import	13,6	2,3%	19,8%	Vietnam	Import	5,5	0,9%	2,8%
	Solde	-1,7		0,4		Solde	-4,3		0,1
Europe hors UE							Moyen-Orient		
	Export	292	6,0%	8,3%		Export	2,8	0,6%	21,2%
Royaum e-Uni	Import	21,6	3,6%	26,0%	Arabie Saoudite	Import	3,3	0,6%	33,1%
,	Solde	7.6	0,070	-22		Solde	-0,5	0,070	-0,3
	Export	6,5	1,3%	25,9%		Export	1,0	02%	-35,9%
Russie	Import	9,7	1,6%	70,3%	Qatar	Import	0,6	0,1%	40,5%
	Solde	-3,2	1,070	-2,7	4,4.1.1.	Solde	0,4	5,170	-0,7
	Export	17,3	3,6%	20,1%		Export	4,2	0,9%	31,3%
Suisse	Import	14,7	2,5%	14,9%	Emirats Arabes	Import	1,4	0,2%	84,6%
	Solde	2,6	2,070	1,0	Unis	Solde	2,7	0,2,10	0,3
	Export	7,4	1,5%	17,3%		30/40	Afrique		0,0
Turquie	Import	92	1,5%	17,5%		Export	4,7	1,0%	13,4%
raiquic	Solde	-1.8	1,570	-0,3	Maroc	Import	6,2	1,0%	23,6%
	Solue	Amérique		-0,5	Maioc	·		1,0 70	-0,6
	F	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	7.40/	40.50/		Solde	-1,5	0.00/	
Etats-Unis	Export	36,3	7,4%	12,5%	Aladria	Export	3,7	0,8%	-11,6%
Etats-Unis	Import	34,0	5,7%	10,4%	Algérie	Import	4,3	0,7%	59,1%
	Solde	2,2	0.70/	0,8		Solde	-0,5		-2,1
0	Export	3,6	0,7%	14,4%	T	Export	3,1	0,6%	19,6%
Canada	Import	3,9	0,7%	24,3%	Tunisie	Import	4,3	0,7%	16,0%
	Solde	-0,3	0.70/	-0,3		Solde	-1,2	0.10/	-0,1
	Export	3,5	0,7%	30,7%	N: /:	Export	0,6	0,1%	17,2%
Mexique	Import	2,5	0,4%	8,3%	Nigéria	Import	2,9	0,5%	62,3%
	Solde	0,9	0 = 2.	0,6		Solde	-2,3		-1,0
5	Export	3,3	0,7%	13,9%		Export	0,2	0,0%	18,3%
Brésil	Import	2,9	0,5%	18,7%	Libye	Import	1,8	0,3%	295,5%
	Solde	0,4		-0,1		Solde	-1,7		-1,3
	Export	8,0	0,2%	25,8%			Océanie		
Argentine	Import	0,5	0,1%	20,4%		Export	3,0	0,6%	12,1%
	Solde	0,3		0,1	Australie	Import	1,0	0,2%	36,2%
						Solde	2,1		0,1

Source: Douanes, calculs DG Trésor

Annexe 3 : synthèse des flux commerciaux (biens) de la France par grande région partenaire

Ensemble CAF/FAB Import				2020				2021	
Ensemble CAFIFAB hors matériel militaire Import Solde 4998 - 31,00,0% 1-13,1% - 37 595.5 100,0% 192%	Données brutes est	imées	Md€	Poids		Md€	Poids		
Nors matériel militaire	Encomble CAE/EAR	Export	418,0	100,0%	-15,9%	487,5	100,0%	16,6%	
Description Solde -91.6 -3.7 -108.0 -26.4		Import	499,6	100,0%	-13,1%	595,5	100,0%	19,2%	
Union européenne Import Solde 2708 54.2% -10.6% 3218 54.0% 18.8% 10.2% Zone euro Export 1943 46.5% -13.8% 229.1 47.0% 17.9% 8.3% Zone euro Import 234.7 470% -10.9% 279.9 47.0% 19.2% 90% Solde -40.4 -1.7 -50.8 -10.4	noro matorior militario	Solde	-81,6		-3,7	-108,0		-26,4	
Solde		Export	224,8	53,8%	-12,8%	264,9	54,3%	17,9%	9,6%
Export	Union européenne	Import	270,6	54,2%	-10,6%	321,6	54,0%	18,8%	10,2%
Zone euro		Solde	-45,9		-0,8	-56,7		-10,8	
Solde		Export	194,3	46,5%	-13,6%	229,1	47,0%	17,9%	8,3%
Europe hors UE Export 58.4 14.0% -15.7% 66.3 13.6% 13.5% 1.9% 1.9% 1.0.6%	Zone euro	Import	234,7	47,0%	-10,9%	279,9	47,0%	19,2%	9,0%
Europe hors UE		Solde	-40,4		-1,7	-50,8		-10,4	
Solde 8,1 2,4 3,2 -4,9		Export	58,4	14,0%	-15,7%	66,3	13,6%	13,5%	1,9%
## Afrique Export 19.2 3.8% -13.9% 23.5 4.8% 5.5% 0.3% 1.3% 3.0de 3.1 3.3 3.3 -2.1 -5.2 -5.2 -5.2 ## Afrique du Nord Import 12.4 2.5% -24.1% 17.4 2.9% 40.0% 1.	Europe hors UE	Import	50,3	10,1%	-20,9%	63,1	10,6%	25,4%	2,6%
Afrique Import Solde 192 38% -26,5% 3,3 25,6 4,3% 33,7% 1,3% 3,7% 1,3% 3,3% -2,1 -5,2 -7,2 -4,6 -5,2 -7,4 <td></td> <td>Solde</td> <td>8,1</td> <td></td> <td>2,4</td> <td>3,2</td> <td></td> <td>-4,9</td> <td></td>		Solde	8,1		2,4	3,2		-4,9	
Solde 3,1 3,3 -2,1 -5,2		Export	22,3	5,3%	-13,9%	23,5	4,8%	5,5%	0,3%
Afrique du Nord Export 13,1 3,1% -15,6% 13,5 2,8% 3,2% 0,1% 10,0%	Afrique	Import	19,2	3,8%	-26,5%	25,6	4,3%	33,7%	1,3%
Afrique du Nord Import Solde 12.4 0.6 2.5% 1.5 -24.1% 1.5 1.74 2.9% 40.0% 1.0% 40.0% 1.0% 1.0% Amériques Export 44.5 10.7% -24.3% 1.0.7% -24.3% 1.0.6% 15.6% 1.0.6% 15.6% 1.0.		Solde	3,1		3,3	-2,1		-5,2	
Solde 0.6 1.5 -3.9 -4.6		Export	13,1	3,1%	-15,6%	13,5	2,8%	3,2%	0,1%
Amériques Export	Afrique du Nord	Import	12,4	2,5%	-24,1%	17,4	2,9%	40,0%	1,0%
Amériques Import Solde 42,5 8,5% -17,7% 20,0 47,8 8,0% 12,6% 11,6 1,1% 1,6 Amérique du Nord Export 38,0 9,1% -23,0% 20,0 43,3 8,9% 13,9% 13,9% 13,9% 13,9% 13,9% 13,9% 20,0% 20,0% 20,0% 13,9% 11,4% 20,5% 20,0% 20,		Solde	0,6		1,5	-3,9		-4,6	
Solde 2,0 -5,2 3,6 1,6		Export	44,5	10,7%	-24,3%	51,5	10,6%	15,6%	1,7%
Amérique du Nord Export 38,0 9,1% -23,0% 43,3 8,9% 13,9% 1,3% 0,8% 1,0%	Amériques	Import	42,5	8,5%	-17,7%	47,8	8,0%	12,6%	1,1%
Amérique du Nord Import 36,3 7,3% -18,6% 40,5 6,8% 11,4% 0,8%		Solde	2,0		-5,2	3,6		1,6	
Solde 1,7 -3,1 2,9 1,1		Export	38,0	9,1%	-23,0%	43,3	8,9%	13,9%	1,3%
Amérique du Sud Export 5,3 1,3% -32,0% 6,7 1,4% 25,3% 0,3% Import 5,2 1,0% -14,0% 6,3 1,1% 19,6% 0,2% Solde 0,1 -1,7 0,4 0,3 Proche et Moyen-Orient Export 11,0 2,6% -25,8% 11,8 2,4% 7,2% 0,2% Import 5,5 1,1% -53,4% 8,3 1,4% 49,5% 0,5% Solde 5,4 2,5 3,5 -1,9 Export 54,9 13,1% -19,3% 67,0 13,7% 22,0% 2,9% Import 98,4 19,7% -4,4% 114,0 19,2% 15,9% 3,1% Solde -43,4 -8,6 -47,0 -3,6 Export 2,2 0,5% -16,7% 2,6 0,5% 18,8% 0,1% Autres pays Import 13,1 2,6% -18,8% 15,0 2,5% 14,9% 0,4%	Amérique du Nord	Import	36,3	7,3%	-18,6%	40,5	6,8%	11,4%	0,8%
Amérique du Sud Import 52 1,0% -14,0% 6,3 1,1% 19,6% 0,2% Solde 0,1 -1,7 0,4 0,3 Proche et Moyen-Orient 5,5 1,1% -53,4% 8,3 1,4% 49,5% 0,5% 0,5% Solde 5,4 2,5 3,5 -1,9 Export 54,9 13,1% -19,3% 67,0 13,7% 22,0% 2,9% 1mport 98,4 19,7% -4,4% 114,0 19,2% 15,9% 3,1% Solde -43,4 -8,6 -47,0 -3,6 Export 2,2 0,5% -16,7% 2,6 0,5% 18,8% 0,1% 0,4%		Solde	1,7		-3,1	2,9		1,1	
Solde O,1 -1,7 O,4 O,3 O,2 O,2 O,2 O,2 O,2 O,2 O,3 O,4 O,5		Export	5,3	1,3%	-32,0%	6,7	1,4%	25,3%	0,3%
Proche et Moyen-Orient Export 11,0 2,6% -25,8% 11,8 2,4% 7,2% 0,2% Import Solde 5,5 1,1% -53,4% 8,3 1,4% 49,5% 0,5% Asie Export 54,9 13,1% -19,3% 67,0 13,7% 22,0% 2,9% Import 98,4 19,7% -4,4% 114,0 19,2% 15,9% 3,1% Solde -43,4 -8,6 -47,0 -3,6 Export 22 0,5% -16,7% 2,6 0,5% 18,8% 0,1% Autres pays Import 13,1 2,6% -18,8% 15,0 2,5% 14,9% 0,4%	Am érique du Sud	Import	5,2	1,0%	-14,0%	6,3	1,1%	19,6%	0,2%
Proche et Moyen-Orient Import Solde 5.5 1,1% -53.4% 8.3 1,4% 49.5% 0,5% Solde 5.4 2.5 3.5 -1.9 -1.9 Asie Export 54.9 13,1% -19.3% 67.0 13,7% 22,0% 2,9% Import 98.4 19.7% -4.4% 114.0 19.2% 15.9% 3,1% Solde -43.4 -8.6 -47.0 -3.6 Export 2.2 0.5% -16.7% 2.6 0.5% 18.8% 0,1% Autres pays Import 13,1 2.6% -18.8% 15.0 2.5% 14.9% 0.4%		Solde	0,1		-1,7	0,4		0,3	
Orient Import Solde 5,5 1,1% -53,4% 2,5 8,3 1,4% 49,5% 0,5% 0,5% 0,5% Solde 5,4 2,5 3,5 -1,9 -1,9 Export 54,9 13,1% -19,3% 67,0 13,7% 22,0% 2,9% 15,9% 3,1% 50,00 2,9% 14,0 -4,4% 114,0 19,2% 15,9% 3,1% 14,0% 19,2% 15,9% 3,1% 50,00 3,1% 3,1% 50,00 Solde -43,4 -8,6 -47,0 -8,6 -47,0 -3,6 -3,6 -3,6 -4,0% 18,8% 0,1% 18,8% 0,1% 15,0 0,1% 18,8% 0,1% 0,4% 15,0 Autres pays Import 13,1 2,6% -18,8% 15,0 2,5% 14,9% 0,4% 0,4% 0,4% 15,0 0,4% 14,9% 0,4% 15,0		Export	11,0	2,6%	-25,8%	11,8	2,4%	7,2%	0,2%
Solde 5,4 2,5 3,5 -1,9 Export 54,9 13,1% -19,3% 67,0 13,7% 22,0% 2,9% Asie Import 98,4 19,7% -4,4% 114,0 19,2% 15,9% 3,1% Solde -43,4 -8,6 -47,0 -3,6 -3,6 Export 22 0,5% -16,7% 2,6 0,5% 18,8% 0,1% Autres pays Import 13,1 2,6% -18,8% 15,0 2,5% 14,9% 0,4%	, ,	Import	5,5	1,1%	-53,4%	8,3	1,4%	49,5%	0,5%
Asie Import 98.4 19.7% -4.4% 114.0 192% 15.9% 3,1% Solde -43.4 -8.6 -47.0 -3.6 Export 2.2 0.5% -16.7% 2.6 0.5% 18.8% 0.1% Autres pays Import 13.1 2.6% -18.8% 15.0 2.5% 14.9% 0.4%	Orient	Solde	5,4		2,5	3,5		-1,9	
Solde -43,4 -8,6 -47,0 -3,6 Export 2,2 0,5% -16,7% 2,6 0,5% 18,8% 0,1% Autres pays Import 13,1 2,6% -18,8% 15,0 2,5% 14,9% 0,4%		Export	54,9	13,1%	-19,3%	67,0	13,7%	22,0%	2,9%
Export 2,2 0,5% -16,7% 2,6 0,5% 18,8% 0,1% Autres pays Import 13,1 2,6% -18,8% 15,0 2,5% 14,9% 0,4%	Asie	Import	98,4	19,7%	-4,4%	114,0	19,2%	15,9%	3,1%
Autres pays Import 13,1 2,6% -18,8% 15,0 2,5% 14,9% 0,4%		Solde	-43,4		-8,6	-47,0		-3,6	
Autres pays Import 13,1 2,6% -18,8% 15,0 2,5% 14,9% 0,4%		Export	2,2	0,5%	-16,7%	2,6	0,5%	18,8%	0,1%
	Autres pays	•		2,6%	-18,8%	15,0	2,5%	14,9%	0,4%
Solde -10,9 2,6 -12,4 -1,5		•	-10,9	•		-12,4	•		•

Source: Douanes, calculs DG Trésor

Annexe 4 : synthèse des flux commerciaux (services) de la France par secteur

		Exportations			Importations		Solde				
En Md€, données brutes	2020	2021	évolution	2020	2021	évolution	2020	2021	évolution		
Transports + Voyages	66,7	94,2	41,2%	65,2	74,1	13,6%	1,5	20,1	18,6		
Transports	38,2	59,2	55,1%	40,9	45,0	10,1%	-2,7	14,2	16,9		
Maritimes	17,2	35,3	105,0%	11,8	13,6	15,1%	5,4	21,7	16,3		
Aériens	5,7	6,5	13,5%	7,2	7,2	0,1%	-1,5	-0,7	0,8		
Autres transports	15,2	17,4	14,3%	21,8	24,2	10,7%	-6,6	-6,8	-0,2		
Vovages	28,5	35,0	22,7%	24,3	29,1	19,6%	4,2	5,9	1,7		
Autres services	156,2	162,9	4,3%	141,3	146,8	3,9%	14,9	16,1	1,2		
Services de fabrication fournis sur des intrants physiques détenus par des tiers	9,7	11,2	14,9%	8,9	9,2	3,7%	0,8	1,9	1,1		
Services d'entretien et de réparation n.i.a	9,3	9,0	-2,8%	7,2	6,9	-4,4%	2,1	2,1	0,1		
Bâtiments et travaux publics	2,1	1,0	-53,8%	1,8	1,7	-4,9%	0,4	-0,7	-1,1		
Services d'assurance et de pension	9,3	7,4	-20,4%	10,0	12,4	23,5%	-0,8	-5,0	-4,2		
Services financiers	15,0	15,4	2,8%	7,8	7,6	-2,2%	7,2	7,8	0,6		
Commissions pour usage de propriété intellectuelle n.i.a.	12,9	13,2	2,9%	10,8	10,3	-4,0%	2,1	2,9	0,8		
Services de télécommunication, d'informatique et d'information	17,5	18,7	6,9%	21,5	22,4	4,1%	-4,0	-3,6	0,3		
Autres services aux entreprises	76,3	82,4	8,0%	69,0	71,6	3,8%	7,3	10,8	3,5		
Services de recherche et développement	10,3	11,5	11,6%	10,8	11,2	4,2%	-0,5	0,2	0,7		
Services professionnels et services de conseil en gestion	23,8	25,5	7,2%	21,7	22,2	2,4%	2,2	3,4	1,2		
Services techniques, services liés au commerce et autres services fournis aux entreprises.	42,2	45,4	7,6%	36,6	38,2	4,5%	5,6	7,2	1,5		
Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs	3,6	4,0	8,8%	4,2	4,5	7,8%	-0,5	-0,5	0,0		
Biens et services des APU n.i.a.	0,5	0,7	25,9%	0,1	0,2	5,3%	0,4	0,5	0,1		
Services	222,9	257,1	15,3%	206,5	220,9	7,0%	16,4	36,2	19,8		

Source : Banque de France

Annexe 5 : parts de marché (%) des principaux exportateurs mondiaux

Principaux exportateurs mondiaux de biens et services (en % du commerce mondial, données en valeur)

	1990	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Allemagne	9,8	9,1	7,7	8,5	8,5	8,7	8,4	8,2	7,7	7,5	7,3	7,3	7,5	7,5	7,7	7,7	7,6	7,4	7,7
France	6,4	5,8	5,0	4,6	4,4	4,3	4,2	4,3	3,8	3,7	3,5	3,6	3,6	3,5	3,6	3,5	3,6	3,5	3,4
Espagne	2,0	2,1	2,2	2,3	2,2	2,2	2,1	2,2	2,0	2,0	1,9	1,9	1,9	1,9	2,0	2,0	2,0	2,0	1,8
Italie	5,2	4,6	3,8	3,6	3,5	3,5	3,3	3,1	2,8	2,8	2,6	2,7	2,7	2,6	2,7	2,7	2,6	2,6	2,6
Belgique	3,1	2,8	2,2	2,2	2,1	2,2	2,1	2,1	1,9	1,9	1,8	1,8	1,8	1,7	1,8	1,8	1,8	1,8	1,9
Pays-Bas	4,2	4,1	3,5	3,5	3,4	3,4	3,4	3,5	3,2	3,1	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,1	3,1	3,1	3,3
Royaume-Uni	6,1	5,5	5,4	5,0	5,0	4,6	4,1	4,1	3,7	3,7	3,6	3,6	3,7	3,8	3,7	3,6	3,6	3,6	3,6
États-Unis	13,3	12,9	14,1	10,2	10,0	9,7	9,4	10,1	9,9	9,5	9,9	9,9	10,1	10,8	10,8	10,5	10,2	10,3	9,9
Japon	7,8	7,8	6,7	5,2	4,9	4,6	4,5	4,2	4,6	4,1	4,0	3,5	3,6	3,7	3,9	3,8	3,7	3,7	3,7
Corée	1,7	2,3	2,5	2,6	2,6	2,6	2,6	2,7	2,9	3,0	3,1	3,0	3,0	3,0	2,9	2,9	2,9	2,7	2,8
Chine	1,3	2,1	3,2	6,1	6,8	7,3	7,7	8,0	8,8	9,0	9,7	10,2	10,4	11,2	10,6	10,7	10,6	10,8	12,7
Zone euro (17)	35,3	33,0	29,0	29,9	29,2	29,7	28,8	28,7	26,2	25,6	24,4	24,9	25,3	25,3	26,2	26,2	26,3	26,2	27,2
OCDE	79,9	76,4	74,1	68,7	67,4	66,7	64,8	65,1	62,6	61,2	60,1	60,0	60,6	61,4	62,5	61,9	61,5	61,7	62,9

Source : OCDE (dernière donnée disponible : année 2020)

Principaux exportateurs mondiaux de biens (en % du commerce mondial, données en valeur)

	1990	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021 T1	2021 T2	2021 T3
Allemagne	12,1	10,0	8,5	9,2	9,2	9,4	8,9	9,0	8,3	8,1	7,7	7,7	8,0	8,1	8,4	8,3	8,1	7,9	7,9	8,1	7,5	7,2
France	6,3	5,6	5,0	4,4	4,1	4,0	3,8	3,9	3,4	3,3	3,1	3,1	3,1	3,1	3,2	3,1	3,0	3,0	2,8	2,8	2,7	2,5
Espagne	1,6	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,7	1,8	1,7	1,7	1,6	1,7	1,7	1,7	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,7
Italie	5,0	4,6	3,7	3,5	3,4	3,6	3,4	3,3	2,9	2,9	2,7	2,8	2,8	2,8	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	2,8	2,9	2,7
Belgique	3,5	3,5	2,9	3,2	3,0	3,1	2,9	3,0	2,7	2,6	2,4	2,5	2,5	2,4	2,5	2,5	2,4	2,4	2,4	2,5	2,5	2,4
Pays-Bas	3,9	3,5	3,6	3,9	3,8	3,9	3,9	4,0	3,8	3,7	3,6	3,6	3,6	3,5	3,6	3,7	3,8	3,8	3,9	3,9	3,8	3,7
Royaume-Uni	5,5	4,7	4,4	3,7	3,7	3,2	2,9	2,9	2,7	2,8	2,6	2,9	2,7	2,8	2,6	2,5	2,5	2,5	2,3	2,0	2,1	2,0
États-Unis	11,6	11,5	11,9	8,6	8,6	8,3	8,0	8,5	8,4	8,2	8,4	8,4	8,6	9,2	9,2	8,8	8,6	8,7	8,2	8,1	8,0	7,8
Japon	8,5	8,7	7,4	5,7	5,3	5,1	4,8	4,7	5,1	4,5	4,4	3,8	3,7	3,8	4,1	4,0	3,8	3,8	3,7	3,6	3,4	3,3
Corée	2,0	2,6	2,7	2,7	2,7	2,6	2,6	2,9	3,1	3,1	3,0	3,0	3,0	3,2	3,1	3,2	3,1	2,9	2,9	3,1	3,1	3,1
Chine	1,9	2,9	3,8	7,3	8,0	8,7	8,8	9,7	10,4	10,5	11,2	11,8	12,5	13,9	13,5	13,0	13,0	13,3	14,9	14,2	14,8	15,9
Zone euro (17)			29,5	30,2	29,4	30,0	28,6	29,1	26,4	25,8	24,4	24,8	25,1	25,0	26,1	25,8	25,7	25,5	25,6	26,1	25,2	24,0
OCDE	75,4	72,0	68,0	62,0	60,4	59,5	57,1	58,2	55,7	54,4	53,3	53,4	53,4	54,3	55,5	54,7	53,9	53,9	53,1	52,8	51,8	50,1

Source: FMI (dernière donnée disponible: 3ème trimestre 2021)

Principaux exportateurs mondiaux de biens et services (en % du commerce mondial, données en volume)

	1990	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Allemagne	9,4	7,0	7,5	7,5	7,7	7,8	7,7	7,3	7,4	7,5	7,5	7,3	7,3	7,5	7,5	7,5	7,4	7,4	7,5
France	4,9	4,7	4,9	4,3	4,1	3,9	3,8	3,8	3,6	3,6	3,6	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,3
Espagne	1,9	2,2	2,5	2,2	2,1	2,1	2,0	2,0	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	2,0	2,0	1,9	2,0	1,8
Italie	4,9	4,9	4,1	3,4	3,3	3,3	3,1	2,8	2,7	2,7	2,7	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,5	2,6	2,5
Belgique	2,7	2,4	2,3	2,1	2,0	2,0	1,9	1,9	1,8	1,8	1,7	1,7	1,7	1,7	1,8	1,8	1,7	1,7	1,9
Pays-Bas	3,6	3,4	3,6	3,2	3,1	3,1	3,0	3,1	3,0	2,9	2,9	2,9	2,9	3,0	3,0	3,0	3,0	3,1	3,3
Royaume-Uni	5,9	5,4	5,2	4,8	4,9	4,5	4,4	4,4	4,1	4,1	4,0	3,9	3,8	3,8	3,9	3,9	3,8	3,9	3,8
États-Unis	12,9	12,9	12,7	10,6	10,6	10,7	10,9	11,1	11,1	11,1	11,2	11,1	11,1	10,8	10,6	10,4	10,3	10,2	10,0
Japon	5,4	4,6	4,2	4,3	4,3	4,3	4,3	3,6	4,0	3,7	3,6	3,5	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7	3,6	3,6
Corée	1,0	1,4	1,9	2,3	2,4	2,5	2,6	2,8	2,8	3,1	3,1	3,1	3,1	3,0	3,0	2,9	2,9	2,9	3,2
Chine	1,6	2,3	3,5	7,0	8,0	8,9	9,4	9,4	10,6	10,9	11,2	11,8	11,8	11,2	11,2	11,8	11,8	11,8	13,6
Zone euro (17)	0,0	28,7	29,9	27,6	27,4	27,2	26,4	25,7	25,1	25,0	24,8	24,3	24,5	25,4	25,5	25,6	25,5	25,9	24,8
OCDE	73,8	70,0	71,6	65,7	65,1	64,3	63,4	62,8	61,8	61,5	61,2	60,4	60,6	61,5	61,6	61,2	61,2	61,6	62,9

Sources : OCDE, calculs DG Trésor

Annexe 6: liste des « biens Covid »

Sauf mention contraire, la liste indicative suivante est utilisée dans ce rapport en référence aux produits utilisés dans la lutte contre la Covid.

Code douanier	Description
NC8 22071000	Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de 80 % vol ou plus
NC8 30021400	Produits immunologiques, mélangés dont test de détection du Coronavirus
NC8 30022000	Vaccins pour la médecine humaine
NC8 30022010	Vaccins pour la médecine humaine, contre l'espèce SARS- CoV
NC8 30022090	Vaccins pour la médecine humaine, à l'exclusion des vaccins contre l'espèce SARS-CoV
NC8 38089490	Désinfectants
NC8 38220000	Réactifs de diagnostic ou de laboratoire
NC8 40151100	Gants en caoutchouc vulcanisé non-durci, pour la chirurgie
NC8 48189010	Articles à usage chirurgical, médical ou hygiénique, en pâte à papier, papier, ouate de cellulose dont draps en papier
NC8 62101092	Blouses à usage unique, du type utilisé au cours d'interventions chirurgicales
NC8 62101098	Vêtements en non tissés, même imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés
NC8 63079092	Draps à usage unique, en non tissés, utilisés au cours des procédures chirurgicales
NC8 63079093	Masques de protection (pièces faciales filtrantes FPP et masques conformes à une norme similaire)
NC8 63079095	Masques de protection (à l'exclusion des pièces faciales filtrantes FPP et masques conformes à une norme similaire)
NC8 63079098	Articles de matières textiles, confectionnés, y.c. les patrons de vêtements, n.d.a. dont masques de protection sans filtre remplaçable

NC8 90181990	Autres appareils de surveillance simultanée de deux ou plusieurs paramètres physiologiques
NC8 90189050	Appareils de transfusion et de perfusion (tubes respiratoires, pompes à succion, infusion, nutrition)
NC8 90192000	Appareils respiratoires de réanimation et autres appareils de thérapie respiratoire
NC8 90192010	Appareils de ventilation mécanique, capables d'assurer une ventilation invasive
NC8 90192020	Appareils de ventilation mécanique, non invasive
NC8 90192090	Appareils respiratoires de réanimation et d'autres appareils de thérapie respiratoire y.c. les parties et accessoires à l'exclusion des appareils de ventilation mécanique
NC8 90200000	Appareils respiratoires et masques à gaz autres dont masques avec filtres remplaçables
NC8 90200010	Masques à gaz (à l'exclusion des masques sans filtres remplaçables)
NC8 90200090	Appareils respiratoires y.c. les parties et accessoires à l'exclusion des appareils de réanimation et de thérapie respiratoire